



LA MÉTÉO: NUAGEUX, ÉCLAIRCIES, POSSIBILITÉ D'AVERSES.
MINIMUM: 8°, MAXIMUM: 18°.
DEMAIN: BEAU. DÉTAILS PAGE A 2



C'est mon centre

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

La réforme scolaire est à l'eau

La Cour supérieure du Québec a décrété que la loi 3 remplaçant les commissions scolaires catholiques et protestantes par des commissions françaises et anglaises est inconstitutionnelle.

ANDRÉ NOËL

Dans son arrêt rendu hier, le juge André Brossard soutient que la loi, adoptée en décembre, est « ultra vires des pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec, nulle dans sa totalité, et de nul effet ».

Le juge décrète aussi une injonction interdisant au ministre de l'Éducation d'appliquer la loi avant qu'un tribunal supérieur ne se prononce sur sa validité.

Le gouvernement n'avait pas encore décidé, hier, s'il allait porter le jugement en appel, a dit Pascal Ouellet, attaché de presse du ministre François Gendron.

La loi 3 — l'une des plus importantes du deuxième mandat du gouvernement péquiste — découle d'une recommandation de la Commission Parent

sur la réforme de l'éducation, il y a plus de 20 ans.

Le fait qu'elle soit déclarée inconstitutionnelle signifie que le gouvernement ne peut pas structurer le système scolaire sur une base linguistique plutôt que confessionnelle.

Long procès

Pendant un long procès en mai, les procureurs du

gouvernement ont rappelé que la Constitution donnait le droit aux provinces de légiférer en matière d'éducation.

Mais les avocats de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, de la Commission des écoles catholiques de Montréal et de deux commissions scolaires de Laval ont rappelé que ce droit est limité.

Les commissions scolaires requérantes ont soutenu que la loi viole les garanties accordées aux ca-

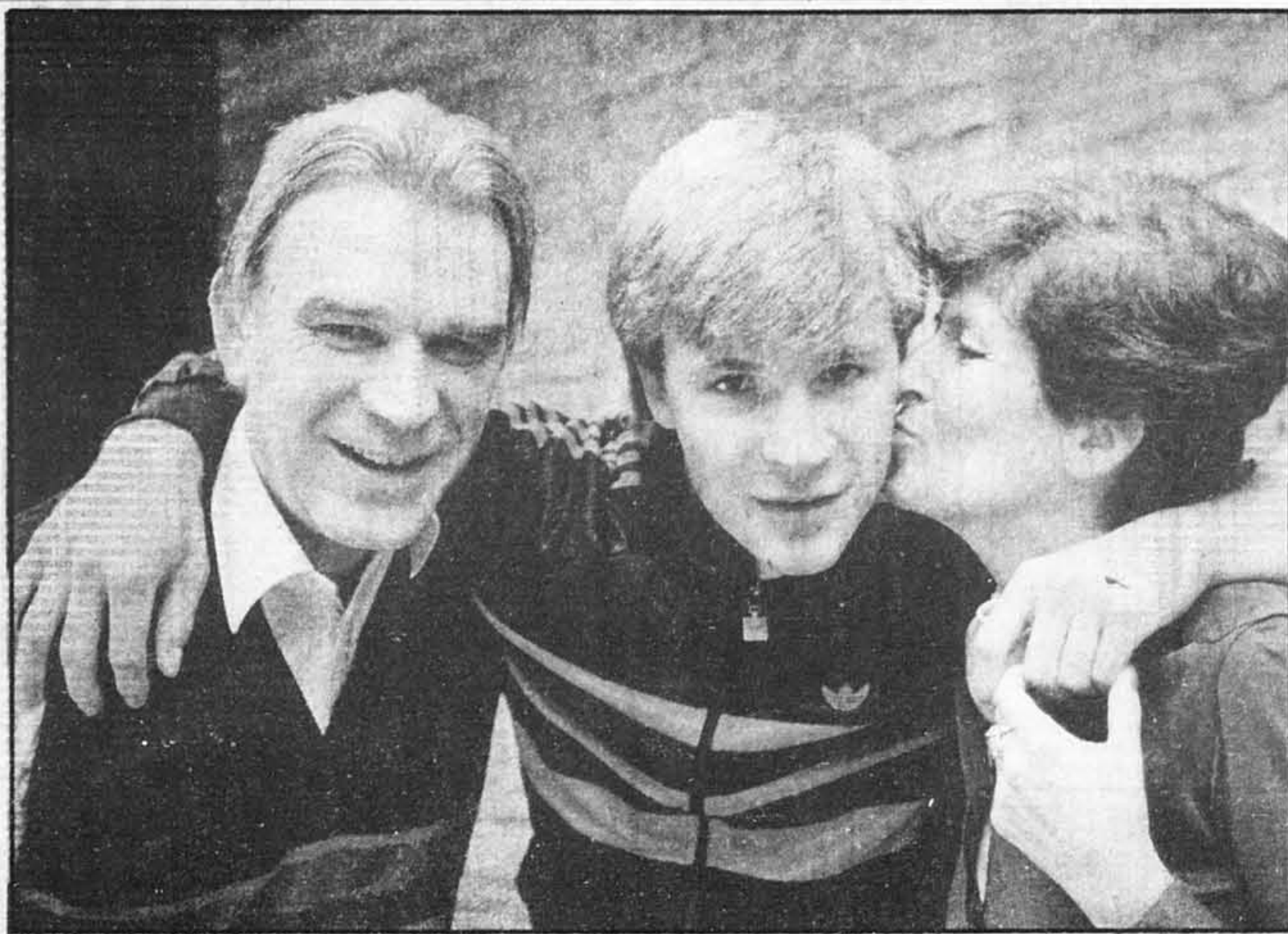
voir LOI 3 en A 2

Réactions, page A 4

La famille Svoboda est réunie

Après un peu plus d'un an de séparation, la famille Svoboda s'est retrouvée, hier, à Montréal. Les parents de Petr, le jeune défenseur du Canadien, sont en effet en ville pour 28 jours. Les mois qui ont suivi la fuite de Petr de la Tchécoslovaquie ont été pénibles pour la famille, raconte Karl Svoboda à Réjean Tremblay, en page 5 du Tabloid Sports. Lui, par exemple, qui était entraîneur d'une équipe de première division de la ligue Nationale de la Tchécoslovaquie, a dû accepter un emploi de secrétaire dans une compagnie d'État. Mais de ça, il ne veut pas en parler, trop heureux de revoir enfin son fils. « Et tout ce qu'on voit ici, la bonté des gens, nous rassure », poursuit Helena, la mère.

photo Pierre McCann, LA PRESSE



Lévesque a pris sa décision à Pâques

MIRABEL — Commentant pour la première fois sa démission devant les journalistes, le premier ministre René Lévesque a dit hier qu'il se sentait « grandement soulagé » d'avoir abandonné la présidence du Parti québécois.

MAURICE JANNARD

Comme on lui demandait s'il ressentait une certaine amertume devant la façon dont les choses s'étaient déroulées, il a répondu: « Non, j'ai perdu plusieurs de mes illusions. Mais, cela fait partie du processus qui se continue sans cesse tant que vous êtes dans la vie publique ».

Le premier ministre démissionnaire a fait ces commentaires en conférence de presse après avoir rencontré le premier ministre Brian Mulroney à Mirabel, hier après-midi.

Il a d'abord affirmé aux journalistes qu'il ne répondrait qu'à une seule question sur ce sujet, mais visiblement de bonne humeur, M. Lévesque a fourni plusieurs détails sur sa décision.

« J'ai pensé que c'était le temps de céder la place à un au-

voir LÉVESQUE en A 2

CONSTITUTION

Pas d'entente avant un an au moins

page A 5

AUJOURD'HUI

• OTAGES

Si la crise des otages ne se règle pas sous peu, le président Reagan pourrait imposer un blocus économique au Liban.

page E 1

• ONTARIO

Le premier ministre David Peterson et ses principaux conseillers, à l'exception de Robert Nixon, sont tous nés après le début de l'ère conservatrice qui a pris fin mercredi dernier.

page A 5

• TOUT-TERRAIN

Révolution bien décevante, selon Vélo Québec, que cette tendance vers le tout-terrain qui bouleverse le marché de la bicyclette.

page D 1

• FRAISES

Le temps des fraises est arrivé, à la grande joie de ceux qui croient aux vertus alimentaires et gastronomiques de ce merveilleux petit fruit.

cahier Z

ENTENDEZ-VOUS CE RONRONNEMENT DE MOTEURS ?

ALLONS VOIR CE QUI S'PASSE EN PAGE EDITORIALE



SOMMAIRE

Annonces classées C 2,
D 10 à D 15, E 2 à E 6
Arts et spectacles B 1 à B 3
B 6 à B 8
— Horaires B 4, B 5
Bridge B 6
Carrières et profess. A 12 à A 14
Décès, naissances, etc. E 6
Économie C 1 à C 7
Êtes-vous observateur? D 14
FEUILLETON D 11
Horoscope D 13
Le monde E 1, E 8
Mots croisés E 5
« Mot mystère » E 3
Quoi faire aujourd'hui B 4
Télévision B 7
Vivre aujourd'hui
— Alimentation cahier Z
— Consommation D 1 à D 6

TABLOID SPORTS

Bandes dessinées 10, 11
Mots croisés 14

SELON DES TRAVAILLEURS À L'EMPLOI D'AIR CANADA

La sécurité à Mirabel souffre de laisser-aller

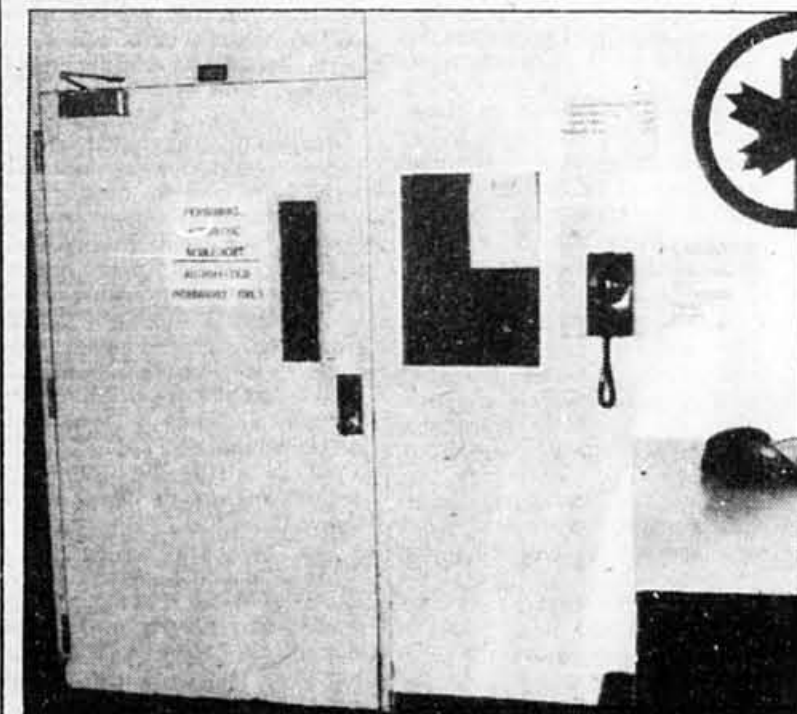


photo Denis Courville, LA PRESSE

Le photographe de LA PRESSE a pu se rendre hier soir jusqu'à la porte d'entrée — non gardée — réservée aux employés d'Air Canada et qui donne accès aux pistes. Selon des employés de la société d'État, on pouvait encore hier franchir cette porte sans problèmes.

Les mesures de sécurité prises par Air India à Mirabel avant la tragédie survenue

GILLES GAUTHIER

au large de l'Irlande étaient inadéquates; pour les compagnies « occidentales » dans leur ensemble, elles étaient à peu près inexistantes. Seules les compagnies aériennes des pays de l'Est et la société israélienne El Al ont toujours pris ces questions au sérieux.

C'est ce que soutiennent des porte-parole de l'Association internationale des machinistes et travailleurs en aéronautique, à l'emploi d'Air Canada, des ouvriers qui s'occupent notamment de la manutention et de l'entretien à Mirabel.

Selon eux, les passagers d'Air India n'étaient pas obligés, contrairement à ce qui se faisait à Toronto, d'identifier leurs bagages après l'enregistrement de ces derniers et de les accompagner au moment où ils étaient inspectés par rayons X. Il aurait été compliqué, ajoutent-ils, d'ap-

pliquer une telle mesure à Mirabel étant donné que la machine à rayons X n'est pas située au même étage que les kiosques d'enregistrement et les portes d'embarquement.

Ils expliquent également que les bagages des passagers d'Air India étaient expédiés sur les mêmes convoyeurs que ceux des autres compagnies aériennes et que ce sont des employés de l'agence de sécurité Burns qui les retiraient des convoyeurs pour les examiner aux rayons X. Il y avait donc un risque que certaines valises soient oubliées.

L'affirmation de Transports Canada suivant laquelle les mesures de sécurité d'Air India étaient parmi les meilleures est fautive, de dire ces employés d'Air Canada. Cette dernière s'occupe des passagers, des bagages et du ravitaillement des vols d'Air India à Mirabel en vertu d'un contrat entre les deux compagnies.

Le ministre des Transports Don Mazankowski a par ailleurs

voir MIRABEL en A 2

Autres informations, page A 8

Le 747 s'est démembré en plein vol

CORK, Irlande — Le Boeing 747 d'Air India s'est démembré en plein vol avant de plonger dans l'Atlantique, au

de la tragédie survenue dimanche, la troisième en gravité dans l'histoire de l'aviation commerciale.

Selon M. B. K. Bashin, qui dirige l'équipe d'enquêteurs, il est encore trop tôt pour conclure à un attentat, même si c'est l'opinion de l'ensemble des spécialistes.

« Ce qui semble certain, a-t-il

dit, c'est que l'avion s'est démembré en plein vol. Que cela soit arrivé par suite d'une explosion survenue à bord ou pour toute autre raison, il est encore trop tôt pour le dire, et il serait trop lapidaire de conclure à un attentat avant d'en avoir établi une preuve irréfutable. »

M. Bashin a précisé que plu-

sieurs pièces de l'avion, en particulier des sièges et des coussins, avaient été retrouvées intacts. « Si l'avion entier avait percuté les flots, on aurait constaté beaucoup plus de dégâts dans l'équipement. »

Par ailleurs, les corps repêchés n'étaient pas démembrés,

voir 747 en A 2

VENTE
de dernière minute

JAMAIS VU
EN PLEIN ÉTÉ

BILLET: aller/retour pour

Calgary

\$269

Départ le 5 juillet. Retour doit être effectué au plus tard le 7 septembre.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

VOL DIRECT VIA NORDAIR

les Ailes de l'Ouest

PERMIS DU QUÉBEC

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

tre et je n'avais pas besoin de vous autres (les médias) pour le comprendre ».

Plus loin, il a repris l'adage populaire voulant que « les cimetières sont remplis de gens indispensables ».

Comme autre raison, il a dit qu'en partant avant le conseil national du Parti québécois de la fin de semaine dernière, « cela était le meilleur moment ».

René Lévesque a expliqué que son successeur et nouveau premier ministre désigné sera choisi avant la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, étant donné l'échéancier retenu par le parti pour la course au leadership.

Il s'est refusé toutefois à parler des candidats éventuels, disant seulement que le parti était mûr désormais pour un autre

chef.

M. Lévesque a affirmé qu'il avait pris la décision de démissionner durant les dernières vacances de Pâques, alors qu'il avait l'esprit tranquille.

Quant au moment choisi pour l'annoncer, cela s'est fait au cours de la semaine dernière, après avoir consulté certaines personnes.

Que fera René Lévesque une fois son successeur choisi ? « Je vais essayer de faire une autre carrière. Je ne sais pas exactement comment ».

Il a dit qu'il déciderait cela à l'automne lorsqu'il ne sera plus premier ministre. Pour l'instant, il n'a pas eu le temps de penser exactement à ce qu'il fera.

« Après 25 ans dans la vie publique, tu passes par une série de choses. Une sorte d'accumulation de frustrations. J'aurais pu faire ceci, j'aurais pu faire cela. Mais tu n'y penses pas profondément ».

RELIANT LES DEUX « ATTENTATS » DE DIMANCHE

La police niponne recherche un terroriste au Japon même

TOKYO — La police japonaise n'écarte pas la possibilité qu'un des deux suspects dans les deux « accidents » aériens qui ont fait 331 morts, dimanche, se

HUGUETTE LAPRISE
collaboration spéciale

trouve au Japon. Elle croit également qu'une opération d'une telle envergure, orchestrée par des terroristes « professionnels », ne peut avoir été menée par seulement deux individus.

Les enquêteurs japonais estiment tout d'abord que le puissant engin qui a tué deux employés à l'aéroport de Narita, dimanche, et qui avait été déposé dans une valise à bord du vol 003 de CP Air, était en transit pour le vol 301 d'Air India, à destination de Bombay via Hong Kong, Bangkok et New Delhi. Si tout s'était passé tel que les terroristes

l'avaient projeté, l'avion aurait explosé en plein vol entre Tokyo et Hong Kong.

Le scénario aurait été le même que pour le Boeing 747 d'Air India qui est tombé dans la mer d'Irlande, causant la mort de ses 329 occupants.

Un autre élément préoccupe les policiers japonais: six passagers inscrits, et non deux comme il avait été annoncé, ne sont pas montés dans l'avion de CP Air. Jusqu'ici, une seule de ces personnes a été retrouvée: il s'agit d'un citoyen japonais qui a raté l'avion à Vancouver.

Quant à l'engin explosif qui, toujours selon la police, était l'oeuvre de « professionnels » et non d'amateurs, les analyses de laboratoire ne permettent pas encore de déterminer s'il s'agit d'un engin fabriqué de matériaux nouveaux.

Par ailleurs, la police japonaise semble n'avoir plus aucun doute sur le lien entre les deux catastrophes de dimanche. Le Boeing 747 en provenance de Vancouver a atterri à l'aéroport de Narita à 14h40, soit 15 minutes plus tôt que prévu. Le Boeing d'Air India devait quitter Narita pour Hong Kong à 17h05. Le départ a été retardé jusqu'à 18h50 à cause de l'explosion qui a détruit l'aile sud de l'aéroport. Une heure après cette explosion, l'appareil du vol Montréal-Bombay, via Londres, explosait au large de l'Irlande. Les vols provenaient tous deux, à l'origine, de Toronto.

Quant aux deux suspects, Ammand Singh et Lal Singh, ils sont déjà recherchés par la police américaine pour interrogatoire relativement à un complot qui aurait été ourdi contre le premier ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi, lors de sa visite aux États-Unis au début de juin.

747

SUITE DE LA PAGE A 1

ce qui, selon M. Bashin, tend à indiquer que l'avion a explosé à une altitude relativement basse.

Pour sa part, un médecin indien qui participe à l'enquête, le Dr S. Pouri, a examiné deux cadavres de femmes adultes. Selon lui, les fractures multiples qu'elles avaient subies portaient à croire qu'elles ont succombé à une décompression en plein vol.

Quant aux recherches entreprises pour retrouver les corps, elles ont été abandonnées lundi soir, après qu'un seul cadavre, celui d'un garçonnet, eut été repêché dans la journée.

Au total, 131 corps sont désormais exposés à la morgue de Cork, pour être examinés par les médecins légistes. Les 198 corps restants, s'ils ne sont pas, soulève-t-on, dévorés par les requins qui croisent dans ce secteur, s'échoueraient sans doute sur les côtes irlandaises, britanniques, françaises et peut-être même espagnoles. Le gouvernement irlandais a demandé à ce propos aux populations de prévenir les autorités si elles faisaient des découvertes macabres de ce genre.

Selon M. Joe Jennings, porte-parole du gouvernement irlandais, les 131 corps repêchés sont ceux de 84 femmes, 13 hommes, 18 garçons et 16 filles. Aucun d'eux n'a encore été identifié, mais avec la coopération d'Interpol, tous les renseignements pertinents sont actuellement acheminés à Cork. Les radiographies dentaires seront, pense-t-on, particulièrement utiles à cet égard.

En attendant, les autorités irlandaises ont demandé expressément aux parents des victimes de ne pas chercher à se rendre à Cork pour voir les corps pour l'instant. « Si tous les procédés d'identification échouent », a souligné M. Jennings, « nous envisagerons une identification visuelle, mais nous n'y aurons recours qu'en dernier ressort. Nous conseillons fortement aux familles de ne pas chercher à voir les corps ». Ceux-ci ont été décrits par les équipes de secours comme horriblement mutilés.

Des dizaines de familles, venues du Canada ou de l'Inde, attendent à Londres la possibilité de se rendre à Cork. Seul, le frère d'une des victimes est arrivé dans la petite ville hier. Il s'agit d'un Canadien d'origine indienne âgé d'une trentaine d'années, qui, terrassé par l'émotion, n'a pas voulu parler aux journalistes et s'est refusé à révéler son identité et son lieu de résidence. À l'hôpital où il s'était immédiatement rendu, il n'a pas été autorisé à tenter d'identifier le corps de son frère.

Une dizaine de familles ont été complètement exterminées dans la catastrophe, rapportait hier le quotidien *Indian Express*, en précisant qu'un grand nombre des passagers du vol Toronto-Bombay appartenaient à des familles vivant au Canada et regagnant l'Inde pour les vacances. Entre-temps, le sous-secrétaire canadien aux Affaires extérieures, M. Daniel Molgat, arrivé hier d'Ottawa, a souligné que la vérification des bagages dans les aéroports canadiens était la responsabilité de chaque société aérienne, tandis qu'il appartient au gouvernement fédéral de s'assurer qu'aucun passager ne monte à bord avec un objet dangereux sur sa personne.

Un peu plus tard toutefois, le directeur des relations publiques d'Air India, le capitaine Jimmy Martin, affirmait que la vérification des bagages était au contraire du ressort des aéroports. Selon lui, seule la compagnie israélienne El Al possède son propre service de sécurité dans les aéroports.

Quant à la fameuse boîte noire, qui pourrait fournir de précieux indices sur la cause de la tragédie, elle git par 2 000 mètres de fond, et, selon les experts, on n'a jamais rien pu repêcher d'une telle profondeur.



FLORE D'ICI

avec Florian Bernard

Sabots de la vierge

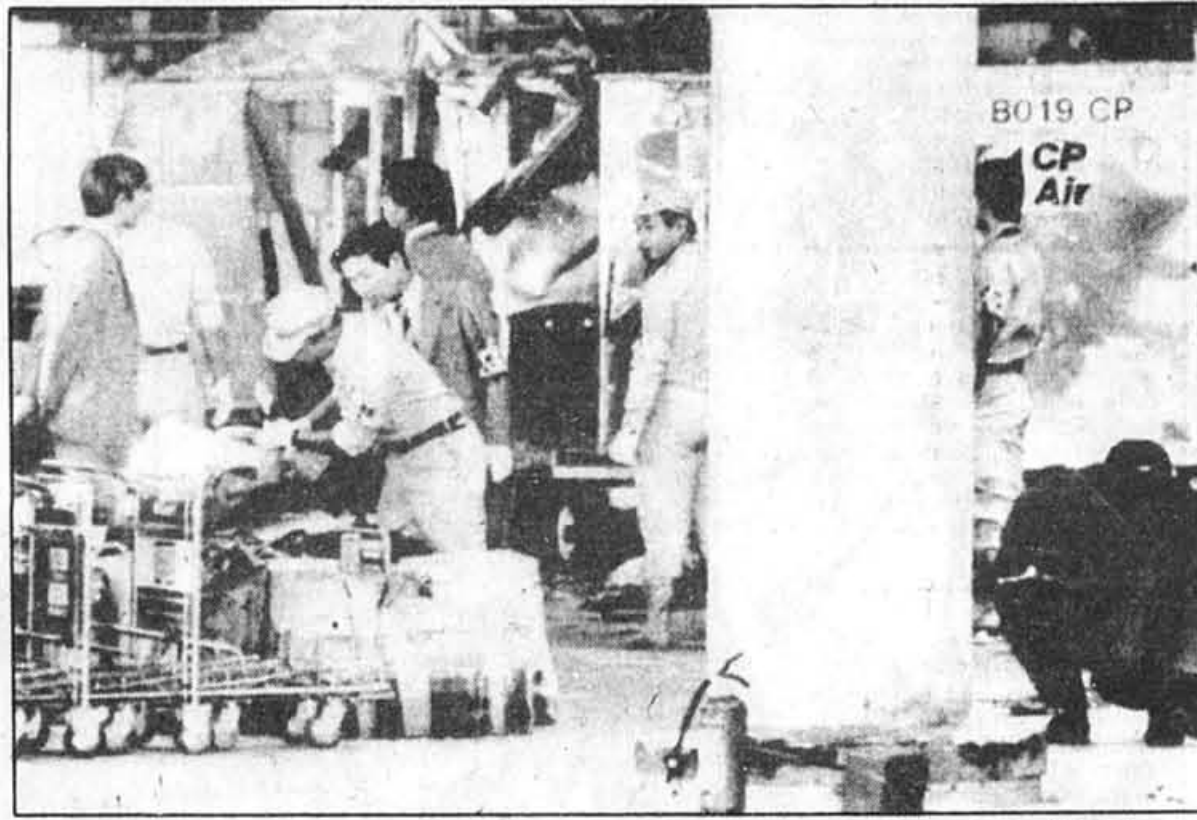
Les sabots de la vierge (cypripedium) appartiennent à la famille des orchidées. C'est probablement la plante la plus délicate et la plus spectaculaire de la forêt québécoise. Les cypripediums affectionnent les sols acides, sablonneux, tourbeux ou granitiques, et sont répandus dans toutes les régions, jusqu'en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Ils sont abondants dans les Laurentides.

La beauté des sabots de la vierge constitue toutefois un piège mortel pour les insectes qui s'aventurent dans cette bourse colorée, à la recherche du nectar. L'intérieur du sac est muni d'une fente qui devient une trappe, empêchant les insectes de trouver leur sortie. L'insecte doit donc sortir par le haut, pollinisant ainsi les stigmates. Mais nombre de gros insectes, comme les abeilles, ne



trouvent jamais le chemin de sortie. La fleur devient leur tombeau.

Le sabot de la vierge est l'emblème floral de l'Île-du-Prince-Édouard.



téléphoto Reuter

Les enquêteurs japonais passent au peigne fin les débris du conteneur de CP Air qui a explosé dimanche à l'aéroport Narita, près de Tokyo.

MIRABEL

SUITE DE LA PAGE A 1

annoncé hier en Chambre que tous les aspects des mesures de sécurité touchant tous les vols (tant intérieurs et transfrontaliers qu'internationaux) feront l'objet d'une révision en profondeur.

Selon les employés d'Air Canada, les mesures de sécurité à Mirabel font appel à la confiance et souffrent de laisser-aller. Ils soutiennent que même hier, alors que toutes les mesures de sécurité étaient censées être appliquées à la lettre, la porte d'entrée réservée aux employés d'Air Canada et qui donne accès aux pistes n'était pas gardée (elle ne l'est plus depuis deux ans selon eux). On actionne normalement le mécanisme d'ouverture de cette porte en composant un numéro sur des boutons mais hier encore, non seulement les chiffres de la « combinaison » étaient écrits sur un bout de papier collé au mur, mais un cendrier gardait cette porte ouverte.

Ils affirment par ailleurs que les bagages des passagers des compagnies occidentales n'étaient pas inspectés avant la tragédie, que les cartes plastifiées d'identité des employés de l'aéroport ne faisaient jamais l'objet de contrôles, que les chariots de nourriture destinés aux avions n'étaient pas vérifiés, qu'il était possible de monter

seul à bord de tout appareil sans ceux des pays de l'Est ou d'Israël.

Ils affirment également que l'enquête menée par M. Galiker du service de sécurité d'Air Canada a révélé que l'agent de la GRC à qui on avait rapporté que trois valises « suspectes » avaient été découvertes parmi les bagages des passagers du vol 182 avait refusé de s'en occuper et que c'est un employé d'Air Canada qui les avait transportées dans la « chambre de décompression » où on a procédé à la vérification.

On sait par ailleurs qu'un passager peut éviter l'inspection des bagages qu'il emporte dans l'avion. Il suffira de dire, à Montréal, Vancouver ou Paris, que l'étui que vous transportez contient un mini-ordinateur et que vous ne voulez pas que les programmes soient effacés par les rayons X pour qu'on vous laisse passer en toute impunité.

Tout en fournissant les appareils nécessaires aux inspections, Transports Canada rejette sur les compagnies la responsabilité de l'application des normes de sécurité dans les aéroports pour ce qui a trait aux passagers et leurs bagages ainsi que le fret. Pour des raisons d'économie, les transporteurs, regroupés dans un comité national, mandatent un des leurs dans chaque aéroport pour signer un contrat avec une agence de sécurité, dont les employés sont responsables de ces vérifications.

Ces employés suivent bien sûr un cours et font sans doute preuve de bonne volonté, mais il n'en demeure pas moins qu'ils sont généralement payés au salaire minimum ou presque et on peut se demander si ces tâches essentielles ne devraient pas être confiées à des gens entraînés à cette fin. On se souviendra que plusieurs avaient critiqué, il y a quelques mois, le fait que la garde de l'ambassade turque à Ottawa, attaquée par des Arméniens, avait été confiée à une agence de sécurité.

M. Mazankowski a annoncé hier que le gouvernement pourrait renoncer à son projet de remplacer la GRC par des agences de sécurité dans huit aéroports canadiens dont celui de Québec.

Partout dans le monde, les autorités aéroportuaires ont renforcé leurs mesures de sécurité. Le président de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Assad Kotaita, a convoqué les 33 membres du Conseil de l'organisme à une réunion extraordinaire qui se tiendra demain au siège social à Montréal pour examiner les questions de sécurité aérienne à la suite du détournement de l'appareil de la TWA, de la tragédie d'Air India et de l'explosion de l'aéroport de Tokyo.

Les États-Unis seront représentés par la secrétaire aux Transports, Elisabeth Dole. Le Canada, le Japon et l'Inde font partie du Conseil de l'OACI, qui regroupe 156 pays.

LOI 3

SUITE DE LA PAGE A 1

tholiques et aux protestants par l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

Reconduisant la loi de 1861, l'article 93 spécifie qu'aucune loi provinciale sur l'éducation « ne devra préjudicier à un droit ou privilège conféré par la loi, lors de l'Union, à quelque classe particulière de personnes dans la province relativement aux écoles confessionnelles ».

Le juge Brossard a donné raison sur tous les plans aux commissions scolaires requérantes.

La loi 3 « entraîne la suppression et l'impossibilité d'exercice de certains de ces droits ou privilèges et les affecte donc de façon préjudiciable », affirme-t-il dans la conclusion de son jugement de 110 pages.

Le juge refuse de se prononcer sur la valeur sociale et politique de la nouvelle loi, qui devait remplacer la loi sur l'Instruction publique à compter du 1er juillet 1986.

« Il n'est pas du ressort des tribunaux de porter de jugement

de valeur sur l'opportunité politique, sociale ou culturelle d'une loi, dit-il. Les tribunaux ont à appliquer les textes constitutionnels qui constituent la règle de droit, sans se prononcer sur leur correspondance aux conditions sociales d'une époque donnée. »

L'Assemblée des évêques, la Fédération des commissions scolaires catholiques, la Centrale de l'enseignement du Québec, la Fédération des comités de parents, Alliance Québec et plusieurs autres groupes ont approuvé, en tout ou en partie, les réformes voulues par la loi 3.

Un des articles de la loi stipulait que le statut confessionnel de chaque école devait être décidé par les parents, plutôt que d'être imposé.

Le premier artisan de la loi, l'ancien ministre de l'Éducation Camille Laurin, soulignait que bien des parents, dans les années 80, n'étaient ni catholiques ni protestants.

Le juge Brossard reconnaît qu'il est possible que « les droits et privilèges conférés par la Loi de 1861 ne correspondent plus aux réalités d'aujourd'hui ».

Mais, suggère-t-il, « il apparti-

ent alors aux législateurs, et non au Tribunal, de modifier l'article 93 de la Loi constitutionnelle ».

Une telle modification est toutefois fort peu probable, tout changement à la constitution canadienne devant être approuvé par le gouvernement fédéral et la majorité des provinces.

Le juge rejette les arguments des procureurs du gouvernement, qui ont soutenu pendant le procès que la loi 3 respecte les garanties constitutionnelles.

La loi prévoit en effet le maintien des quatre commissions scolaires confessionnelles de Montréal et de Québec, mais les limite aux territoires qu'elles occupaient en 1867.

Le juge indique que cette limitation réduit les commissions scolaires à presque rien. Et il ajoute que « les limites des villes de Montréal et de Québec à l'intérieur desquelles les catholiques et les protestants jouissent de droits et privilèges protégés par l'article 93 sont les limites juridiques desdites villes telles qu'elles ont évolué au cours des ans ».

Afin de respecter la Constitution de 1867, la loi prévoyait aus-

si le maintien du droit à la dissidence, c'est-à-dire le droit d'un groupe minoritaire au point de vue religieux sur un territoire donné d'avoir sa propre commission scolaire.

Le juge Brossard rétorque que les dispositions de la loi à cet égard ne sont pas suffisantes car elles n'obligent pas le ministre de l'Éducation de fournir les fonds nécessaires à un groupe de personnes qui voudrait se prévaloir du droit à la dissidence.

Par ailleurs, le juge a refusé de considérer certains articles *intra vires* et d'autres, *ultra vires*, « la loi constituant un tout dont aucune partie ne peut subsister sans les autres, soit un échecaveau impossible à démanteler ».

Accordant l'injonction aux commissions scolaires requérantes, il souligne enfin que l'application de la loi créerait le « chaos » si son jugement est maintenu ensuite par la Cour d'appel, et éventuellement par la Cour Suprême.

Il faudrait alors « défaire tout ce qui aura été effectué, alors que les corporations scolaires actuelles auront cessé d'exister ».

DEMAIN

dans LA PRESSE

■ Dans le cahier « Décoration », Madeleine Dubuc décrit la maison 1985, qui a gagné en mai dernier un prix accordé par l'Ordre des Architectes au produit fini le plus digne d'intérêt.

Votre pelouse aujourd'hui

■ Les tondeuses à tambour donnent la coupe la plus nette. Les tondeuses rotatives doivent être affilées régulièrement. Une lame usée déchire la feuille et laisse une cicatrice qui ternit l'apparence de la pelouse.

ADRESSES		ADRESSES	
ADRESSES	ADRESSES	ADRESSES	ADRESSES
Action Vale	NR	Mont-St-Hilaire	X
Belœil	X	Ottum Park	X
Candiac	NR	Pointe-Calumet	NR
Châteauguay	NR	Sorel	X
Cowansville	NR	St-Basile-le-Grand	X
Deux-Montagnes	X	St-Constant	NR
Farnham	NR	St-Eustache	X
Granby	NR	St-Jean-Baptiste	NR
Grande Ile	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X
Joliette	NR	St-Mathias	NR
Lachenaie	X	St-Agathe-des-Monts	NR
La Prairie	X	St-Anne-de-Bellevue	NR
Laval	NR	St-Catherine	NR
LeGardeur	X	St-Madeleine	X
Longueuil	NR	St-Marthe-sur-le-Lac	NR
Mascouche	X	St-Thérèse	NR
McMasterville	X	Terrebonne	X
Mirabel	X	Vaudreuil	NR
Montréal-Est	NR	Ville de l'Île Perrot	NR

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

Ces recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses sont publiées en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.
Ces recommandations sont valables s'il n'y a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.
Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

651

à quatre chiffres

0769

LA MÉTÉO

26 juin 1985

AUJOURD'HUI: Min.: 8° Max.: 18°
NUAG. AVEC ÉCLAIRCISSEMENTS, FRAIS.
POSSIBILITÉ D'AYERSES

DEMAIN: BEAU

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	6	22	Ens. pos. nu.
Outaouais	8	20	Nuag. dégo.
Laurentides	6	22	Nuag. dégo.
Cantons de l'Est	10	18	Nuag. aver.
Mauricie	6	18	Nuag. éclair.
Québec	7	20	Nuag. aver.
Lac-Saint-Jean	7	20	Nuag. éclair.
Rimouki	10	16	Nuag. aver.
Gaspésie	10	16	Nuag. aver.
Boie-Comeau	9	16	Nuag. éclair.
Saguenay	9	16	Nuag. éclair.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	17	
Edmonton	5	13	
Regina	9	20	
Winnipeg	14	20	
Toronto	11	21	
Fredericton	13	21	
Halifax	9	15	
Charlottetown	13	20	
Saint-Jean	3	15	

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	14	26	N.-Orléans	21	31
Buffalo	11	24	Pittsburgh	8	27
Chicago	11	23	S. Francisco	12	24
Miami	21	30	Washington	17	34
New York	16	30	Dallas	27	33

les capitales

	Min.	Max.	Madrid	Min.	Max.
Amsterdam	12	18	Madrid	17	32
Athènes	19	30	Moscou	14	24
Acapulco	23	33	Mexico	13	25
Berlin	12	20	Oslo	11	22
Bruxelles	10	20	Paris	11	19
Buenos Aires	16	23	Rome	13	29
Copenhague	14	22	Séoul	20	30
Genève	12	19	Stockholm	13	26
Hong Kong	25	27	Tokyo	19	21
Le Caire	22	35	Trinidad	21	31
Lisbonne	18	26	Vienne	13	19
Londres	9	17			

Longueuil refait lentement l'image de sa police

Il y a plus de cinq ans que le corps policier de Longueuil a procédé à son « auto-nettoyage », après avoir été éclaboussé par deux enquêtes de la Commission de police. Mais encore aujourd'hui, l'image qu'il projette demeure négative et, en bout de ligne, c'est l'image de la ville toute entière qui en est entachée.

PIERRE BELLEMARE

Certaines gens, dont des professionnels travaillant à Longueuil, mais établis dans d'autres banlieues, restent toujours accrochés à cette vieille image. « Pourtant, les statistiques des dernières années sont là pour le prouver: il n'est pas plus dangereux de vivre à Longueuil qu'ailleurs au Québec. Au contraire, notre taux de criminalité est en baisse constante », soutient en entrevue M. Pierre Robidoux, le grand timonier du corps policier longueuillois depuis novembre 1979.

Il a succédé à André Gendron, un officier de la Sûreté du Québec qui devait faire le « grand ménage » à Longueuil, au lendemain d'une enquête de la Commission de police au début des années 70. Une deuxième enquête de cet organisme, quelques années, devait chasser le « chef » Gendron de Longueuil.

Des voleurs dans la police

L'actuel chef, M. Robidoux, ne s'en cache pas. « On a décelé la présence de voleurs au sein même du corps policier. On a fait le nécessaire, un point, c'est tout », dit-il en toute franchise, cinq ans après les « tristes » événements.

Mais l'image! Cette image de policiers-voleurs, de policiers acrochés également avec le crime organisé! Cette image-là, elle n'est pas facile à faire disparaître et le chef Robidoux en est fort conscient.

« Mais ces dernières années, le crime organisé ne s'est à peu près pas manifesté à Longueuil. Quant aux autres facettes du crime, on est ni pire, ni mieux à Longueuil. » Actuellement, deux préoccupations majeures à la police de Longueuil: les vols dans les voitures, qui ont doublé (427) en octobre 1984 par rapport à octobre 1983, et le voisinage du métro de Longueuil, la quatrième station la plus achalandée du réseau de la CTCUM. Là où récemment une jeune fille de 18 ans était trouvée morte, après avoir été agressée sexuellement.

Gros bon sens

« C'est évident, ajoute le chef Robidoux, que les abords du métro peuvent générer le crime. Il y passe annuellement plus de huit millions de personnes ».

Quant aux vols dans les autos, le directeur de police ne s'en étonne pas outre-mesure. « Des milliers et des milliers de gens, chaque jour ouvrable, abandonnent leur auto à Longueuil avant d'entrer à Montréal par métro ou autobus. Vous ne voyez pas ce genre de situation dans les autres banlieues de la Rive-Sud ».

À son arrivée à la direction de la police, M. Robidoux a vu naître le projet « Gros bon sens », projet incitant les citoyens à faire leur part au plan de la sécurité publique. Il s'agit, somme toute, d'ouvrir l'œil dans notre environnement pour, le cas échéant, alerter les policiers.

« Ce programme a permis de diminuer considérablement les crimes contre la propriété », estime le chef Robidoux. Quelques chiffres: en 1983, Longueuil constatait un taux de criminalité de 104,1 par 1 000 habitants, tandis que Laval est à 64, Brossard à 70,4, Montréal (CUM) à 91,9, Québec à 115,2, Greenfield Park à 107,5, Hull à 153,5. « Il est périlleux de comparer ou de se baser uniquement sur les statistiques », interjette le chef Robidoux, en parcourant les rapports du ministère de la Justice.

Ce jeune grand-père, fils de Mme Antonette Robidoux, décédée le 2 avril dernier après avoir oeuvré longtemps auprès des jeunes, ce jeune grand-père, donc, issu d'une famille de 18 enfants (tous vivants), ne trébuche pas sur les fleurs du tapis.

« On compte au moins 109 Robidoux à Longueuil... je veux que toute la population de Longueuil soit protégée contre le crime », observe enfin le directeur en se disant que, finalement, la sécurité, c'est un peu l'affaire de tout le monde.

L'ACCIDENT D'AUTOBUS DE LA CTCUM QUI A FAIT 27 BLESSÉS

Un boulon mal ajusté aurait causé l'accident

Les premières constatations des enquêteurs révèlent qu'un boulon mal ajusté du système de direction serait à l'origine de l'accident d'autobus qui a fait 27 blessés, à la hauteur de Pointe-Claire, le 16 juin dernier.

ANDRÉ CÉPILOT

L'origine de l'accident d'autobus qui a fait 27 blessés, à la hauteur de Pointe-Claire, le 16 juin dernier.

Les enquêtes que mènent le ministère des Transports, la Commission de la santé

et de la sécurité au travail ne sont toutefois pas terminées.

Quant à la Sûreté du Québec, elle ne croit pas pour l'instant qu'il y ait eu négligence criminelle. Elle doit remettre sous son dossier au contentieux du ministère de la Justice qui aura à déterminer s'il y a lieu de porter des accusations criminelles.

Immédiatement après l'accident, la CTCUM a procédé à la vérification de toute sa flotte d'autobus, environ 2 000 vé-

hicules, qui confirmerait le respect des normes de sécurité.

Pour le moment, la cause la plus plausible de l'accident est ce boulon qu'un mécanicien aurait oublié de visser convenablement. Des expertises devraient par ailleurs établir le degré d'usure des différentes pièces du système de conduite de l'autobus.

On se rappellera qu'une vis de la barre de direction du véhicule avait été trouvée à

quelque 90 mètres du lieu de l'accident. Cette pièce, croit-on, s'est possiblement détachée peu avant l'embarquée. Le volant ne répondant plus aux commandes du conducteur, l'autobus a plongé dans un fossé qui longe l'autoroute 20.

Les 27 personnes qui se trouvaient à bord de l'autobus ont subi des blessures. Une femme souffrant de fractures est toujours hospitalisée. On s'attend à ce qu'elle obtienne son congé sous peu.

Après 11 mois de grève, le retour au travail se fait dans la joie à Marine

TRACY - Tranquillement, presque comme si la routine avait repris ses droits dès la signature des conventions, les employés de Marine Industrie à Tracy, du moins les 180 premiers rappelés, rentraient au travail hier midi, après la signature en pleine nuit des protocoles de retour au travail.

LILIANNE LACROIX

Sous les yeux attentifs de Richard Laperrière, chef de la Sûreté industrielle mué en hôte affable pour l'occasion et qui servait des mots de bienvenue ou une petite plaisanterie à chaque arrivant, la première centaine d'employés de production venaient « pointer » pour leur première journée de travail.

Après 11 mois, ça fait tout drôle, hein? lançait l'un.

Si tu veux savoir, ça fait surtout du bien, répliquait l'autre.

Même si ce premier arrivage s'est fait sans tambours ni trompettes, le sourire des ouvriers en disait long sur leur état d'esprit. « Ils m'ont appelé ce matin vers 10 ou 11h. Mais je ne commencerai pas à rechigner pour cela », avoue Claude Bellerose, magasinier à l'emploi de Marine depuis 21 ans.

Cette fois, on s'attend à un climat plus serein. Après tout, ça fait assez longtemps qu'on s'engueule, admet son compagnon Louis Millette, opérateur de matériel roulant depuis 35 ans.

Du côté des employés de bureau, on affichait le même enthousiasme: « On s'ennuyait de nos patrons... lancent Monique et Martine en riant. De toutes façons, dans les bureaux, ça n'a jamais été comme sur les chantiers. Le dialogue a toujours existé. L'an dernier, on avait

même suivi des cours de perfectionnement défrayés entièrement par la compagnie. »

Pour Raymond Leith, facteur, le conflit a été un peu moins pénible que pour certains de ses compagnons: « Ma femme travaillait, alors, c'était moins pire. Maintenant, ça devrait bien aller chez Marine... du moins jusqu'à la prochaine convention », lance-t-il avec un sourire.

Du côté des cadres, on espérait aussi un retour à un climat plus sain: « On sent que les employés sont enthousiastes, dit Guy Sarrazin, directeur des relations publiques. Tous m'ont salué au passage. Je n'ai pas senti la moindre amertume, que l'envie de retrousser ses manches et de reprendre le temps perdu ».

À son arrivée, M. Sarrazin a tout de même retrouvé des traces du conflit: « La première chose que j'ai vue en arrivant à mon bureau, ce sont des éclats de verre qui jonchaient encore le tapis et le caillou qu'on avait projeté depuis la voie ferrée. Après avoir vu tous ces sourires, j'ai été tout surpris de cette vision qui me replongeait dans le conflit... »

Du côté patronal, on affichait de bonnes résolutions: « Après un conflit de cette ampleur, il n'y a jamais de gagnant, explique M. Sarrazin. Chose certaine, nous allons maintenant nous employer à l'amélioration des conditions de travail, à établir un meilleur dialogue, peut-être avec de la médiation préventive. Il faut tenter d'associer nos employés aux enjeux dans lesquels on évolue. »

Le président du syndicat, François Lamoureux, ne cachait toutefois pas qu'un « bon



Comme la plupart de leurs camarades, Claude Bellerose et Louis Millette étaient soulagés de retourner au travail après onze longs mois de grève.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

nettoyage » pourrait améliorer ce climat: « Les employés rentrent satisfaits, heureux. On ne prévoit aucune animosité avec les contremaîtres. Mais un petit coup de balai du côté de la haute direction ne ferait peut-être pas de tort, question de nettoyer la vieille poussière. Plusieurs membres du conseil d'administration sont de Montréal, Rimouski, et donc loin des préoccupations des travailleurs d'ici. Au niveau syndical, le système démocratique empêche que les élus s'encrassent. La même

auto-analyse devrait peut-être exister du côté patronal. »

S'il est d'accord avec le principe d'encourager le dialogue, M. Lamoureux favorise la formation d'un comité permanent plutôt que le recours à la médiation préventive: « Un comité formé d'un représentant syndical, un représentant patronal, deux ouvriers et deux contremaîtres pourrait faire le point à chaque semaine sur l'état d'esprit qui règne dans l'entreprise. »

Pour M. Lamoureux, si le con-

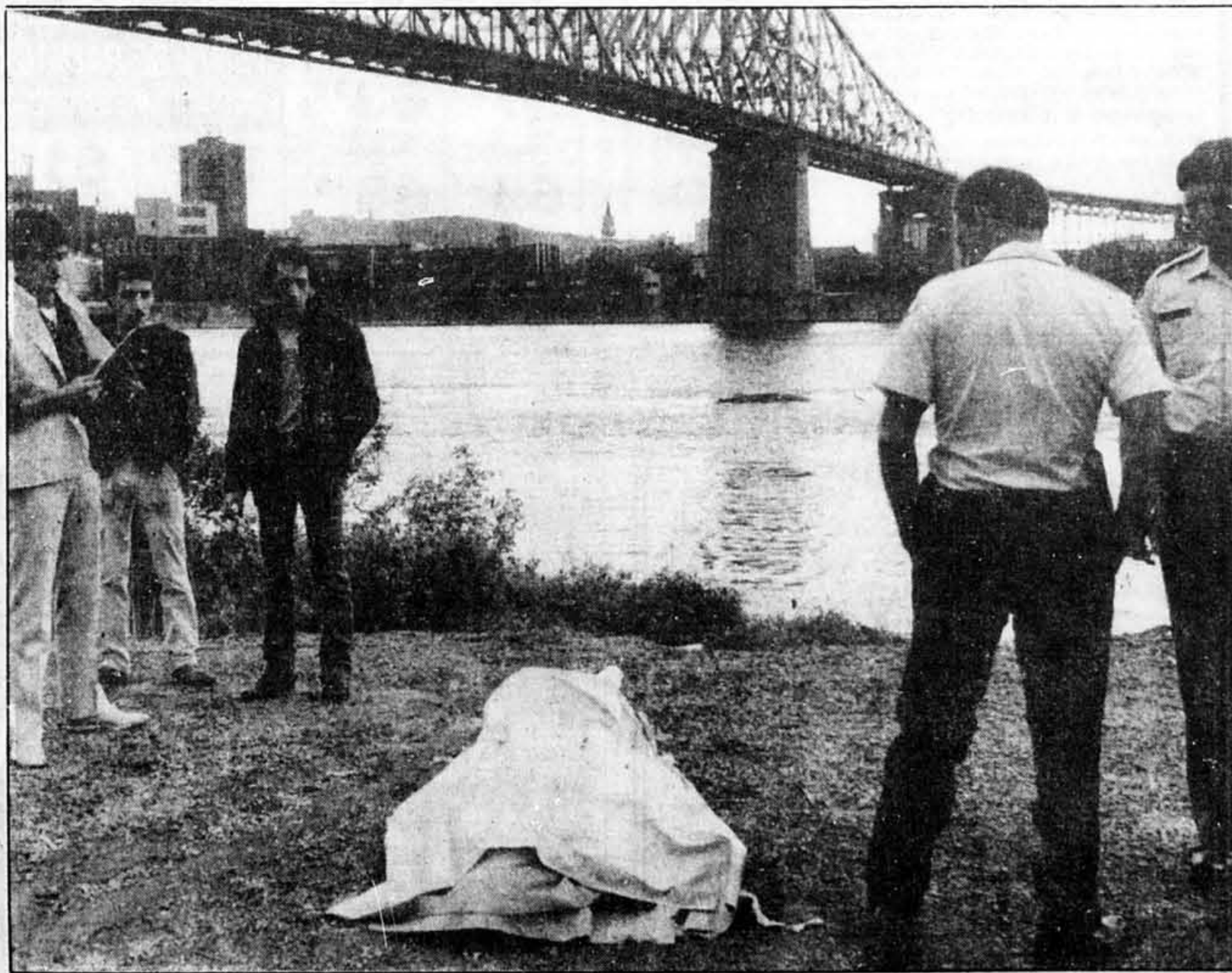
flit a été long et pénible, il a cependant porté ses fruits: « On est satisfaits de l'entente. Le conflit aura appris aux employés à se revaloriser, à revaloriser leur métier. Aujourd'hui, on a tous la même impression. On rentre enfin chez nous. »

Tous les employés de bureau devraient être rappelés dans la prochaine semaine mais certains employés de production devront, selon l'ancienneté, attendre jusqu'à trois semaines avant de revenir au boulot.

Corps d'un jeune homme retiré du fleuve sous le pont

Un jeune homme âgé de 17 ans environ a été retiré hier soir du fleuve Saint-Laurent, en bas du pont Jacques-Cartier, d'où des témoins l'auraient vu tomber mercredi dernier, lors de la dernière soirée du festival de feux d'artifice de La Ronde. La police des Ports nationaux faisait depuis cette date enquête sur la disparition de deux jeunes gens ayant environ le même âge et la même apparence, ce qui la porte à se montrer très prudente quant à l'identification du corps.

photo Denis Courville, LA PRESSE



Sept ans pour avoir tué son neveu de deux ans

WILNY DENEUS, la jeune mère de trois enfants qui a plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire de son neveu

JOYCE NAPIER

de deux ans le 14 mars dernier, a été condamnée à sept ans de pénitencier.

Vladimir Deneus, le petit qui est mort d'hémorragie interne, à la suite de coups qui lui ont été

assénés avec un objet « contondant », avait été confié à l'accusée par sa belle-soeur. Vladimir devait demeurer chez l'accusée un mois afin de permettre à sa mère de régler des affaires urgentes.

L'enfant était turbulent, dormait mal, pleurait beaucoup, criait et piquait des crises de nerf la nuit. C'est au lendemain d'une nuit presque blanche, alors que son mari Nicolas était au travail, que Wilny Deneus constata, s'il

faut en croire un rapport d'un psychiatre, que l'enfant « faisait des mouvements brusques, avait les dents serrées et avait aussi perdu conscience ».

L'accusée appela sa voisine qui frotta en vain la plante des pieds du petit avec une brosse pour lui faire reprendre conscience. On emmena ensuite l'enfant au centre hospitalier Saint-Laurent, où l'on administra des tranquillisants à Wilny Deneus. Elle aurait par la suite dit au psychiatre:

« Je pleurais beaucoup, je criais. »

Une sentence exemplaire

Mais même lors de ses entretiens avec le psychiatre John Wolwertz, au centre Tanguay, la jeune femme de 31 ans, incarcérée depuis son arrestation, et qui avait pourtant plaidé coupable, n'a pas relaté tous les faits de cette fatidique matinée de mars au cours de laquelle l'enfant a été battu à mort.

En imposant sa sentence, le juge Jacques Ducros de la cour

supérieure, a souligné le caractère atroce du crime — il s'agit d'un enfant de deux ans — sans aucune défense — et noté la fréquence de ce genre de crime qui a augmenté d'une façon dramatique au cours des dix dernières années. Il a jugé que cela exigeait, même dans ce cas, une sentence exemplaire.

Le juge a par ailleurs fait valoir que Mme Deneus n'avait pas de casier judiciaire et n'avait jamais, selon le médecin de famille, battu ses propres enfants.

COMITÉ D'ÉTUDE SUR LA FUSION

La CS des Mille-Îles reste sur ses positions

■ « Pour nous, rien n'est changé. Le gouvernement va certainement en appeler de la décision de la Cour supérieure. »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un porte-parole du président de la commission scolaire des Mille-Îles a ainsi réagi hier à la décision du juge André Brossard, de la Cour supérieure, qui a déclaré la loi 3 ultra vires. Ce jugement a pour effet d'empêcher l'application du décret visant à ramener à deux le nombre de commissions scolaires francophones sur le territoire de Laval.

La semaine dernière, le président de la CS des Mille-Îles, Jacques Boulianne, avait fait une violente sortie contre la Commission scolaire Les Écotes parce qu'elle s'opposait à former un conseil provisoire pour étudier les modalités d'une fusion.

« C'est on ne peut plus clair : 14 commissaires de la CS Les Écotes bloquent toute possibi-

té d'entente sur la formation d'un conseil provisoire et de ce fait compromettent la possibilité d'organiser la nouvelle commission scolaire dans des délais raisonnables et dans un contexte harmonieux. C'est toute l'organisation pédagogique et administrative de l'année scolaire 1986-87 qui se trouve de ce fait compromise par cette décision puisque nous n'aurons plus que six mois pour accomplir ce qu'il était déjà difficile de faire en un an », avait écrit M. Boulianne dans un long communiqué.

La CS des Mille-Îles en était arrivée à une entente avec la Commission scolaire Sainte-Thérèse relativement à la formation d'un comité provisoire.

Du côté de la Commission scolaire Chomedey de Laval, le directeur général Guy Lussier a mentionné qu'il n'avait pas encore pris connaissance du jugement du magistrat. « Nous allons l'étudier et nous ferons connaître nos commentaires par la suite », a-t-il dit.

Le gouvernement prévoit que la CS Chomedey conserve le même territoire, mais perd sa clientèle anglophone.

LA LOI 3 JUGÉE INCONSTITUTIONNELLE

Le monde scolaire savoure une victoire sans surprise

■ C'est sans surprise, mais non sans bonheur pour certains, qu'on a accueilli hier le jugement déclarant inconstitutionnelle la loi de la restructuration scolaire au Québec. Sans surprise, parce que les plus aguerris savaient déjà qu'on ne peut modifier le système scolaire du Québec sans buter sur l'iceberg que constitue l'article 93 de l'acte confédératif de 1867.

MARIANE FAVREAU

Avec bonheur pour certains, parce que le jugement confirme et renforce l'idée que les quatre commissions scolaires confessionnelles du siècle dernier (et les dissidentes) sont plus autonomes et immuables que le ministère de l'Éducation lui-même. Ce qui n'est pas une mince victoire pour l'autonomie locale.

Ni le ministère de la Justice, ni celui de l'Éducation n'avaient de commentaires à faire, hier, sur le fait que la vaste réforme scolaire est à l'eau. Les porte-parole des ministres Pierre-Marc Johnson et François Gendron ont indiqué qu'il faudra d'abord étudier et analyser le jugement avant de décider des suites à lui donner. Au ministère de la Justice, on veut comprendre notamment « pourquoi nos arguments n'ont pas été retenus ». Ce n'est donc qu'après ces exercices de clarifications qu'on dira si on va en appel ou non, et quelle sera la ligne politique adoptée.

L'article 93

Pour le constitutionnaliste Gil Rémillard, l'article 93 fait toujours problème et devrait faire partie des négociations constitutionnelles du Québec avec le reste du Canada. « On l'a dans les jambes continuellement, et pas seulement au Québec, en Ontario aussi. Il consacre la division des compétences en éducation, basée sur la religion. »

« En principe, ce sont les provinces qui ont compétence en éducation. Mais ces droits et privilèges qui appartiennent, en 1867, à des catholiques et des protestants, et qui sont protégés par la constitution, ne sont plus nécessairement les mêmes qu'à l'époque. Il faut resituer l'article 93 dans son contexte normal, voir si c'est encore pertinent. Pour ma part, ce ne l'est pas. »

Alliance-Québec

Alliance-Québec, qui s'était prononcée en faveur de commissions scolaires linguistiques, croit que ce jugement qui invalide une législation majeure, peut mettre le gouvernement dans l'embarras si la loi 29 (qui en découle) est toujours en vigueur, ce qui n'est pas clair.

Le président, M. Michael Goldbloom, estime qu'on peut trouver d'autres moyens de créer un système linguistique. L'une des options à envisager, croit-il, est une révision constitutionnelle qui garantirait les commissions scolaires linguistiques en rendant l'éducation confessionnelle possible.

Il estime également que l'effet du jugement n'est peut-être pas uniquement de rétablir le statu quo en matière de structures confessionnelles. Il y voit une définition très stricte de commissions scolaires confessionnelles qui pourrait avoir d'autres conséquences.

Il rappelle, comme plusieurs autres porte-parole, que son groupe avait demandé au gouvernement de soumettre sa loi en Cour d'appel, pour en vérifier la constitutionnalité, avant de s'engager dans le processus de restructuration. Ce qu'il n'a pas fait. Entre-temps, dans certains milieux, la restructuration est engagée : une douzaine de commissions scolaires fusionneront le



Michel Pallascio, président de la CECM.

primaire et le secondaire dès le 1^{er} juillet tandis qu'ailleurs, le redécoupage du territoire est en voie de se faire.

Le monde scolaire

Le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Me Jacques Mongeau, s'attendait à ce jugement. « Pour l'instant, constate-t-il, la loi de la restructuration scolaire est bloquée dans tous ses aspects. Mais cela n'est pas catastrophique, assure-t-il en réponse à une question. Parce que, indépendamment de tout, on a quand même un système scolaire qui marche et dont la population est satisfaite. »

Est-ce que cela ne fige pas le système scolaire dans des structures du siècle dernier, établies

en 1867 ? « C'est très théorique, croit Me Mongeau qui estime qu'un changement de structures pourrait dépendre de la volonté de la population. Il s'interroge encore pour savoir où le gouvernement avait pris ce mandat de modifier les structures. »

L'Association des commissions scolaires protestantes du Québec et la CECM qui ont mené l'affaire devant les tribunaux se réjouissent du jugement qui leur donne raison sur toute la ligne. Pour M. John Simms, président de l'ACSPQ, c'est depuis 1979 (loi de la fiscalité municipale) que le gouvernement s'attaque aux garanties constitutionnelles des commissions scolaires confessionnelles et « nous enlève nos droits ». Aussi, après bien des avertissements au gouvernement, savoure-t-on la victoire d'hier.

Doit-on dire adieu pour toujours aux commissions scolaires linguistiques ? « Cela dépendra de la coopération qui s'établira dans l'avenir », de dire M. Simms. Il assure que son groupe n'échangera pas la garantie des commissions scolaires confessionnelles sans une bonne garantie constitutionnelle à l'égard d'éventuelles commissions scolaires linguistiques.

À la CECM aussi, on n'avait jamais douté de la victoire. « L'Assemblée nationale ne peut valablement retirer le caractère confessionnel catholique des écoles de la CECM, constate son président, Me Michel Pallascio, ni réduire son territoire à celui de 1867. »

Le vice-président, M. Bernard Grégoire rappelle que tous les commissaires de la CECM ont été élus en accord avec le maintien des structures confessionnelles. Il pense toutefois qu'on peut moderniser le système sans passer par le grand chambardement que proposait le gouvernement.

EN BRIEF

Le PQ fait des économies

■ Les candidats au leadership du Parti québécois vont vraisemblablement économiser au chapitre des dépenses grâce à une initiative dont les détails seront arrêtés dans quelques jours par l'exécutif national. L'envoi par la poste des dépliants publicitaires des différents candidats sera centralisé par le parti afin d'épargner de l'argent au chapitre des frais postaux, a appris la Presse canadienne. La présidente intérimaire du PQ, Mme Nadia Assimpoulos a expliqué en fin de semaine que le simple envoi par la poste d'un dépliant aux quelque 200,000 membres que le parti devrait compter à la mi-août se traduirait par des frais de \$75,000 en coûts d'impression, d'expédition et de manutention.

Les parlementaires canadiens à Québec

■ L'Assemblée nationale du Québec sera l'hôte, du 21 au 27 juillet prochain, de la 25e Conférence de la région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC). Lieu privilégié d'échanges entre des représentants du parlementarisme à la britannique, cette conférence réunira des députés des dix provinces canadiennes et du parlement fédéral de même que des observateurs en provenance des États-Unis.

Trudeau en URSS

■ M. Pierre Trudeau, ancien premier ministre canadien, est arrivé hier à Moscou pour un séjour de près d'un mois en Union soviétique, a-t-on appris auprès de l'Institut des États-Unis et du Canada de l'Académie des sciences d'URSS dont il est l'hôte. M. Trudeau demeurera jusqu'à vendredi dans la capitale soviétique, avant d'effectuer une tournée d'information à l'intérieur du pays, indique-t-on de même source.

Des pressions sur Frank Miller

■ Pendant que le libéral David Peterson est assermenté premier ministre de l'Ontario, des pressions commencent à s'exercer sur le conservateur Frank Miller, qui a perdu le poste, pour qu'il abandonne également la direction du parti. Ces pressions proviennent surtout des partisans de M. Larry Grossman, qui a été le principal adversaire de M. Miller au congrès de leadership du 8 février. Un ami intime de M. Miller a déclaré : « Il veut rester, mais je ne crois pas qu'il le fasse s'il lui faut continuellement se mettre à l'abri des couteaux ou s'il voit le parti déchiré. »

Une statue de Diefenbaker

■ Le ministre canadien des Travaux publics, M. Roch La Salle, a annoncé hier la formation d'un comité dont le mandat sera de voir à l'érection d'une statue à la mémoire de l'ancien premier ministre John Diefenbaker. La Chambre des communes a unanimement donné son approbation au projet.

Lougheed à la retraite?

■ Au cours de la campagne électorale de 1982, le premier ministre Peter Lougheed a laissé entendre à plusieurs occasions qu'il livrait son dernier combat. On s'attend toujours depuis ce temps, semaine après semaine, qu'il donne sa démission. La dernière rumeur, justement, voudrait qu'il le fasse à l'occasion d'une réunion des parlementaires conservateurs, aujourd'hui ou demain. Lors des élections de 1982, M. Lougheed a remporté 75 des 79 sièges de l'Assemblée législative. Il est premier ministre de l'Alberta depuis 1971.

Les ameublements défi vous défi



\$880⁰⁰



\$208⁰⁰

\$205⁰⁰



\$225⁰⁰

Oui, c'est un DÉFI que nous vous lançons de trouver une meilleure affaire sur du mobilier de qualité supérieure, tel que «EXCEPTION» en bois de chêne et de noyer

à 50% de réduction

Aussi, nous vous DÉFIONS de trouver un meilleur service au niveau du personnel, incluant la planification d'espace à bureaux et de design en aménagement commercial.

Et aussi, DÉFI vous donne un service de livraison rapide.

Visitez notre salle de montre dès aujourd'hui, et découvrez nos prix spéciaux sur autres mobiliers de bureaux et accessoires de qualité.

LES AMEUBLEMENTS DEFI INC.

1100 rue Victoria
Ville Lemoyne (St-Lambert)
Près de St-Louis, Téléphonez au: 465-7524 (514)






Hâtez-vous! La vente se termine samedi.

VENTE EN PLEIN AIR

VENTE DE RADIAUX À BANDE BLANCHE

45⁹⁵ VIVA / VIVA II P155/80R13
57⁹⁵ VIVA / VIVA II P185/80R13
63⁹⁵ VIVA / VIVA II P185/75R14
65⁹⁵ VIVA / VIVA II P195/75R14
68⁹⁵ VIVA / VIVA II P205/75R14
72⁹⁵ VIVA / VIVA II P205/75R15
77⁹⁵ VIVA / VIVA II P215/75R15
80⁹⁵ VIVA / VIVA II P225/75R15

VENTE DE RADIAUX CEINTURÉS D'ACIER POUR VOITURES NORD-AMÉRICAINES ET IMPORTÉES

59⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 155SR12	61⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 155SR13	63⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 165SR13	68⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 175SR13
69⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 175/70SR13	77⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 165SR15	79⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 165/70SR13	82⁹⁵ GRAND PRIX 'S' FLANC NOIR 165/70R14

VENTE DE PNEUS DE PERFORMANCE À LETTRES BLANCHES

87⁹⁵ EAGLE ST P185/70R13	98⁹⁵ EAGLE ST P195/70R14	103⁹⁵ EAGLE ST P205/70R14
106⁹⁵ EAGLE ST P225/70R14	112⁹⁵ EAGLE ST P225/70R14	116⁹⁵ EAGLE ST P225/70R15

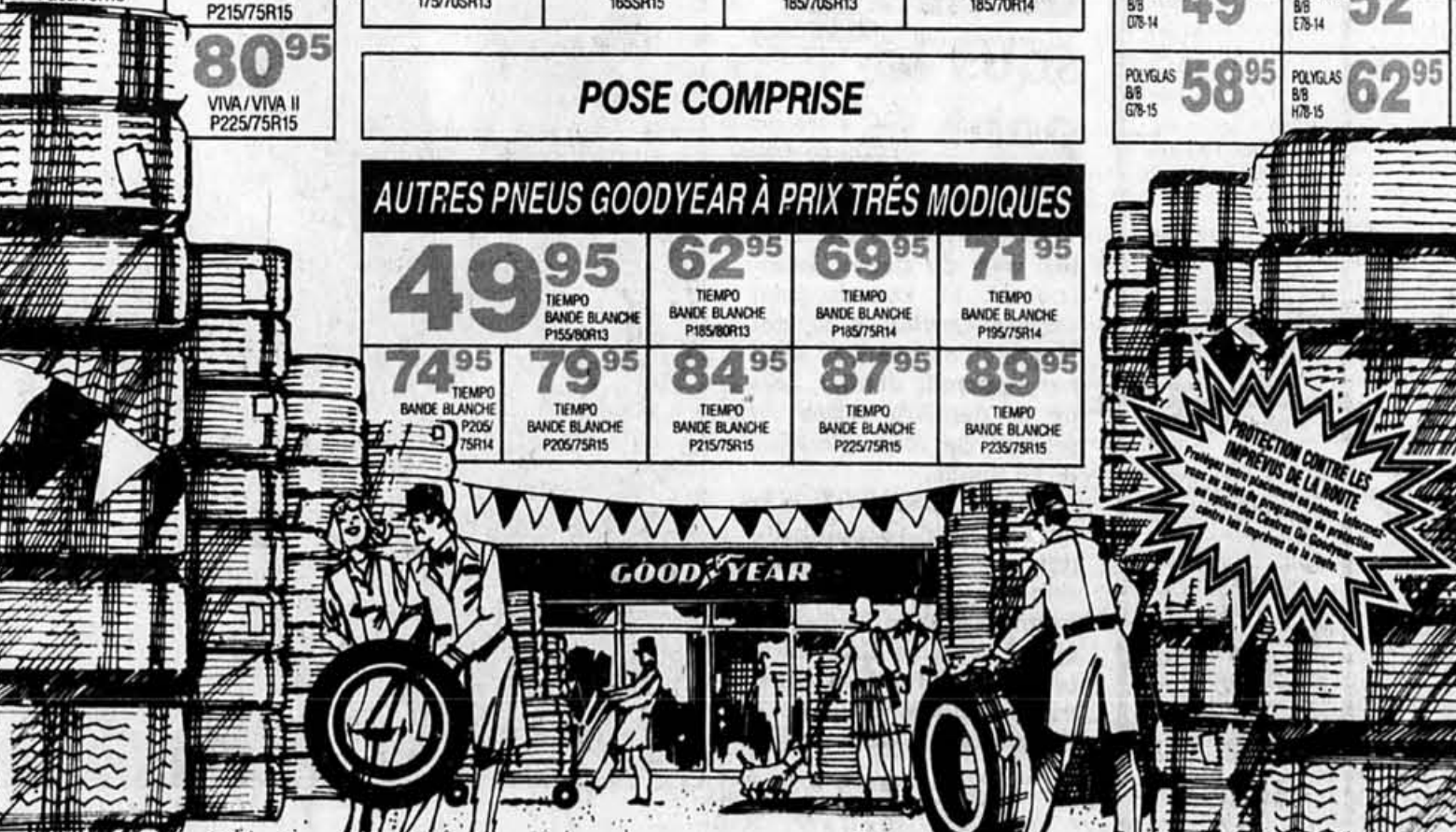
PNEUS CEINTURÉS À RABAIS

POLYGAS 88 600-12 38⁹⁵	POLYGAS 88 A78-13 43⁹⁵
POLYGAS 88 078-14 49⁹⁵	POLYGAS 88 078-14 52⁹⁵
POLYGAS 88 078-15 58⁹⁵	POLYGAS 88 078-15 62⁹⁵

POSE COMPRISE

AUTRES PNEUS GOODYEAR À PRIX TRÈS MODIQUES

49⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P155/80R13	62⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P185/80R13	69⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P195/75R14	71⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P195/75R14
74⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P205/75R14	79⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P205/75R15	84⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P215/75R15	87⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P225/75R15
89⁹⁵ TEMPO BANDE BLANCHE P225/75R15			



PROTECTION CONTRE LES IMPRÉVUS DE LA ROUTE

Prenez un contrat de protection et évitez les coûts de réparation. Informez-vous auprès des Centres Go Goodyear pour les détails de la route.

NOMBREUX PNEUS ÉPATANTS OFFERTS À PRIX RÉDUITS ÉPATANTS.

CENTRES GO GOODYEAR

MONTRÉAL
9170, rue Sherbrooke est*
352-2662
5750, Côte de Liesse*
731-6471
2515, rue Ontario est*
527-8384
AHUNTIC
10220, boul. St. Laurent*
381-2591

MONTRÉAL - CENTRE-VILLE
11, boul. de Maisonneuve est*
849-8031
PAPINEAU
5115, Papineau*
527-9854
ST-LEONARD
9255, boul. LaSalle*
353-0833
VERDUN
4000, av. Verdun*
761-4568

LAVAL-CHOMEDÉY
1250, boul. Labelle*
888-3575
LAVAL-PONT-VIAU
366, boul. des Laurentides*
667-0210
LA SALLE
1870, av. Dollard*
363-0833
VERDUN
4000, av. Verdun*
761-4568

CHATEAUGUAY
104, boul. d'Anjou*
691-3190
LONGUEUIL
85, boul. Ste-Foy*
878-5250
DOLLARD-DES-ORMEAUX
4910, chemin des Sources*
864-8532
ST-MICHEL
2845, rue Jean-Talon est*
729-4394

CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR
ST-LAURENT
1340, montée de Liesse
354-9312

ANJOU
4301, boul. Métropolitain
354-7444

*Les services informatisés ne sont offerts que dans ces établissements.

• De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine • Samedi de 7 h 30 à 17 h 00 • Garantie à l'échelle nationale • Portez le tout à votre compte

RENCONTRE LÉVESQUE-MULRONEY

Pas d'accord constitutionnel avant un an... au moins

Le premier ministre fédéral, Brian Mulroney, et son homologue du Québec, René Lévesque, conviennent qu'il ne puisse y avoir une entente sur la Constitution avant un an au moins, étant donné la nouvelle situation politique dans la province.

MAURICE JANNARD

Toutefois, hier, lors d'une rencontre d'une heure et quart à Mirabel, les deux premiers ministres se sont mis d'accord pour confier dès l'automne prochain à leurs fonctionnaires respectifs les travaux préparatoires en vue d'une nouvelle ronde de négociations.

Entre temps, René Lévesque avisera les premiers ministres des autres provinces de la position québécoise lors de leur réunion en août prochain à Terre-Neuve.

Tout à tour, hier, devant les journalistes, en conférences de presse distinctes, MM. Mulroney et Lévesque ont expliqué que les discussions formelles sur la Constitution étaient reportées à l'automne.

« M. Lévesque sera d'accord avec moi: il est plutôt invraisemblable que l'on puisse s'entendre sur une question aussi complexe d'ici à l'automne », a déclaré le premier, Brian Mulroney.

Il a indiqué toutefois qu'avant l'élection du nouveau dirigeant péquiste, Ottawa et Québec, de même que les autres provinces peuvent établir quelle procédure sera suivie pour la nouvelle ronde de discussions constitutionnelles.

« Nous nous sommes mis d'accord pour entamer le processus qui permettra à nos conseillers de se rencontrer l'automne prochain afin de commencer le travail de déblayage de terrain », a précisé le premier ministre fédéral.

En anglais, M. Mulroney devait ajouter que les ministres responsables du dossier seront impliqués aussi dans le travail d'élaboration de la procédure.

« Si on peut faire progresser le dossier de procédure c'est déjà ça au moins d'acquis ».

Engager le processus

Pour sa part, même s'il ne sera plus là l'automne prochain, René



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et son homologue québécois, M. René Lévesque, se sont rencontrés hier à Ottawa. Les deux hommes ont notamment abordé la question du dossier constitutionnel.

Lévesque aura voulu mettre en branle un certain processus.

« Il est entendu que d'ici le mois d'août, de part et d'autre, on va essayer de rejoindre nos collègues des neuf autres gouvernements de façon à ce que tout le monde soit rendu plus conscient du fait que c'est marqué pressé et que c'est marqué important ».

Le mois prochain, le premier ministre québécois rencontrera en effet ses homologues provinciaux.

Après quoi, il reconnaît que son successeur et qu'éventuellement un autre gouvernement du Québec poursuivra le débat.

Sur la question de l'échéance, il partage l'opinion de Brian Mulroney.

« Si cela doit se régler, au plus tôt, cela ira à l'année prochaine probablement. Et cela serait très vite ».

M. Lévesque se dit heureux de constater que l'interlocuteur fédéral actuel reconnaît le Québec comme un peuple distinct. M. Mulroney a parlé toutefois de

« province distincte ». Le dirigeant péquiste laisse voir alors que l'on peut s'entendre sur les mots et il rajoute celui « d'Etat provincial ».

Le sommet francophone

Il a été question aussi du sommet de la francophonie, mais Ottawa et Québec divergent d'opinion.

Brian Mulroney a dit que l'on cherchait une formule qui plaise à tout le monde et qui tiendrait compte de d'autres provinces comme celle du Nouveau-Brunswick.

René Lévesque trouve que le fédéral traîne les pieds. « Ça patage à Ottawa, ce n'est pas clair dans leur esprit », a-t-il dit. Il affirme toutefois que Paris, source de la francophonie, détiendrait la commande.

Les deux hommes ont abordé des questions économiques comme le dossier Pétromont et la pérennité.

Dans le second cas, M. Lévesque répète encore que la position d'Ottawa est une injustice totale.

La génération des « baby-boomers » prend le pouvoir aujourd'hui en Ontario

OTTAWA — Le premier lieutenant de David Peterson, Robert Nixon, avait 15 ans en 1943: il conduisait alors la voiture de son père, Harry Nixon, premier ministre de la province et chef d'un parti libéral en pleine débandade.



MICHEL VASTEL

de notre bureau d'Ottawa

C'est le plus près que la nouvelle équipe qui s'installe aujourd'hui à Queen's Park se soit jamais approchée du pouvoir. Tous les autres conseillers du nouveau premier ministre de l'Ontario, y compris David Peterson lui-même, n'ont même pas de souvenirs d'enfance, ils sont tous nés après le début de l'ère tory qui s'achevait mercredi dernier avec la démission officielle de Frank Miller.

Si on exclut Robert Nixon lui-même, la moyenne d'âge des huit principaux conseillers politiques de David Peterson dépasse à peine les 36 ans! « Nous sommes une génération de « baby-boomers », lance l'un d'eux. Le nouvel Ontario, c'est nous ».

Mardi dernier, après la défaite du gouvernement Miller, David Peterson dinait en compagnie de quelques uns de ces artisans de sa victoire et leur confia: « ne me laissez jamais seul avec l'un d'entre vous. Je veux être sûr de faire face à toutes les options possibles ».

La poignée de conseillers associée à David Peterson depuis son accession à la tête du parti libéral au début de 1982 constitue un groupe hétéroclite difficile à manoeuvrer: « on s'engage parfois comme il faut mais Peterson encourage cela ».

La famille

Cette génération des « baby-boomers » comme on l'appelle en Ontario partage avec David Peterson un profil moderne: des parents qui vieillissent et arrivent à l'âge de la retraite, une femme qui travaille et deux ou trois enfants. « Lorsque Peterson parle des valeurs familiales, il est très sérieux » confie un de ses proches, et à sa première conférence de presse de premier ministre, il confiait effectivement aux journalistes: « il y a quelque chose de plus durable que la politique, c'est la famille ».

David Peterson parle ainsi de sa famille comme Bill Davis parlait de Brampton. Selon les stratégies libérales, c'est justement ce qui l'a rendu tellement sympathique aux Ontariens moyens, en particulier dans les centres urbains. C'est incidemment un profil que Brian Mulroney a lui-même utilisé pendant sa campagne électorale. Le chef libéral oppose ainsi l'image d'une famille moderne — sa femme est actrice professionnelle et il a trois jeunes enfants — à celle d'un grand-père, sympathique certes, mais à la démarche mal assurée.

En somme, Peterson et ses conseillers sont de jeunes « yuppies » dans une Ontario qui rêve d'une nouvelle prospérité. Et il y a plus: trois de ses adjoints sur huit sont des « ethniques » et ce n'est pas un hasard.

Le défi du pluralisme

Le défi le plus important de l'Ontario, et encore mal perçu par les observateurs de l'extérieur, c'est en effet l'émergence d'une société de plus en plus pluraliste. La vaste majorité des Néo-Canadiens — en particulier les minorités dites « visibles » — s'installent en Ontario.

Peterson et son équipe sont donc l'envers d'un monde anglo-protestant, infiltré de loges orangistes. Plusieurs sont juifs ou catholiques, ils ont étudié dans les meilleures universités américaines, ils ont vécu, dans leur jeunesse, les dernières parades des loges orangistes.

Aussi pluraliste soit-elle, il y manque cependant au moins un Franco-Ontarien. David Peterson semble d'ailleurs toujours avoir été mal à l'aise avec ce groupe d'un demi million de francophones. Hormis lui-même et son chef de cabinet, aucun de ces adjoints n'est bilingue.

L'idéal que David Peterson a insufflé à son groupe, c'est en premier lieu de construire une société tolérante. « Cela ne se fera pas du jour au lendemain, confie l'un d'eux. A travers les débats sur le financement des écoles catholiques, il faudra apprendre aux protestants à vivre avec d'autres systèmes que le leur. A travers les débats d'une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme, il faudra apprendre aux anglais à vivre avec d'autres cultures, y compris la culture française. Et enfin, il faut préparer les Ontariens à vivre avec des groupes de plus en plus importants d'immigrants de couleur ».

L'autre objectif de David Peterson c'est de donner à sa province un système d'éducation entièrement nouveau et, par certains côtés, révolutionnaire. Une province extrêmement traditionnelle va devoir s'habituer à une société en constante réadaptation. « Il va falloir apprendre aux gens à apprendre, toute leur vie », confie l'un des principaux conseillers politiques de Peterson.

Malgré leur jeunesse, les adjoints de Peterson savent que la bataille sera difficile à mener. « Il est bien vrai que cette province a atteint l'âge de la maturité, reconnaît l'un d'entre eux en évoquant un slogan de la campagne électorale, mais il suffit d'une petite minorité très sectaire de 10 ou 15 p. cent de la population pour mettre la province à feu et à sang et creuser de profondes cicatrices qui mettront des années à se refermer ».

La jeune équipe

Outre Robert Nixon, ancien chef libéral et que certains voient déjà comme ministre des Finances ou vice-premier ministre, il faudra compter sur Sean Conway, un jeune député de la région d'Ottawa, 33 ans, que David Peterson consulte sur tout. Un autre élément clef du caucus sera sans doute Ian Scott, la cinquantaine, un avocat très proche des néo-démocrates et artisan du Pacte conclu avec Bob Rae.

Le secrétaire principal du nouveau premier ministre ontarien sera sans doute Hershell Ezrin, 38 ans, ancien diplomate et conseiller de Pierre Trudeau pendant l'opération de rapatriement de la Constitution. Des jeunes loups comme Ross McGregor, 38 ans, directeur de la campagne électorale en avril dernier, Tom Zizys, 30 ans, directeur de la recherche au parti, et Vince Borg, 29 ans, intime de David Peterson et une plume redoutable, sont autant de noms à retenir.

Tout cela ressemble un peu à l'équipe de « cégepiens » dont on accusait Robert Bourassa de s'être entouré en 1970. « C'est vrai que nous sommes un groupe d'idéalistes, confie l'un des proches de David Peterson, mais ce qui va le sauver, c'est qu'il y a des choses qu'on ne lui fera jamais dire, tout simplement parce qu'il n'y croit pas ».

PENSIONS DE VIEillesse

Wilson refuse de confirmer s'il reviendra sur sa décision

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, refuse toujours de s'engager à annoncer avant la fin de la session, prévue au calendrier des Communes pour le 28 juin, l'intention de son gouvernement de revenir sur la décision de désindexer partiellement les pensions de vieillesse à compter du 1^{er} janvier 1986.

Contrairement à son chef, le premier ministre Brian Mulroney, qui depuis bientôt un mois laisse entendre que le gouvernement surveille attentivement la situation économique et qu'il pourrait bien revenir sur sa décision dans les plus brefs délais, M. Wilson laisse entendre que les personnes âgées ne seront pas touchées avant le début de l'année prochaine et que de ce fait une décision rapide n'est pas vraiment requise.

Aux questions répétées du chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, et de son collègue M. Neil Young, qui ont tenté, hier aux Communes, de souligner l'engagement du ministre des Finances d'annoncer son recul avant les vacances parlementaires, les mêmes réponses, entendues depuis un mois, ont été fournies par M. Wilson.

« Je suis très sensible, a-t-il souligné, aux opinions émises par les personnes âgées. Je les ai rencontrées à plusieurs occasions. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises dans cette Chambre, comme le premier ministre et le ministre de la Santé et du Bien-être social (M. Epp) l'ont déjà exprimé, nous surveillons la situation et une décision appropriée pourra être prise ».

ACHETEZ
UNE UNITÉ MURALE
MAINTENANT ET RECEVEZ
UN CADEAU GRATUIT!

Gratuit ensemble de
verres 7 morc. avec tout
achat de \$399 et plus

Gratuit ensemble de
verres 18 morc. avec tout
achat de \$549 et plus

Gratuit service de vaisselle
20 morc. avec tout
achat de \$666 et plus
*Vente se termine
le 14 juillet 1985



\$399

Unité 2 pièces: inclus porte vitrée, lumière intérieure, 18" pour T.V. couleur, 18" pour table tournante, disponible finis feck, chêne clair, amande. 72" x 15/18" x 72" h

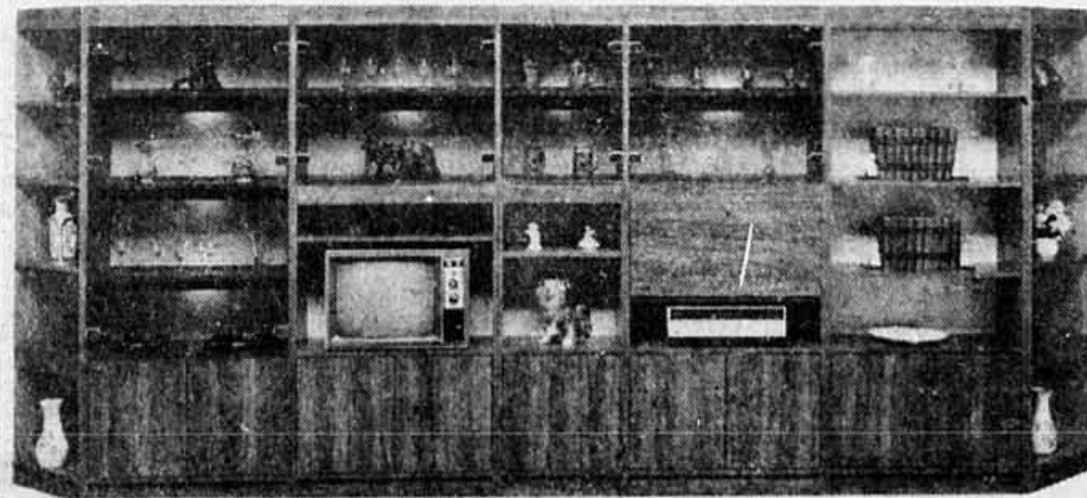
Gratuit ensemble de verre 7 morceaux avec tout achat de \$399 et plus



\$549

Unité de 3 pièces, inclus porte vitrée, lumière intérieure, contour laiton, section pour bar, fini amande. 87" x 15 x 72" h

Gratuit ensemble de verres 18 morceaux avec tout achat de \$549 et plus



LIVRAISON IMMÉDIATE

Gratuit
service de
vaisselle 20
morc. avec tout
achat de \$666
et plus

\$100 \$290 \$235 \$175 \$260 \$165 \$100
15 x 15 x 77 32 x 15 x 77 32 x 15 x 77 20 x 17 x 77 32 x 15 x 77 32 x 15 x 77 15 x 15 x 77

3 pièces centrales, toutes avec portes vitrées et éclairage
Finis amande, chêne clair, pacane

ENEZ VISITER NOTRE SALLE D'EXPOSITION

\$666

OUVERT
LE DIMANCHE
10 h à 16 h

FURNALLE Inc.

8495, boul. Décarie

au nord de Jean-Talon et
au sud du Métropolitain.

MasterCard

VISA

340-9400

De la Savane
sortie
Sorel/ Décarie

HEURES D'OUVERTURE
LUN MAR MERC VEN 9h à 18h
JEUDI 9h à 21h
SAMEDI 10h à 18h
DIMANCHE 10h à 16h
FRAIS DE LIVRAISON EN SUS

Y a-t-il un remède anti-terroriste ?

Subitement, le monde de l'aviation commerciale n'a plus qu'une idée en tête et qu'un mot à la bouche: sécurité.

Réunion extraordinaire, aujourd'hui, de l'Association internationale du transport aérien. Washington émet des recommandations. Mesures exceptionnelles annoncées aux aéroports internationaux d'Australie, de Singapour, de Malaisie, du Népal, de Hong Kong et d'ailleurs. À Ottawa, le ministre des Transports, M. Donald Mazankowski, annonce l'achat de 20 appareils à rayons X pour scruter les bagages des passagers de tous les vols internationaux dans les aéroports canadiens.

En plus, les compagnies aériennes envisagent de prendre des moyens additionnels pour se prémunir contre le terrorisme et la piraterie. Elles s'apprennent à se préserver contre les autorités locales de certains pays dont elles jugent insuffisantes les méthodes de protection.

C'est beaucoup. Mais après les attentats perpétrés contre TWA, Air India et CP Air, on comprend très bien ce genre de réactions. L'attitude des sociétés aériennes est tout à fait compréhensible. Elle peut être utile. Elle risque d'être insuffisante; il faudra davantage.

Car il ne s'agit pas uniquement d'un problème nouveau auquel doit faire face un certain nombre de transporteurs aériens mais plutôt d'un drame humain que doit affronter toute la société. Dans ce cas-ci, ce sont les gouvernements qui doivent prendre les choses en main pour défendre les citoyens contre la folie, le fanatisme et la déshumanisation du monde.

Une columnist du New York Times, Flora Lewis, écrivait lundi qu'il était temps de lancer «un appel pour un accord international contre le terrorisme». En fait, un accord semblable à ceux de Genève pour régler les conflits armés qui apparaissent non seulement entre les États mais entre les groupes de pression à l'intérieur des États; et qui obligerait les États signataires.

La suggestion est valable: il faut que les pays préoccupés de paix se rapprochent les uns des autres et trouvent un intérêt commun dans leur protection contre le terrorisme.

Mais la suggestion est presque totalement idéaliste. Comment convaincre des États qui, comme l'Iran, utilisent eux-mêmes le terrorisme? Et comment combattre des groupes contre lesquels les États, comme l'Inde, se montrent impuissants? Et comment s'associer rationnellement contre la passion et contre le fanatisme nationaliste ou religieux? Comment faire abstraction de l'impuissance américaine devant les étudiants de Khomeiny et les rebelles de Berri?

Presque totalement idéaliste mais pourtant utile, une entente pourrait lier le plus grand nombre de pays possibles contre les agissements des terroristes. Aucun pays civilisé ne devrait accepter de négocier avec eux. Aucun signataire de l'entente ne devrait les accueillir et les garder chez lui.

On pourra au moins identifier et éviter les pays récalcitrants. On pourra prendre des moyens de pression contre eux.

Ce qui n'empêchera pas les bandits d'agir à certains moments. Contre eux et à cause d'eux, les aéroports et les sociétés d'aviation devront utiliser de meilleurs moyens de protection. Avec un peu d'imagination et de bonne volonté, il devrait y avoir possibilité de ne pas trop pénaliser les voyageurs. Mais que ceux-ci se rappellent qu'ils doivent d'abord être protégés. Présentement, ni la loi ni la raison ne suffisent.

Jean-Guy DUBUC

La lune de miel de M. Gorbatchev

En plus de trois mois qu'il est à la tête de l'Union soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev a eu bonne presse. M. Gorbatchev est jeune, il se présente bien et il succède à une décennie d'immobilisme et d'incertitude au Kremlin. Bref, M. Gorbatchev a donné espoir aux Soviétiques et aux étrangers et il a eu droit à la traditionnelle «lune de miel» que l'on accorde aux présidents américains nouvellement élus pendant leurs cent premiers jours.

Maintenant que cette période de grâce est écoulée, on regarde de plus près les problèmes et la façon dont le nouveau chef tente de les résoudre: M. Gorbatchev aura sans doute besoin de tous les talents qu'on lui prête pour préparer l'Union soviétique à affronter le XXI^e siècle.

Les prédécesseurs de M. Gorbatchev ont su étendre le pouvoir soviétique dans le monde mais cette expansion pose des problèmes. La présence soviétique en Afghanistan et en Asie du Sud-Ouest est contestée sur le terrain. En Afrique, les gouvernements marxistes ont de graves difficultés: ni la famine en Éthiopie, ni les accords entre le Mozambique et l'Afrique du Sud ne sont des fleurons pour l'Union soviétique. De son côté, Cuba cherche un accommodement avec les États-Unis afin de moderniser son économie.

En Europe, l'installation des euromissiles a été un échec pour l'Union soviétique qui avait livré une campagne de propagande véhémente pour en arrêter le déploiement. L'amélioration de la capacité conventionnelle de l'OTAN est une autre preuve de la détermination accrue de résister à une agression ou au chantage militaire.

Une vaste présence dans le monde, tant militaire que politique, est coûteuse; avec l'ambition américaine de développer un système de défense spatiale, son coût pourrait devenir prohibitif pour l'Union soviétique. Jusqu'à présent, elle a pu restreindre la consommation de ses citoyens pour financer cette présence, que ce soit le développement de nouveaux armements ou l'aide versée à Cuba et au Vietnam. Cette aide pose maintenant des problèmes: les engagements extérieurs du gouvernement soviétique pourraient augmenter juste au moment où l'économie soviétique connaît sa croissance la plus lente depuis la dernière guerre.

M. Gorbatchev voudrait éviter d'abaisser le niveau de vie des consommateurs pour consolider le pouvoir soviétique dans le monde; il doit donc améliorer la productivité pour assurer une croissance économique assez forte. Il semble avoir donné la priorité à cette tâche d'intendance au cours de ses trois premiers mois en essayant de rendre la bureaucratie plus sensible aux besoins économiques et en stimulant les travailleurs.

Il n'est pas dit qu'il y parviendra mieux que ses prédécesseurs. Il devra être un véritable révolutionnaire s'il veut sortir de l'ornière des grandes réformes coûteuses qui accouchent d'une souris et s'il veut entreprendre les réformes moins ambitieuses mais plus fondamentales qui transformeraient l'économie soviétique. Quand des pays communistes l'ont essayé, un certain libéralisme politique a toujours suivi. M. Gorbatchev ne s'y hasarderait pas à moins d'être très sûr de lui et de sa mainmise sur le Parti communiste.

Frédéric WAGNIÈRE

LEVER DU SOLEIL SUR LE QUÉBEC



Droits réservés



Jean-Paul Desbiens

De l'écriture

(Collaboration spéciale)

Depuis que LA PRESSE débouche et centenaire m'a invité, en janvier 1984, à occuper hebdomadairement cet espace, j'y ai signé 64 articles. Compte tenu des exigences de cette entreprise, je m'étonne un peu. Il n'est pas simple de produire un article par semaine, surtout si on le fait en plus de ses occupations régulières.

J'insiste sur l'étonnement que j'éprouve devant le fait que j'ai été amené à me prononcer sur des questions diverses et considérables. Je dis considérable, pour la raison que j'essaie toujours de donner une dimension générale aux sujets que j'aborde. D'une certaine façon, chacun en fait autant. Il n'y aurait point d'opinion publique, s'il n'y avait pas de tavernes. Il est demandé un peu plus à celui qui se prononce publiquement, pour peu qu'il ait le souci d'une certaine cohérence.

Où donc celui qui écrit peut-il trouver une certaine assurance? Je ne parle pas de l'assurance du poivrot qui règle les problèmes de l'Eglise, des multinationales et de l'Occident, au bas mot, avant d'avoir fini son premier verre. Je parle de l'assurance de celui qui veut être comptable de ce qu'il écrit. Je réponds que l'on ne peut tirer quelque assurance que de soi-même, pourvu encore que l'on soit, de place en place, provisoirement confirmé dans sa quête. Écrire, c'est donner ses positions, comme un navire en haute mer. Mais si le navire donne ses positions

sans recevoir aucun écho, il ne sait pas où il se trouve.

Dans les périodes de doute sur soi-même et sur la validité de ce que l'on peut écrire; ou encore, dans les périodes d'extrême aridité, quand rien ne vient sous la plume et que l'on est la proie des «diaphragmatiques trépitations des coliques de l'échéance», on n'a plus que le recours de soi-même. Il faut alors se parler et se demander rudement: qu'est-ce que tu penses de tel ou tel problème? As-tu une opinion, un sentiment, une indignation?

À supposer que l'on écrive selon cette règle, rien n'est encore résolu. Car il ne suffit pas d'exprimer son sentiment, son indignation. Il serait évidemment plus simple d'être fanatique et de sans cesse émettre le même cri, peu importe la question ou le stimulus. Si l'on n'est pas fanatique, on peut essayer d'être libre. Disons, plus modestement, d'être honnête, c'est-à-dire de ne jamais parler plus haut que son instruction ni plus fort que sa conviction. La règle suprême serait de n'écrire que pour les pauvres. Mais les pauvres n'ont guère le temps de lire. Aussi bien, il faut tâcher de croire qu'il suffit, dans n'importe quelle société, d'un petit réseau d'êtres libres pour élever le niveau de la liberté de tous.

Mais encore; qu'est-ce qu'écrire? Et d'abord, est-il nécessaire d'écrire? Il est nécessaire d'écrire. Ils sont bien plaisants, ceux qui disent que

l'image et les puces au sili-cium ont remplacé l'écriture. Très souvent, d'ailleurs, c'est par écrit qu'on annonce la disparition de l'écriture. Écrire est un besoin de l'homme, qui a précédé l'invention de l'écriture elle-même et, à plus forte raison, les maisons d'édition. Seul sur les ruines de la planète, le dernier homme voudra encore enregistrer son indignation ou son émerveillement, ne fût-ce que pour l'information des galaxies. Tel Job qui souhaitait que ses paroles fussent gravées dans le roc avec un stylet. Ou encore, cette bouteille d'acier qui flotte dans les espaces interstellaires depuis 10 ans, portée dans le ventre d'Explorer 1.

Essayons seulement d'imaginer ce que seraient nos vies sans l'écriture: sans poèmes, sans romans, sans tous ces «êtres qui font la chaîne, depuis le fond de l'éternité, pour apporter jusqu'à nous un peu d'eau fraîche» dans les flancs de l'écriture.

En ce qui touche les réactions des lecteurs, je note d'abord qu'elles sont peu nombreuses. Mais qu'est-ce que nombreux veut dire? Je n'ai ni critères ni analyses diachroniques pour en juger. Et puis, qui m'assure que je ne suis pas glouton? Quoi qu'il en soit, les sujets qui ont attiré le plus de réactions ont été les suivants: la peine de mort, le féminisme, la musique et, bien sûr, la politique.

Isolées ou en grappes, les

réactions occupent l'un ou l'autre point du territoire borné au Sud, par l'émotion; à l'Ouest, par la bêtise; au Nord, par le fanatisme; à l'Est par l'intelligence. *Lux ex oriente.* Cette distribution n'a rien à voir avec le fait que la réaction soit d'appui ou de contestation. Être reçu pour de mauvaises raisons est plus décourageant que d'être contesté pour des raisons de raison. Ce que je retiens, et qui m'est longuement nourricier, c'est telle imprévisible réaction, elle-même nourrie d'intelligence et de culture. Mes propos sur le féminisme ont provoqué quelques réactions remarquables.

Soit dit en passant, la persécution des fumeurs et le féminisme sont les deux phénomènes nouveaux du dernier quart de siècle en Occident. Ces deux phénomènes sont d'ailleurs l'expression des tentations constantes de l'humanité: le fondamentalisme en religion; le fascisme en politique; le réductionnisme en science. Pen-sé-y comme il faut, et vous en conviendrez.

On aura compris que ce papier est le dernier pour le moment. Je reprendrai en septembre, si Dieu, LA PRESSE et moi-même le voulons. Or, Dieu et moi, nous sommes toujours une majorité, comme disait sainte Thérèse. Je parlais plus haut de la difficulté d'écrire. Il reste que c'est un privilège. Combien d'êtres aimeraient pouvoir s'exprimer aussi librement que je le fais?

L'avenir des Québécois

Extraits de l'homélie de Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, en la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

(...) Notre histoire souvent difficile de peuple minoritaire mais qui s'est taillée une place au soleil, nos conquêtes progressives, les extraordinaires richesses naturelles dont nous disposons, les institutions que nous nous sommes données dans le champ de l'économie, du savoir, de la culture, dans le champ de la foi religieuse, justifient les plus beaux espoirs pour demain.

Mais je crois que des dangers sérieux menacent ces espoirs et je manquerais à mon devoir de pasteur soucieux non seulement de l'épanouissement spirituel des siens mais aussi de leur bonheur temporel comme collectivité, si je ne signalais pas des dangers. (...) On sait le taux effarant des

divorces qui déstabilisent les familles, des suicides qui traduisent un pénible refus de la vie. On sait la dénatalité qui nous place au-dessous du niveau de renouvellement d'une population. On connaît le dramatique chômage des jeunes, qui est en train de sacrifier toute une génération. On connaît les conflits de travail qui se répètent partout. On connaît la violence qui terrorise les cités. (...)

Ces maladies en sont pas sans remède. Mais nous avons besoin, pour engager l'avenir, de porter un regard lucide sur notre société, de susciter un intense réveil social.

Le sens de l'avenir, de notre avenir comme peuple, il est dans ce que nous devons entreprendre dès maintenant pour nous refaire une santé.

Tout nous est promis si nous sommes capables d'un effort qui exigera fidélité à nous-mêmes, à nos appartenances

foncières, engagement pour la promotion des valeurs qui font vivre.

Il ne m'appartient pas de tracer les voies de ce redressement, les chemins de cet avenir. Je me permets simplement de vous inviter, avec toute la fermeté et la conviction dont je suis capable, à prendre votre place comme chrétiens dans cette construction.

Que nous soyons tous, dans l'Eglise et dans la société, des engagés au service de valeurs à privilégier, aujourd'hui. Je me permets de signaler quelques-unes de ces valeurs.

• Valeurs domestiques et familiales. En ce moment où l'on s'apprend à mettre en place une politique familiale, sachons dire notre conviction que la famille, saine et justement définie et supportée, demeure le fondement sur lequel doit reposer tout projet de société.

• Valeurs de respect des personnes. En cette Année internationale de la jeunesse, les jeunes sont particulièrement de ces personnes que nous avons à respecter, dont nous devons favoriser l'épanouissement grâce à une éducation intégrale et une insertion dans une société qui leur fait une juste place, notamment dans le champ du travail.

• Valeurs de la culture. En ce temps de mutation culturelle, sachons développer des modes d'existence, de façon de vivre qui équilibreront dimensions matérielles et dimensions spirituelles, sens du temporel et sens du spirituel.

• Valeurs de fraternité qui doivent marquer entre les groupes sociaux des rapports établis non dans l'affrontement des forces mais dans le dialogue, dans l'entraide et la complémentarité. (...)

«Une tyrannie bien facile»

L'auteur est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Dans LA PRESSE, le 17 mai, Robert Décarie signait un article intitulé «la tyrannie des juges». À son avis, cette décision confirmait les craintes de ceux qui, comme lui, s'opposaient à l'enchevêtrement d'une charte des droits et libertés dans la constitution en permettant au pouvoir judiciaire de «substituer une sagesse de vase clos à la sagesse vérifiable démocratiquement, des élus du peuple».

Luc TREMBLAY

Son raisonnement était le suivant: en déclarant que la Loi sur le dimanche était inopérante, les juges devaient ignorer complètement «les valeurs traditionnelles les plus éprouvées de la société canadienne» et les «acquis qu'une société avait librement et démocratiquement érigés pour le bien-être de chacun». «L'État, disait-il, en est réduit à s'adapter aux religions de chacun.» Il ajoutait que «le jour hebdomadaire de repos ne pourra plus être le dimanche, parce que le dimanche est associé, historiquement au dieu chrétien, à moins que l'État ne «laïcise» le dimanche, ce qui ne pourra se faire puisque le dimanche est, de par sa nature, religieux...» Par conséquent, «s'ils continuent ainsi, les tribunaux auront tôt fait de provoquer une instabilité et une incohérence sociales, politiques et juridiques».

Cette critique était nettement exagérée. Même si elle était une description fidèle de la portée de cette décision au sujet de la Loi sur le dimanche, la vérité de certaines affirmations demeurerait douteuse: toutes ruptures avec les «grands acquis culturels», comme le congé obligatoire le dimanche, conduisent-elles à une «instabilité et à une incohérence sociales, politiques et juridiques»? Tous ces «acquis qu'une société avait librement et démocratiquement érigés» favorisent-ils le «bien-être de chacun»? En matière de droits et libertés, rien n'est moins certain. Les témoins de Jéhovah, les Japonais canadiens de la Seconde Guerre mondiale, et les autochtones, pour ne nommer que ceux-là, apporteraient légitimement quelques objections.

La décision de la Cour suprême est très nuancée et cherche au contraire à concilier les valeurs traditionnelles, dont parle Me Décarie, et l'avènement de la Charte canadienne. Ce compromis est fort bien illustré par la méthode analytique adoptée par les juges majoritaires.

Jamais la Cour suprême a énoncé un principe à l'effet que le dimanche ne pourrait plus être une journée de repos obligatoire universelle. La question ne portait pas sur la «nature» du dimanche en tant que journée mais sur la «nature» de la Loi sur le dimanche. Les juges majoritaires ont scruté le but de cette loi particulière. Dans quel esprit la Loi sur le dimanche avait-elle été adoptée? Que visait-elle? Une fin laïque ou religieuse? Ils ont conclu que le but de cette loi était essentiellement religieux. Tant la jurisprudence constante que l'histoire de cette loi confirment cette qualification: le législateur, en adoptant la Loi sur le dimanche, voulait essentiellement, sous peine de sanction pénale, que tous — chrétiens et non-chrétiens — sanctifient et respectent le sabbat chrétien. Voilà un but religieux tout à fait incompatible avec la liberté de religion garantie par l'article 2(a) de la Charte canadienne.

En faisant du but de la loi le premier critère pour mesurer la compatibilité des lois avec la Charte, la Cour suprême a respecté la longue tradition qui s'était imposée en droit constitutionnel canadien en matière de partage des compétences. Aussi, en réaffirmant que le but de la Loi sur le dimanche était essentiellement religieux, les juges majoritaires ont fidèlement observé la jurisprudence constante et l'histoire. Cette analyse peut être critiquée pour d'autres motifs mais certainement pas pour avoir ignoré la tradition juridique.

Cependant, la critique de M. Dé-

cary s'adressait à l'apparente ignorance des valeurs traditionnelles, culturelles, sociales et politiques. Là aussi, l'auteur a inutilement dramatisé la portée de la décision majoritaire de la Cour.

En faisant porter le débat sur la nature de la loi, plutôt que sur la nature du dimanche, les juges majoritaires ouvraient la porte aux lois qui imposent un congé obligatoire le dimanche dans un but essentiellement laïque. Le juge en chef Dickson écrit: «Je suis d'avis que la Charte édicte que toute loi visant à maintenir le repos dominical doit avoir un caractère laïque».

Traditionnellement, les tribunaux ont reconnu que plusieurs lois provinciales faisant du dimanche un jour de repos obligatoire avaient un objet et un but laïque. Dans ces cas, on jugeait que la loi litigieuse n'avait pas pour objet de prohiber la profanation du sabbat chrétien, mais de permettre à tous les citoyens de profiter d'un jour de repos uniforme. La finalité de la loi et sa perspective étaient tout à fait différentes. Ces lois seraient donc probablement constitutionnelles.

La Cour suprême n'a pas voulu rompre avec les «grands acquis culturels canadiens». Le congé hebdomadaire obligatoire pourra encore être le dimanche, mais la loi qui l'édicte ne devra pas le faire à des fins religieuses.

Nous sommes bien loin d'une révolution! Cette décision a sagement équilibré les traditions juridiques, politiques et sociales avec l'avènement de cette Charte qui garantit à chacun la liberté de religion. Les extrapolations presque caricaturales que nous avons pu lire n'étaient pas fidèles à la portée réelle de la décision de la Cour suprême.

Si ce n'était du projet d'accord constitutionnel publié par le gouvernement québécois — ironiquement le même jour que l'article de Me Décarie — mon commentaire s'arrêterait là. Cependant ce projet revendique pour le Québec, entre autres, la préséance de la Charte québécoise sur la Charte canadienne (sauf pour les articles 3 à 5). Pour le gouvernement, une charte «n'a de sens que dans la mesure où c'est le peuple concerné au premier chef qui en détermine le contenu et la portée». Cette philosophie des droits fondamentaux recoupe directement celle qui se dégage de l'article de Robert Décarie: qui est celui placé pour protéger les droits fondamentaux? Les juges non élus ou les représentants du peuple? Cette question fondamentale disparue de l'actualité politique depuis la mise en vigueur de la Charte canadienne, revient donc par la porte de côté. Elle aura pris toutefois un nouveau visage: quelle charte peut protéger le plus adéquatement les droits fondamentaux des Québécois? La Charte québécoise ou la Charte canadienne? La toile de fond est la même: la démocratie implique-t-elle que les droits fondamentaux des individus existent au bon vouloir des «élus du peuple»? À une époque où la communauté internationale reconnaît de plus en plus l'importance des chartes supra-législatives et supranationales, pensons à la création de la Cour européenne des Droits de l'Homme, il est presque redondant d'exiger la réévaluation de la conception majoritaire qui consiste à préférer la «tyrannie de la majorité» à la «tyrannie des juges».

Mais ces questions sont très complexes. Si les commentateurs veulent informer correctement la population, ils doivent nuancer leur opinion et éviter de tirer des conclusions générales à partir de cas aussi particuliers et controversés comme la Loi sur le dimanche. Il est encore trop tôt pour condamner la venue de la Charte canadienne.

Alors que l'application au Québec de la Charte canadienne est maintenant presque entièrement remise en question par le gouvernement québécois, il apparaît d'autant plus mal avisé d'en discrediter démesurément l'impact sur les valeurs du peuple québécois. Cela confond inutilement une population qui s'enquerra bientôt si l'existe une cohérence au sein de tous ces méandres constitutionnels.

Noblesse de M. Lévesque

L'article de Mme Solange Chapat Rolland (Point de Vue intitulé «La mise à mort du chef») du mardi 4 juin dans LA PRESSE, rejoint, selon mon opinion, ce que beaucoup de gens pensent tout bas. Que l'on soit libéral, unioniste ou péquiste, il y a un sens de la loyauté que toute personne bien née ne devrait jamais oublier! Son parallèle avec les vautours est frappant de vérité. Mme Rolland touche encore juste lorsqu'elle dit qu'il aura fallu la force exceptionnelle d'un Lévesque «pour apaiser tant de passions, tant d'espoirs déçus, tant d'aspirations» lors du célèbre référendum.

N'oublions pas, que sous la gouverne de celui que l'on semble prendre plaisir à écorcher vif aujourd'hui, un «petit peuple» à l'exemple de fournis à usé temps, petites sommes durement gagnées et énergies pour une cause en laquelle il croyait. N'eût été la «grande noblesse» de Lévesque au moment crucial de la perte référendaire, de quelle révolte aurions-nous eu à nous relever?

Quoi qu'il puisse arriver demain des péquistes et de leur chef, je salue en ce dernier celui qui a su ré-

veiller notre fierté d'appartenance à un peuple original, capable de se tenir debout et non plus à genoux devant la puissance argent qui (personne n'en doute) est majoritairement entre les mains des anglophones dans notre grand Canada.

La mode politique du jour est centrée sur la situation économique et cela à l'échelle mondiale. Que peut un gouvernement rouge, bleu ou vert, quand, comme le dit si bien Rudyard Kipling: «L'étang est à sec, le ruisseau tari, vous et moi ce soir, nous sommes amis». Les mieux nantis ont un soupçon de remords envers les exploités et on a connu l'année de la femme, celle des handicapés et celle des jeunes que tout bon gouvernement fédéral ou provincial se doit de récupérer.

Moi je dis, à quand l'année des uns et des autres? Chacun se sentira «appelé» à penser beaucoup plus loin dans l'avenir mais je ne suis qu'une rêveuse sans titre et cette idée vient tout droit de l'évangile et n'est pas électoralement rentable...

Hélène GRAVEL KELLY
Montréal

Portraits de deux chefs

Depuis quelques décennies, les deux Québécois dont on a le plus parlé au Québec, au Canada et sans doute même à l'étranger, sont les héros de cet important livre paru il y a quelques mois et dont l'auteur est Gérard Bergeron, excellent politologue, récipiendaire du prix Vincent, au récent congrès de l'ACFAS.

On ne peut lire ce passionnant ouvrage, «Un miroir à deux faces», sans songer à la réaction qu'on pu avoir les deux héros, René Lévesque et Pierre Trudeau, à la lecture de ce texte. Ils sont si différents de tempérament, si près par leur passion de meneurs d'hommes, possédant tous deux un charisme dénotant tant pour leurs amis que pour les ennemis de la Belle Province pour l'un, de la rebelle province pour l'autre...

Les peuples ont besoin de héros depuis les débuts de l'humanité, et cela à tous les niveaux. Nul ne contestera que, chez nous, cette rivalité Lévesque-Trudeau a donné à ces hommes une dimension qui les dépasse. Or, les portraits que trace Gérard Bergeron, à la lumière d'une documentation exceptionnelle, et avec une plume classique que peu d'intellectuels peuvent manier

avec tant de maîtrise parmi nos penseurs spécialisés, sont d'une rare densité. Bergeron, avec un talent affirmé, avec la même facilité d'écriture, avec un esprit tantôt synthétique, tantôt analytique, a réussi là une sorte de tour de force, et sans effort apparent. Si les deux héros trouvent ce miroir déformant, c'est qu'il les renvoie à leur orgueil d'hommes doués, adultes ou à l'un ou l'autre aspect de leur forte et souvent désarmante personnalité; celle-ci subtilement étudiée par un auteur qui possède l'art de doser avec grâce et intelligence le sérieux et l'humour.

Quant aux adeptes fanatiques — le mot juste est de rigueur — s'ils sont offusqués par les portraits que reflète ce miroir, c'est peut-être qu'ils sont, sans bien s'en rendre compte, porteurs des mêmes défauts, sinon les mêmes qualités, que leur «grand homme». Un livre à lire absolument, quelle que soit votre option politique. Il vous aidera, tout en élargissant vos connaissances dans un domaine qui vous intéresse, à garder une bonne humeur critique régénératrice.

Paul LEGENDRE
Ancien réalisateur
à Radio-Canada

Des réfugiés sans défense

Je suis profondément troublée par la caricature de Girerd parue dans LA PRESSE du 30 mai. Cette caricature représente des Palestiniens, encore une fois victimes d'horribles massacres, tentant de manipuler l'opinion publique.

Depuis 1948, les réfugiés palestiniens ont souffert d'innombrables atrocités. Ne possédant aucune citoyenneté, ils se retrouvent sans

défense, à la merci des populations locales.

Il est injuste et cruel de les représenter comme coupables et non comme opprimés; leur seul «crime» étant de vouloir vivre en paix dans leur propre pays.

Claudette
MARSOLAIS-LAWAND
Montréal

Les policiers: des garde-malades ou des protecteurs?

Je suis allée dernièrement à une réunion de surveillance de quartier à laquelle était invité un policier responsable du poste local. J'ai de nouveau été frappée, de même que par certains articles, de l'image que la police veut donner d'elle-même: celle d'un policier débonnaire, souriant, aimable et indulgent.

Le sergent invitait les gens à se plaindre sans hésitation si un policier se montre tant soit peu impoli, impatient, s'il a le moindre molement contrevenant; il sera alors référé à ses supérieurs et encourra des blâmes.

À la fin, je me demandais si on parlait des gardes-malades ou des gardiens de l'ordre. Il me semble que la police ait oublié ce vieux adage: «la peur du gendarme est le commencement de la sagesse».

Le rôle du policier n'est pas de s'occuper des honnêtes gens mais de ceux qui contrevennent à la loi, des criminels; il est donc évident qu'il ne peut avoir cet aspect débonnaire et bon papa.

Il semble que les policiers soient particulièrement soucieux d'apposer des contraventions pour un mauvais stationnement, un parc-mètre expiré. Ces infractions à la loi sont mineures et ne mettent pas la sécurité publique en danger. Ce n'est pas dans ces domaines qu'on attend la présence efficace des policiers mais dans celui de la criminalité et de la délinquance juvénile.

Nous vivons dans une société où les délits sont de plus en plus fré-

quents. Le fléau de notre temps est la permissivité laissée aux jeunes, ce qui les conduit directement au mépris des lois.

Face à un jeune qui injurie, qui vole, qui attaque à main armée, qui démolit le bien public, qui blesse une personne âgée, le policier se doit d'être poli, indulgent, compréhensif et paternel? Dans les autobus, dans les rues, on est témoin d'actes de vandalisme commis par des jeunes à partir de dix ans. Chacun regarde les méfaits d'un oeil conterné mais personne n'intervient et... la police préfère être ailleurs.

Ce fléau ne s'arrêtera pas tout seul. Il est grand temps d'éduquer la jeunesse au respect de la loi, des personnes, du bien d'autrui et du bien public. C'est d'abord le rôle des parents, puis celui des éducateurs et enfin celui de la police.

On ne réprime pas la crime par la mollesse et le laisser faire. Un policier doit être craint et respecté.

En Europe, n'importe quel policier peut dresser une contravention pour «insulte à un agent dans l'exercice de ses fonctions». Face à la criminalité grandissante, pourquoi nos policiers devraient-ils être des chanteurs de charme? Ils sont responsables du droit des gens à circuler librement sans crainte pour eux et leurs biens.

Si la fierté d'une ville, espérons qu'une police efficace et respectée ait une province: le Québec.

Noëlle TAYLOR
Verdun

L'origine de «barbecue»

Dans LA PRESSE du 12 juin et dans la série d'articles consacrés à la douce récréation du barbecue qui bat maintenant son plein avec l'arrivée de l'été, le petit article, «Barbe à la queue ou barbecue», a attiré toute mon attention. Et je suis en mesure de donner toute la précision sur le sujet pour avoir acquis la maîtrise de la langue des Tainos d'Haïti d'un en définitive provient ce vocable.

Il y a comme un acharnement de la part de plusieurs à faire récupérer l'origine du mot par le français actuel en disant qu'il viendrait de «barbe et queue». «barbe à la queue» ou «barbecul», etc. Rien ne peut être plus faux. Et personne ne pourra contredire publiquement le mode de transmission du mot du taino à l'anglais et sa signification étymologique.

«Babaco» est sans conteste un vocable du créole haïtien qui l'a hérité de la langue des aborigènes, les soi-disant Tainos. Il sert à désigner en Haïti un grand pique-nique populaire où le cabri grillé sur de grands feux est de rigueur. Les «marines» américains, qui ont occupé le pays de 1915 à 1934, ont apprécié cette agréable coutume et

l'ont fait connaître au monde entier sous le nom de «barbecue».

Au point de vue étymologique, le mot «babaco» revêt une importance extraordinaire qui mérite d'attirer l'attention de toutes les disciplines académiques nécessairement intéressées à connaître l'origine des mots de leurs vocabulaires respectifs.

La prononciation créole est la vraie. Le phonème «r» qu'on trouve dans «barbacoa» et «barbecue» est un pur parasite.

Sa signification étymologique est donnée par les racines-consonnes BA et KO qui veulent dire respectivement «haut» et «feu». Donc un «baco» est un feu élevé ou foyer et un «ba-baco», un feu surélevé ou un haut foyer.

Bien d'autres mots ont la même origine: boucan, tabac (qui voulait dire pipe) et bacon, viande de porc qui était préparée à la mode indigène par les boucaniers français de Saint-Domingue. Il y a un rapprochement extraordinaire à faire en ce sens avec un vieux mot français «bakko» qui signifiait jambon; et aussi le mot «volcan», qui désigne un feu élevé naturel. Mais ceci est une autre histoire.

Elisée EUSTACHE
Greenfield Park

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
RÉDACTION	285-7070	du lundi au vendredi 8h à 17h.	
PROMOTION	285-7100	Pour changer	285-7205
COMPTABILITÉ		du lundi au vendredi 9h à 16h30.	
Grandes annonces	285-6892	GRANDES ANNONCES	
Annonces classées	285-6900	Détailants	285-7202
		National, Télé-Presse	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
		Carières et professions, nominations	285-7320



Cessez d'acheter des piles ET ÉCONOMISEZ

Piles rechargeables: une source d'économie sûre

Un excellent investissement pour ceux qui font un usage excessif de piles. Des piles rechargeables que vous pourrez utiliser des heures et des heures. Le chargeur fonctionne sur c.a.

Paquet NC1. Chargeur NC452 et 4 piles «AA».

Paquet NC3. Multi-chargeur NC1239 et 2 piles «D».

PAQUET NC4. Multi-chargeur NC1239 et 2 piles «C».

18.95 chac.

Prix en vigueur jusqu'au 29 juin 1985. Venez tôt pour un meilleur choix.

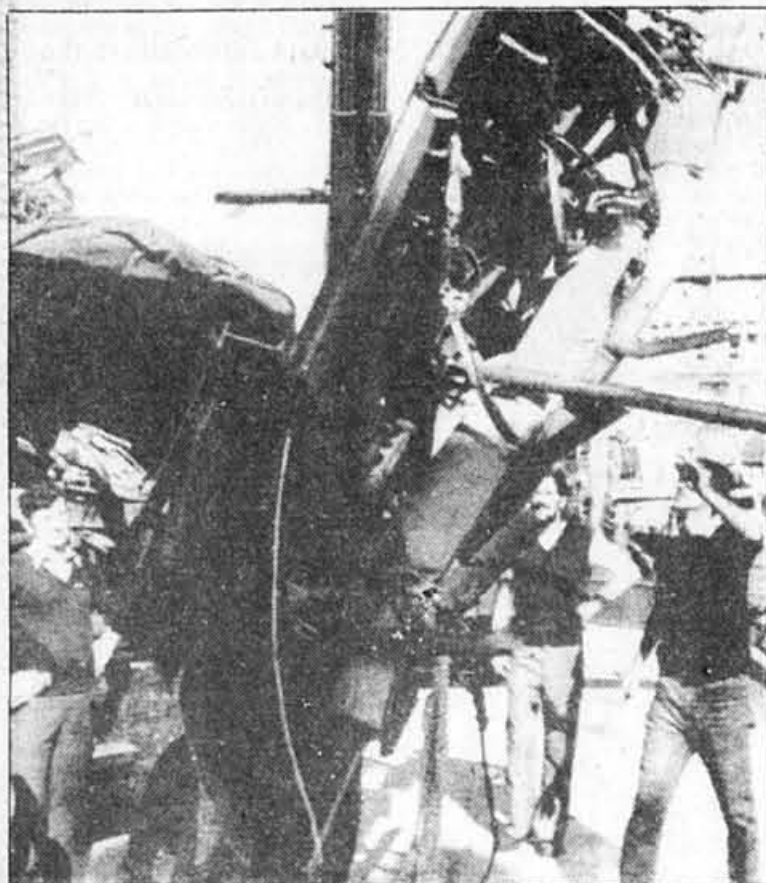
BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau point Champlain	LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin	ST-LEONARD CARREFOUR RABAIN LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talbot est	KINGLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles	LONGUEVILLE PLACE CENTREVILLE boul. Roland-Therrien et Curo-Pomer
REPENTIGNY LES GALERIES BYVE-MOED 100, boul. Brien	ROSEMERE PLACE ROSEMERE 401, boul. Labelle	LESALE CENTRE LE CAVALIER 8246, boul. Champlain	SAINTE-JEAN LES GALERIES RICHIEU 978, boul. du Séminaire	VILLE-ST-LAURENT CENTRE COMMERCIAL LEBAZAR

L'explosion du Boeing d'Air India

EN BRIEF

Alerte à la bombe

■ Un appareil de la compagnie Euralair en provenance de Dublin a été immobilisé à l'aéroport de Cork, hier soir, par une alerte à la bombe. L'aéroport de Dublin avait reçu, vers 20h30, un appel téléphonique anonyme faisant état de la présence d'une bombe à bord de l'avion, attendu incessamment à Cork pour y prendre des passagers en vue d'un pèlerinage à Lourdes. Les passagers ont dû évacuer l'appareil, tandis que des fouilles minutieuses étaient entreprises à bord. Trois valises suspectes ont été retirées de la soute à bagages avant que le pilote ne soit autorisé à repartir. À Cork, les autorités s'attendent à recevoir plusieurs appels de ce genre au cours des prochains jours, à la suite de la tragédie du Boeing 747 d'Air India.



Deux p. cent de l'appareil

■ Les débris récupérés en mer après l'accident du Boeing d'Air India ne représentent que deux p. cent de la totalité de l'appareil et sont relativement petits, la pièce la plus importante étant un morceau d'aile de 2,5 mètres de longueur. Tous les débris récupérés par les hélicoptères et les navires sont dirigés vers la base navale de Haulbowline, pour y être examinés par des experts irlandais, canadiens et américains.

Condoléances aux familles

■ Le premier ministre du Québec, René Lévesque, a adressé hier un message de condoléances aux familles des victimes de la catastrophe. « En mon nom personnel et au nom de mes collègues du gouvernement, déclare M. Lévesque, j'exprime toutes mes condoléances aux parents et amis des victimes. Nous assurons notamment la communauté indienne du Québec, cruellement touchée par ce deuil, de toute notre sympathie. »

Une valise de Vancouver?

■ Selon le réseau anglais Radio-Canada, la police est maintenant convaincue que la bombe dissimulée à bord de l'avion d'Air India qui a explosé dimanche au-dessus de l'Atlantique avait été placée dans une valise provenant de Vancouver. Radio-Canada a rapporté hier qu'un individu de Vancouver pourrait avoir placé la bombe dans une valise mise à bord d'un vol en direction de Toronto qui effectuait une liaison avec le Boeing d'Air India. Dans des reportages précédents, le réseau anglais avait indiqué que la bombe dissimulée à bord du vol de CP Air qui a explosé à l'aéroport Narita, à Tokyo, faisant deux morts, avait également été placée à Vancouver.

Attention aux Jeux!

■ La police de Calgary se propose de renforcer ses mesures de sécurité à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de 1988, à la lumière des désastres survenus récemment en mer d'Irlande ainsi qu'aux aéroports internationaux de Francfort et Tokyo. « Ces catastrophes prouvent que personne n'est à l'abri des activités terroristes », a souligné le directeur de la police de la ville albertaine, Ernie Reimer. « Cela va nous inciter à redoubler de précautions à l'approche des Jeux. »

Sikhs traités injustement

■ Les organes d'information ont traité injustement la collectivité sikhe du Canada en concluant trop hâtivement que la tragédie du Boeing d'Air India pourrait avoir été provoquée par des extrémistes sikhs. Tel est l'avis exprimé hier par le député néo-démocrate Ernie Epp, selon qui « les gens oublient que dans notre système judiciaire, les individus sont innocents tant que leur culpabilité n'a pas été établie, et que ce sont les individus qui commettent les crimes et non des communautés entières ». Pour sa part, le député conservateur Bob Penneck a souligné qu'il fallait se montrer extrêmement prudent dans des situations de ce genre, pour ne pas créer d'animosité entre les Canadiens par des déclarations qui ne sont pas étayées par des faits précis.

Bombe de plastic à l'avant?

■ Le Boeing 747 d'Air India qui s'est abîmé dimanche dans la mer d'Irlande a sans doute été détruit par une bombe placée tout à l'avant de l'appareil, estimait hier un groupe de recherche sur les activités terroristes. Selon Craig Wheeler, directeur du Groupe McGill, l'engin a été placé dans la cabine de pilotage, dans l'une des sept premières rangées de la cabine de première classe, ou encore dans la soute de cette section. Pour étayer cette affirmation, on souligne qu'une explosion dans la partie avant d'un avion peut détruire son système de balisage et d'appareil de détresse automatique, ce qui expliquerait l'absence de communications en provenance de l'équipage. Pour sa part, Peter Shonker, un criminaliste torontois spécialisé dans les opérations de contre-terrorisme, croit — tout comme M. Wheeler — que l'explosion a été provoquée par un détonateur enrobé de plastic. Cette substance, souligne-t-il, n'est pas identifiable aux rayons X et peut prendre toutes les formes imaginables.

Vols Inde-Canada annulés

■ Air India a annoncé hier sa décision d'annuler, pour une durée indéterminée, tous ses vols en partance ou à destination du Canada. Un porte-parole de la compagnie a précisé que « l'une des raisons » de cette décision était qu'Air India n'avait plus désormais que neuf Boeing 747, dont sept étaient réservés à la desserte de New York et les deux autres à des rotations sur l'Asie et l'Afrique. Toutefois, le quotidien *Hindustani Times* affirmait, hier, que le Canada et plusieurs États européens avaient été « remarquablement sourds aux avertissements du gouvernement indien sur les activités, à partir de pays étrangers, de plusieurs groupes extrémistes anti-indiens », et proposait qu'Air India interrompe son service au Canada « jusqu'à ce que le gouvernement canadien assume ses responsabilités dans la lutte contre le terrorisme ».

Ottawa: pas de mesures spéciales pour le vol 182

■ OTTAWA — Transport Canada n'a pas mis en place de mesures de sécurité extraordinaires pour le vol 182 d'Air India, dont le Boeing 747 s'est écrasé dimanche au large des côtes de l'Irlande. « parce ce vol n'avait été l'objet d'aucune menace spécifique ».

MICHEL C. AUGER
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a soutenu, hier aux Communes, le ministre des Transports, Don Mazankowski, au cours d'un débat spécial de plus de deux heures sur cette catastrophe aérienne qui a causé la mort des 329 passagers et membres d'équipage du Boeing d'Air India.

Pour M. Mazankowski, Transport Canada et la Gendarmerie royale ont, à chaque fois qu'Air India en a fait la demande, renforcé les mesures de sécurité pour les vols qui quittaient le Canada.

Des agents supplémentaires de la GRC étaient toutefois affectés spécifiquement à la sécurité du vol 182, « comme c'était le cas depuis quelque temps », a précisé M. Mazankowski, et ce tant à l'aéroport Pearson de Toronto qu'à Mirabel.

Selon le ministre, la société aérienne n'a averti Transport Canada qu'après le départ de l'avion que trois valises, qui auraient dû être à bord du vol 182, avaient été retenues à Montréal.

Aucun explosif

Ces valises ont été ouvertes le lendemain et ne contenaient aucun explosif.

Le ministre n'a pas voulu commenter la raison pour laquelle le vol n'avait pas été rappelé vers Mirabel quand les autorités cana-



Pour Don Mazankowski, ministre des Transports, le Canada n'a rien à se reprocher dans l'affaire Air India.

diennes ont été averties que ces trois valises n'étaient pas à bord et a soutenu qu'il faudra attendre les résultats de l'enquête qu'il a ordonnée avant de s'avancer sur ce sujet.

D'autre part, le ministre a confirmé qu'environ 25 p. cent des bagages qui ont été placés dans les soutes du Boeing d'Air India à Toronto n'ont pu être examinés aux rayons-X à cause d'un brio mécanique, mais que ces bagages avaient tout de même été inspectés par d'autres moyens.

Ce n'était toutefois pas le cas des bagages du vol CP Air 003, à destination de Tokyo, bagages dans lesquels se trouvait une bombe qui a explosé après l'atterrissage de l'appareil. Selon M.



Pour Erik Nielsen, vice-premier ministre, le Canada ne deviendra pas un terrain de chasse du terrorisme international.

Mazankowski, les procédures normales de CP Air n'impliquent pas une telle inspection des bagages.

Mesures adéquates

Selon M. Mazankowski, les mesures de sécurité aux aéroports canadiens sont tout à fait adéquates et vont même au-delà de ce qui est requis par les traités internationaux.

Cependant, le ministre a remis à plus tard sa décision de retirer les agents de la GRC de huit aéroports de moindre importance au Canada, au moins jusqu'à ce que l'enquête interne qu'il a commandée à ses fonctionnaires soit terminée.

En attendant, des équipements de sécurité supplémentaires ont

été achetés, au coût de plus de \$3 millions, pour permettre une vérification plus efficace des bagages qui seront placés à bord des avions.

Enfin, M. Mazankowski a soutenu que l'interruption temporaire des vols d'Air India vers le Canada n'était pas due à des raisons de sécurité, mais bien à un manque d'équipement.

Tous les partis aux Communes se sont unis pour offrir leurs condoléances aux proches des victimes de la catastrophe aérienne du week-end.

Terrain de chasse

Au nom du gouvernement, le vice-premier ministre, Erik Nielsen, a promis que « nous ne permettrons pas que notre pays devienne un terrain de chasse du terrorisme international ».

Au cours du débat, les partis d'opposition ont demandé au gouvernement de tout mettre en oeuvre pour empêcher la répétition de tels événements tragiques.

Pour le député libéral André Ouellet, il est important de ne pas relâcher la sécurité dans les aéroports plus petits, puisque les bagages qui y sont enregistrés ne seront sans doute pas vérifiés de nouveau avant d'être placés à bord d'un autre avion.

Quant au néo-démocrate Les Benjamin, il va encore plus loin et affirme qu'il faut une tragédie comme celle qui s'est produite au cours du week-end pour alerter les gouvernements à la nécessité de renforcer les mesures de sécurité.

En particulier, M. Benjamin veut s'assurer qu'on ne retirera pas les agents de la GRC de certains aéroports dans quelques mois, quand toute la question de la sécurité aérienne ne sera plus au premier plan de l'actualité.

Enquête conjointe des Affaires étrangères, de la GRC et de l'Agence de sécurité du Canada

■ Le gouvernement canadien vient de former un groupe de travail spécial (task force) pour faire enquête sur la terrible catastrophe du Boeing 747 d'Air India, survenue dimanche au large des côtes de l'Irlande.

RAYMOND GERVAIS

Cette nouvelle équipe de travail composée de spécialistes du ministère des Affaires étrangères, de la nouvelle Agence canadienne de sécurité et de la Gendarmerie royale du Canada, a été créée en vertu de la nouvelle loi qui permet au gouvernement de s'appropriier l'exclusivité de toute enquête concernant, notamment, le terrorisme ou la sécurité nationale.

C'est la première fois depuis l'adoption de cette loi créant l'agence civile de sécurité, le 28 juin 1984, que le gouvernement du Canada se donne l'entière responsabilité d'une enquête.

Cette équipe spéciale de travail est en contact étroit avec le Federal Bureau of Investigation (FBI) américain.

Les enquêteurs ont la quasi-certitude qu'il s'agit d'un attentat terroriste, le pire dans l'histoire depuis l'explosion d'une voiture piégée survenue à l'automne 1983 au quartier général des Marines américains à Beyrouth, au Liban. La destruction du Boeing 747 a

coûté la vie à 329 personnes, 307 passagers et 22 membres d'équipage.

Le commissaire de la GRC à Ottawa, M. Robert Simmonds, a exceptionnellement pris le contrôle de l'enquête policière qui se déroule simultanément à Montréal, Toronto et Vancouver.

À Montréal, c'est le surintendant Fernand Boivin, commandant de la section des enquêtes criminelles, qui coordonne le travail des policiers. De nombreux spécialistes de la lutte contre le terrorisme ont été mis à contribution. D'autres corps de police, dont la Sûreté du Québec, seront sans doute appelés à prendre part à la vaste enquête.

Hier, le ministère des Affaires étrangères, l'Agence canadienne de sécurité et la GRC ont refusé d'émettre le moindre commentaire, soutenant qu'il s'agit d'une enquête d'envergure internationale très complexe, qui implique les autorités de plusieurs pays.

Officiellement, on se contente de dire que personne n'a encore été arrêté.

Par ailleurs, un avion d'Air Canada en partance pour New York a été retenu durant cinquante minutes, hier après-midi, à l'aéroport de Dorval, par des policiers qui voulaient interroger des passagers d'origine indienne. L'homme et la femme ont été relâchés peu après leur interrogatoire.



Un photographe a découvert cette brèche, suffisamment large pour un homme et une valise, dans la cloison vitrée qui sépare, à l'aérogare Pearson de Toronto, l'aire des passagers munis d'une carte d'embarquement et l'aire publique. Le Boeing 747 tombé dans l'Atlantique dimanche était parti de Toronto vers Montréal, Londres, New Delhi et Bombay.

Washington multiplie les recommandations pour accroître la sécurité dans les avions

■ WASHINGTON — La secrétaire américaine aux Transports, Elizabeth Dole, a présenté hier au président Reagan une série de recommandations destinées à augmenter la sécurité dans le transport aérien.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale

Le document remis par Mme Dole n'a pas été rendu public, mais un porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué que les recommandations suivantes y figuraient:

■ Affecter des policiers armés et des coordonnateurs de sécurité aérienne sur les liaisons les plus dangereuses;

■ Améliorer la formation des équipages quant à l'attitude à adopter en cas de piraterie aé-

rienne. La formation actuelle dure parfois moins d'une heure;

■ Inspecter manuellement les bagages à main;

■ S'assurer, avant le décollage, que chaque bagage embarqué dans la soute correspond à un passager présent dans l'avion.

■ Évaluer de façon plus régulière la sécurité dans tous les aéroports étrangers desservis par des compagnies américaines;

■ Augmenter la recherche pour produire des systèmes de détection des explosifs.

Le président pourrait décider de mettre ces mesures en application « d'ici quelques jours », indique la Maison-Blanche. Mme Dole « présentera probablement ces propositions à la réunion de l'Agence internationale du trans-

port aérien (IATA) qui débutera demain à Montréal.

Un porte-parole du département du transport a ajouté que Mme Dole entendait faire « d'importantes déclarations » à Montréal. Elle dira « ce que nous attendons de la communauté internationale » en matière de sécurité, a-t-il dit.

L'agence fédérale américaine du transport aérien (FAA) tiendra également demain une réunion des représentants de compagnies aériennes, d'associations de pilotes et de contrôleurs aériens pour étudier un renforcement des mesures de sécurité.

L'association du transport aérien (ATA), qui regroupe l'essentiel des compagnies aériennes américaines, a fait savoir lundi qu'elle avait déjà pris de nouvelles mesures de sécurité, y com-

pris des fouilles plus fréquentes des bagages.

« Nous sommes convaincus que les passagers vont comprendre s'ils sont sujets à quelques tracasseries supplémentaires à cause de ces mesures », a déclaré Richard Lally, directeur de la sécurité à l'ATA.

Par ailleurs, l'association des pilotes de la compagnie TWA a rejeté l'idée de placer des policiers armés dans les appareils assurant des liaisons dangereuses. « Je ne veux pas d'armes à feu, bonnes ou mauvaises, dans mon avion », a affirmé le capitaine Tom Ashwood, chef de sécurité de l'association, dans un communiqué émis hier. « Un policier armé sur le vol TWA 847 aurait rendu le détournement très bref, ajoute-t-il. Ils (les otages) auraient tous été tués. »



JEAN COUTU

C'est tellement mieux...

c'est bien évident!

80 SUCCURSALES partout au Québec
et maintenant au Nouveau-Brunswick et en Ontario



À VOTRE SERVICE,
7 JOURS, 7 SOIRS,
TOUS LES
WEEK-ENDS.

NOMBREUX SPÉCIAUX DANS
NOTRE CIRCULAIRE À L'ENTRÉE.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix «Mille Excuses». Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales; lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche sauf, Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.

*LIMITE 3 PAR CLIENT

*VALIDE DU 26 AU 29 JUIN 1985

AQUA-FRESH

Dentifrice au fluorure
Format 100 ml. AU CHOIX:
Saveur populaire ou
à la menthe



*LIMITE 3 PAR CLIENT

*VALIDE DU 26 AU 29 JUIN 1985



FINESSE

Shampooing ou revitalisant
Format 300 ml
AU CHOIX:
Régulier ou Plus de corps

*LIMITE 3 PAR CLIENT

*VALIDE DU 26 AU 29 JUIN 1985



ENERGIZER

Piles ultra-durables
AU CHOIX:
• C ou D, format 2
ou • 9 volts, format 1
2,79\$

*LIMITE 3 PAR CLIENT

*VALIDE DU 26 AU 29 JUIN 1985



COTTONELLE

Papier
hygiénique
Format
4 rouleaux

*LIMITE 3 PAR CLIENT

*VALIDE DU 26 AU 29 JUIN 1985

aba
est Unique

Gagnez l'un des 14 voyages à CUBA grâce à



À l'achat
des produits
7UP, Diet 7UP, Pepsi
ou Diet Pepsi, demandez
votre coupon de participation
"Grattez et gagnez".

Prix

- 14 voyages à Cuba (7 voyages pour 2 personnes)
avion, hôtel, repas inclus
- 7,500 Diet Pepsi format 750 ml (contenu seulement)
- 7,500 Diet 7UP format 750 ml (contenu seulement)
- 12,500 rabais de 1\$ applicables
sur les lunettes de soleil de marque *personnelle*
- 12,500 rabais de 2\$ applicables
sur les lunettes de soleil de marque *personnelle*
- 100,000 rabais de 1\$ applicables
chez les détaillants participants Shell
(avec plein d'essence de 25 litres minimum).

- 40,000 rabais de 2\$ applicables
chez les détaillants participants Shell
(avec plein d'essence de 25 litres minimum).
- 10,000 rabais de 5\$ applicables
chez les détaillants participants Shell
(avec plein d'essence de 25 litres minimum).
- 7,500 rabais de 10\$ applicables
chez les détaillants participants Shell
(avec plein d'essence de 25 litres minimum).
- 7,500 rabais de 15\$ applicables
chez les détaillants participants Shell
(avec plein d'essence de 25 litres minimum).

ECOUTEZ LA STATION
OFFICIELLE DU CONCOURS

CJMS 128
RADIO 1280 AM

VOIR LES RÈGLEMENTS OFFICIELS DU CONCOURS AU VERTIC DU COUPON DE PARTICIPATION

© 1985 CJMS 1280 AM. Tous droits réservés. Reproduction interdite.
Pepsi-Cola, Diet Pepsi, 7UP, Diet 7UP sont des marques déposées de Pepsi-Cola Inc.

Le sexe dans l'espace

■ NEW YORK (PA) — « Les relations intimes » entre les six à huit hommes et femmes qui occuperont en 1992 la première station spatiale permanente américaine doivent être facilitées, estime une équipe de recherche de la NASA.

« La perspective d'avoir des fem-

mes et des hommes travaillant ensemble dans des pièces étroites pendant 90 jours pose la question de leur activité sexuelle », déclare Mine Yvonne Clearwater, une psychologue qui dirige à la NASA une équipe chargée de rendre la station spatiale à la fois confortable et efficace.

« Il paraît évident qu'un groupe de professionnels normaux et en pleine santé possède un appétit sexuel normal et sain », explique la psychologue qui devine qu'il y aura des gens qui

seront choqués par le fait qu'on puisse parler de relations sexuelles entre des personnes non mariées. Mais elle ajoute que ce n'est pas à la NASA de s'ériger en juge moral ».

L'équipe de recherche a tenté de trouver le moyen de construire dans la station spatiale des compartiments insonores qui seraient suffisamment intimes pour l'amour. Une équipe d'architectes a déjà conçu des « chambres » pour couples mariés.

Agca prétend n'avoir « plus rien à dire »

■ ROME (AFP) — « Je n'ai plus rien à dire, j'ai déjà tout raconté », a affirmé hier Ali Agca, le témoin numéro un au procès Antonov sur la piste bulgare, qui a été jusqu'à ce jour prolifique en révélations spectaculaires.

L'auteur de l'attentat contre Jean-Paul II, qui a subi un interrogatoire serré du président Severino Santapichi, a ajouté : « Je ne peux rien inventer de nouveau, j'ai déjà dit toute la vérité. » Toutefois, le juge lui a signifié qu'il devrait comparaître à nouveau car, a-t-il dit, « nous avons encore beaucoup de questions à vous poser ».

Par ailleurs, la Cour d'assises a décidé de demander aux autorités turques d'extrader temporairement en Italie M. Omer Ay, qui est désigné comme le troisième homme ayant participé à l'attentat place Saint-Pierre, le 13 mai 1981. Les magistrats italiens ont fait une démarche en ce sens auprès du ministère des Affaires étrangères.

Omer Ay, 33 ans, l'un des chefs de l'organisation d'extrême-droite des Loups Gris, a été arrêté à Hambourg (RFA) en février 1982. Extradé en Turquie, il purge une peine de réclusion à perpétuité dans une prison militaire pour le meurtre, à Nevsehir, du chef du Parti républicain du peuple (social-démocrate), M. Zeki Tekiner.

Tactique de fuite

Agca, qui n'a pas fait de grandes révélations au cours de cette audience, a cependant affirmé qu'une seconde voiture, une Ford Taunus appartenant à Omer Ay, était prévue comme solution de secours pour fuir après l'attentat. Confirmant ses précédentes déclarations (selon lesquelles l'ancien vice-directeur de Balkan Air, Sergueï Antonov, attendait les trois terroristes dans son véhicule, rue de la Conciliazione, à proximité de Saint-Pierre, pour les conduire à l'ambassade de Bulgarie d'où un camion diplomatique devait les transporter à Sofia), Agca a révélé qu'en cas d'échec il serait parti avec ses comparses pour Vienne. « Des amis Loups Gris nous avaient préparé un refuge sûr dans la capitale autrichienne », a-t-il ajouté.

Agca, dont les inventions deviennent, grâce à une adroite tactique de recoupement des faits par le président, chaque jour plus apparentes, semble fatigué après plusieurs semaines d'interrogatoire.

« Si le Turc n'a rien de plus à ajouter, alors l'hypothèse de la piste bulgare ne repose pas sur des bases sérieuses et le procureur général aura fort à faire pour démontrer son existence », déclare un avocat de la défense souriant.

L'attentat à l'ambassade de Turquie : procès au printemps

■ OTTAWA (PC) — Les trois hommes arrêtés lors de l'attentat perpétré contre l'ambassade turque, le 12 mars dernier, subiront leur procès au printemps prochain devant la Cour suprême de l'Ontario, sous une inculpation de meurtre au premier degré.

Le juge William Parker, juge en chef de la Cour suprême, a fixé la date du procès au 14 avril 1986. Les accusés sont M. Kevork Marachellian, 35 ans, de LaSalle, M. Ouhannou Noubarian, 30 ans, de Montréal, et M. Rafi Titizian, 27 ans, de Scarborough, en Ontario.

Les trois hommes sont accusés du meurtre du gardien de sécurité Claude Brunelle, qui avait 31 ans. Ils font face à six autres accusations, notamment pour avoir attaqué les filles de l'ambassadeur et du cuisinier, ainsi que pour possession d'explosifs et d'armes à feu.

Le juge Bernard Ryan, de la Cour provinciale ontarienne, a effectué une enquête préliminaire de trois jours, qui s'est terminée le 10 mai. Durant cette enquête, 15 témoins ont été entendus par la Couronne.

L'attaque du 12 mars était la troisième à survenir en trois ans à l'ambassade turque d'Ottawa. Au cours du dernier attentat, les assaillants s'étaient dits membres de l'Armée révolutionnaire arménienne.

La mousson fait 24 morts à Bombay

■ BOMBAY (Reuter) — Des pluies torrentielles ont fait au moins vingt-quatre morts, hier à Bombay, entraînant la paralysie quasi totale de la capitale commerciale de l'Inde.

Selon la police, quatorze personnes ont été écrasées par l'effondrement du mur d'un immeuble. Quatre autres ont trouvé la mort dans l'effondrement du mur d'une usine, qui a également fait treize blessés.

Selon les services de la météorologie, il est tombé sur la ville 414,1 mm de pluie hier, le niveau quotidien le plus élevé depuis le début de la mousson.

la Vente "TOULTE" plomberie

"EN EXCLUSIVITÉ" VALIDE A REPENTIGNY SEULEMENT

ENSEMBLE DE SALLE DE BAIN

Dans la toute nouvelle couleur **"Pêche velours"**

Bain et lavabo en acier émaillé
Toilette avec siège

\$399⁹⁹

SPECIAL D'INTRODUCTION

HOTTE DE CUISINE SPÉCIAL

DIFFÉRENTS MODÈLES EN INVENTAIRE JUSQU'À ÉPUISEMENT

BROYEUR A DÉCHETS

SINKMASTER 1/2 H.P. #800

- Insonorisé
- Grande capacité
- Composants intérieur en acier inoxydable

\$194⁹⁹

LAVABO SUR PIED

Porcelaine blanc seulement 23" x 19"

\$99⁹⁹

PHARMACIE MIRIAM

\$389⁹⁹

Prix régulier \$529.20

BAIN PATRASSO

\$399⁰⁰

TOURBILLON

\$899⁰⁰ 6 jets

Blanc - Os - Gris

POMPE A INJECTION POUR PUITS

506124 1/2 H.P. JUSQU'À 25'

COMPREND

- Réservoir
- Valve de retenue
- Injecteur incorporé
- Interrupteur inclus

\$239⁹⁵

FILTRE A EAU FROIDE

DOMESTIQUE A DOUBLE ACTION

- Installation facile
- Elimine les odeurs
- Mauvais goûts
- Saleté et rouille

SPECIAL \$35⁹⁹

"NOUVEAU" Système de traitement d'eau EN DÉMONSTRATION

"Venez faire analyser votre eau"

Filicault distributeur ltée

• 4465, des GRANDES-PRAIRIES • 782 NOTRE-DAME
ST-LÉONARD (MTL.) REPENTIGNY
327-6000 585-5520

• Conseils d'experts
• Service hors-pair
• Livraison rapide
• Coin des enfants

MasterCard

INTERCONNECTEZ-VOUS

ATTENTION: Aux détenteurs des DEUX passes « CAM et PASSE-PARS ».

CONSERVEZ vos passes CAM et PASSE-PARS périmées du mois de juin.

DEMANDEZ votre formulaire de remboursement à l'un des comptoirs de la CTRSM.

OBTENEZ un remboursement: — 13\$ TARIF RÉGULIER
— 5\$ TARIF RÉDUIT

ACHETEZ vos 2 passes CAM et PASSE-PARS de JUILLET aux points de vente de la CTRSM et bénéficiez instantanément de la réduction.

On a un chèque pour vous!

CTRSM

Accusé de possession de cocaïne, Bonneville restera en prison

Le juge Jacques Coderre, de la Cour des sessions de la paix, a rejeté, hier, une demande de la défense pour faire libérer Frank Bonneville, accusé de complot et de possession à des fins de trafic de 12 kilos de cocaïne trouvés dans des glacières, qui subit son procès au Palais de justice de Saint-Jérôme.

L'avocat de l'accusé, Me Sydney Leithman alléguait que la preuve des policiers était insuffisante et démontrait que Georges Hadzurik, co-accusé, était le principal responsable dans cette importante affaire de drogues mise à jour dans la région de Lachute, à la mi-avril 1984.

La Couronne, représentée par Me Claude Bélanger, a pour sa part fait valoir que Bonneville avait complété avec Hadzurik, puisqu'il faisait le guet le jour où ils ont été arrêtés, qu'il avait en sa possession la clef de l'automobile dans laquelle on a découvert 3 kilos de cocaïne cachés dans un compartiment secret et enfin qu'il possédait à son chalet des glacières identiques à celles contenant la marchandise évaluée à \$12 millions.

Devant le refus du juge de libérer Frank Bonneville, Me Jack Weissman, qui défend Georges Hadzurik, a demandé qu'on ajourne le procès à demain.

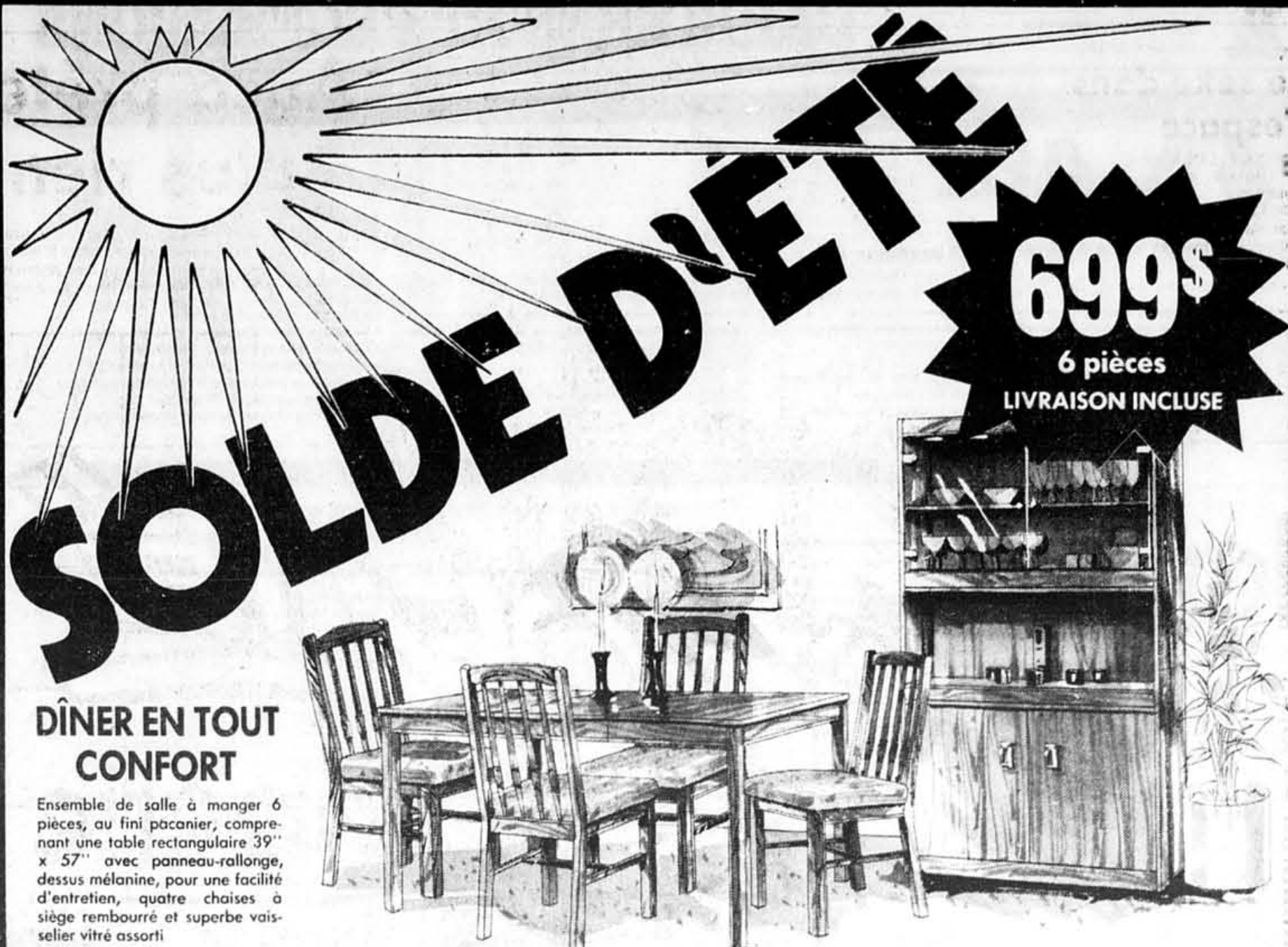
Procès pour espionnage après plus de 25 ans

OTTAWA (PC) — Un ancien policier de la Gendarmerie royale du Canada qui est accusé d'avoir vendu des secrets d'État à l'Union soviétique, il y a maintenant 25 ans, subira son procès à compter du 20 janvier 1986 devant la Cour suprême de l'Ontario.

M. James Morrison a en effet été accusé, en 1983, d'avoir enfreint la Loi sur les secrets officiels. Au cours de l'enquête préliminaire, ses avocats avaient réussi à convaincre un juge de la Cour provinciale que le procès ne surviendrait pas dans les limites de temps raisonnables.

Mais la Cour d'appel et la Cour suprême de l'Ontario ont ensuite révoqué cette décision, considérant que la Charte des droits de la personne spécifiait qu'un procès devait avoir lieu dans un délai raisonnable après que les accusations eussent été portées, et non pas que les accusations doivent être portées dans un délai raisonnable.

Les activités d'espionnage de cet agent surnommé Long Knife (long couteau) avaient été décrites dans un livre intitulé For Services Rendered écrit par le journaliste John Sawatsky et publié en 1982.

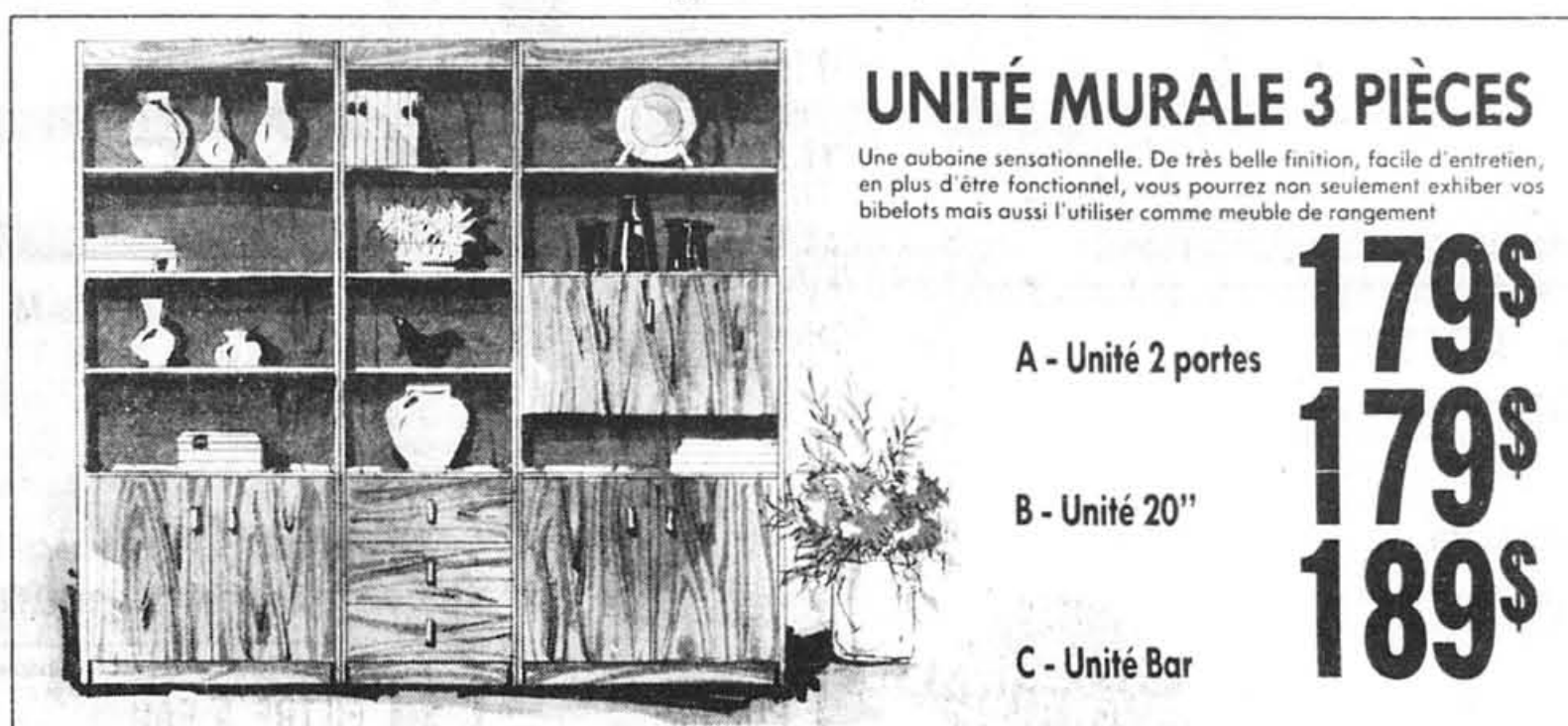


SOLDE D'ÉTÉ

699\$
6 pièces
LIVRAISON INCLUSE

DÎNER EN TOUT CONFORT

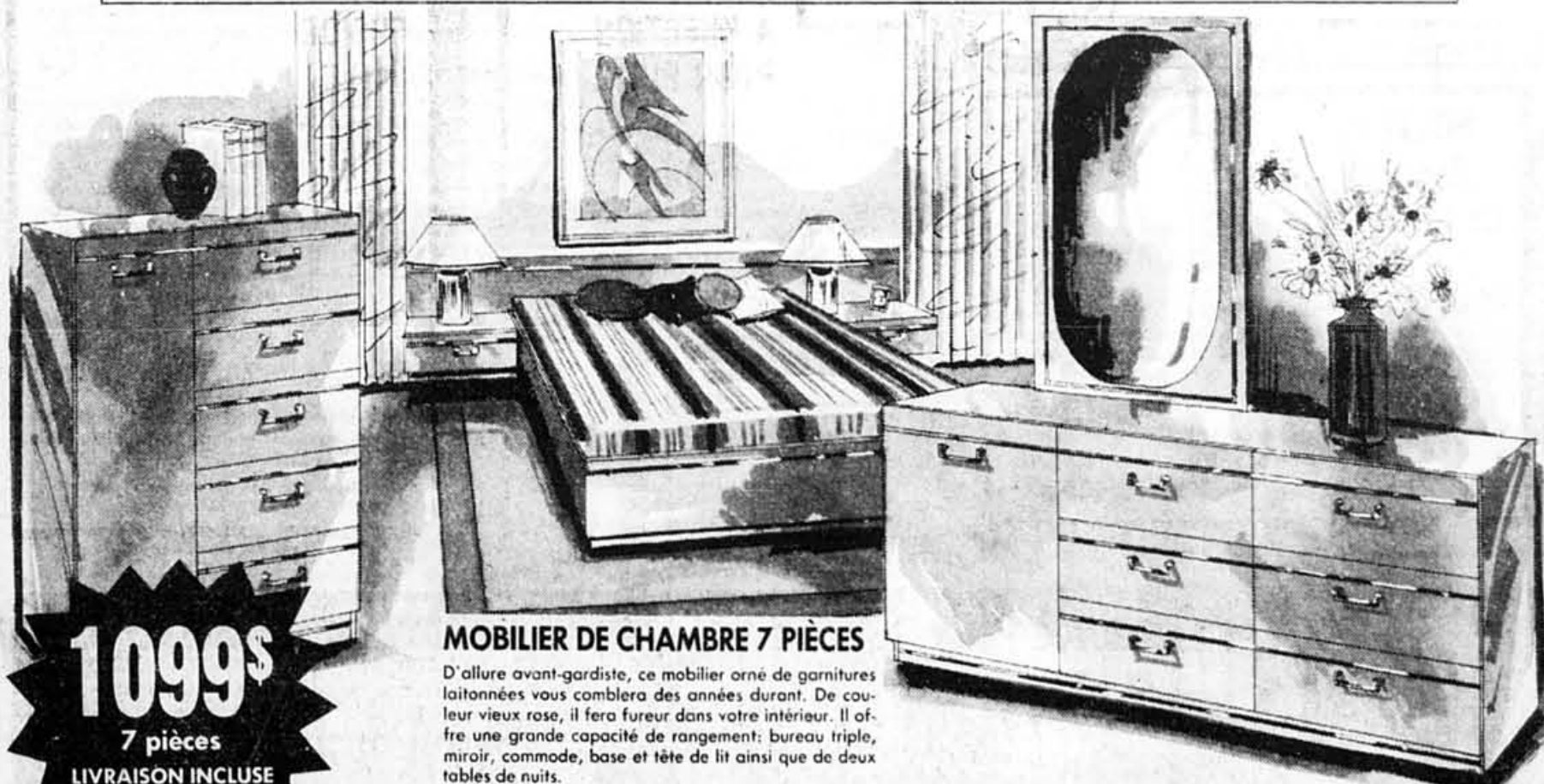
Ensemble de salle à manger 6 pièces, au fini pécancier, comprenant une table rectangulaire 39" x 57" avec panneau-rallonge, dessus mélamine, pour une facilité d'entretien, quatre chaises à siège rembourré et superbe vaisselier vitré assorti.



UNITÉ MURALE 3 PIÈCES

Une aubaine sensationnelle. De très belle finition, facile d'entretien, en plus d'être fonctionnel, vous pourrez non seulement exhiber vos bibelots mais aussi l'utiliser comme meuble de rangement.

A - Unité 2 portes **179\$**
B - Unité 20" **179\$**
C - Unité Bar **189\$**



MOBILIER DE CHAMBRE 7 PIÈCES

D'allure avant-gardiste, ce mobilier orné de garnitures laitonées vous comblera des années durant. De couleur vieux rose, il fera fureur dans votre intérieur. Il offre une grande capacité de rangement: bureau triple, miroir, commode, base et tête de lit ainsi que de deux tables de nuits.

1099\$
7 pièces
LIVRAISON INCLUSE



Kelvinator

CONGÉLATEUR

Pratique et économique, il est conçu pour s'harmoniser à tout décor. Un article indispensable dans votre maison.

7 pi. cu.: **299\$**
12 pi. cu.: **359\$**
18 pi. cu.: **419\$**

SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

McClary

RÉFRIGÉRATEUR 14 PI. CU.

- 100% sans givre
- Compartiment pour beurre et fromage
- 2 légumes
- Contenant à oeufs amovible
- 2 tablettes à positions multiples
- 4 roulettes pour faciliter le déplacement.

599\$

SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

McClary

CUISINIÈRE 30"

- Tableau de commande en verre.
- Horloge numérique.
- Porte de four en verre noir.
- Deux éléments de luxe de 8" et deux de 6"
- Commande variable du grille.
- Poignée de luxe.

499\$

SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

BRAULT & MARTINEAU

«C'est là qu'ça se passe!»

VISA	MONTRÉAL 7930 est. Sherbrooke (métro Beaugrand) 353-7330	LAVAL 382, boul. des Laurentides 667-3210	VILLE LASALLE 1130 Dollard 364-6110	ST-LÉONARD 6875 est. Jean-Talon (près des Galeries d'Anjou) 254-9455	LONGUEUIL 3245, chemin Chamby (coin Roberval) 679-1260	MasterCard
-------------	--	---	---	--	--	-------------------

• LIVRAISON GRATUITE • SERVICE APRÈS-VENTE GRATUIT • PLAN BUDGÉTAIRE



CENTRE VILLE TORONTO

\$5900
simple

Prix des personnes supplémentaires \$1000

Pour réserver, contactez votre agent de voyage ou appelez:
Appel gratuit

1-800-268-9076

Carlton Inn Hotel

30 Carlton Street, Toronto, Ontario M5B 2E9
Tel: (416) 977-6655

SPECIAL

COMPLETS

3 pièces ou croisés
100% laine et poly-laine
unis et rayés.
Aussi nouveaux coloris,
grandeurs 36 à 46
court, régulier et long.
Prix ord. jusqu'à \$299

Spécial **\$169**

IMPERMÉABLES

Nouveaux modèles 1985 coupe
européenne modèle croisé avec
ceinture et épaulettes grandeurs:
36 à 46 — court, régulier et long
aussi: en modèle droit

Spécial **\$79**

VESTONS

Poly-laine polyester-lin
et 100% laine.
Nouveaux coloris
grandeurs 36 à 46
court, régulier, long
Ord. jusqu'à \$129

Spécial **\$79**
2 pour \$150

PANTALONS

Pierre Cardin
Cacharel
Polyester — Polyester et
laine — 100% laine

Spécial **\$35**
3 pour \$100

CHEMISES

Ord. jusqu'à \$45

Spécial **\$5 pour \$100**

RETOUCHES GRATUITES

Morrie Gold

385, RUE SAINT-CATHERINE OUEST
PRÈS BLEURY
MASTERCARD — VISA — AMERICAN EXPRESS



A.B.I.

Aluminerie de Bécancour Inc.

A.B.I. c'est un milieu de travail diversifié et stimulant, un site exceptionnel, une technologie de pointe.

Voici l'occasion de vous joindre à une équipe enthousiaste qui bâtit une aluminerie d'avant-garde.

Nous recherchons des personnes d'expérience dans les divisions production, services techniques généraux et services administratifs.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces postes pour lequel vous possédez les qualifications demandées, présentez votre dossier de mise en candidature au **Centre Travail Québec** le plus près de votre domicile. Date limite: **12 juillet 1985**.

Ce dossier doit comporter les pièces suivantes pour être considéré:

- Une lettre motivant votre intérêt au poste convoité.
- Votre curriculum vitae à jour.
- Vos attestations d'études (diplômes, relevés).
- Des attestations d'emploi ou lettres de référence couvrant la période d'expérience exigée par le poste jusqu'à concurrence de cinq ans. (Il n'est pas requis de produire des documents en regard de votre emploi actuel.)

Analyste de systèmes (concours 85-79)

Fonctions:

Sous la responsabilité du chef de service - développement de systèmes, division services administratifs, dans le secteur informatique:

- Responsabilité de participer à l'analyse et au développement de progiciels, tant pour des projets d'entretien que pour de nouveaux projets.
- Responsabilité de participer à l'implantation de ces projets en utilisant les méthodes d'analyse structurée.
- Responsabilité de préparer les estimés et les échéanciers en tenant compte des différentes contraintes.

Qualifications:

- Diplôme universitaire de premier cycle, spécialisation en informatique et cinq ans d'expérience dont deux à titre d'analyste ou
- Diplôme de niveau collégial avec spécialisation en informatique et cinq ans d'expérience dont deux à titre d'analyste.

Contremaître général - entretien électrique (concours 85-51)

Fonctions:

Sous la responsabilité du chef de service - entretien électrique, division services techniques généraux, secteur entretien électrique:

- Responsabilité de l'entretien du secteur de l'usine qui lui est confié.
- Suivi de l'utilisation du système de planification et des procédures.
- Préparation du budget et contrôle des coûts.

Qualifications:

- Diplôme universitaire de premier cycle en génie avec spécialisation en électricité et cinq ans d'expérience à titre de contremaître général en entretien électrique ou
- Diplôme de niveau collégial en électricité et cinq ans d'expérience à titre de contremaître général et cinq ans d'expérience à titre de contremaître en entretien électrique ou
- Diplôme arts et métiers en électricité et quinze ans d'expérience en entretien électrique dont les cinq dernières années à titre de contremaître général.

Contremaître posté de production (concours 85-A-10)

Fonctions:

Sous la responsabilité du chef d'atelier du secteur concerné, division production, secteurs carbone, électrolyse et fonderie:

- Responsabilité de la quantité et de la qualité de la production du poste (quart de travail).
- Responsabilité de la qualité de vie au travail de l'équipe supervisée.
- Responsabilité de la prévention des accidents et des pertes dans le secteur de travail concerné.
- Responsabilité de la formation du personnel supervisé.
- Participation à l'embauche et à l'appréciation du personnel.

Qualifications:

- Expérience de travail sur les quarts.
- Expérience de trois ans à titre de superviseur d'un groupe de production en industrie du secteur primaire ou secondaire.



**CLSC
du Marigot**

requiert les services d'un(e)

DIRECTEUR ou DIRECTRICE GÉNÉRAL(E)

Le C.L.S.C. du Marigot dessert une population d'environ 76,000 habitants sur le territoire de Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Vimont.

FONCTION:

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur ou la directrice générale(e) est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes, le tout en conformité avec la Loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:

- le candidat ou la candidate recherché(e) doit posséder une formation universitaire en administration ou dans une discipline connexe, et posséder une expérience de gestion minimale de cinq (5) ans dans le domaine de la santé et des services sociaux dont trois (3) dans un poste de direction. Une expérience exceptionnelle pourrait compenser l'absence de formation universitaire.
- Une connaissance du réseau des Affaires sociales est nécessaire.

RÉMUNÉRATION:

Cette fonction correspond à la classe 18 des normes en vigueur dans le réseau des Affaires sociales (de 40 997,00\$ à 57 763,00\$ du 01-07-84 au 30-06-85).

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées doivent faire parvenir:

- un curriculum vitae
- un bref exposé (maximum 2 pages) de:
 - leur conception d'un CLSC
 - leur conception du poste de directeur(trice) général(e)

à l'adresse suivante:

**Concours directeur(trice) général(e)
Comité de sélection du CLSC du Marigot
CLSC du Marigot
1351, boul. des Laurentides nord
Vimont, Laval H7M 2Y2**

N.B.: Le Conseil d'administration n'est pas tenu de retenir aucune des candidatures.

Les candidatures doivent nous parvenir avant 17:00 le 15 août 1985.

Professeurs en INFORMATIQUE

Le Département d'informatique de l'Université du Québec à Hull, qui connaît en ce moment un développement rapide, est à la recherche de professeurs réguliers en informatique. Les cours dispensés par les professeurs de ce département font partie des programmes suivants: Baccalauréat en informatique; Certificats en informatique (micro-informatique, informatique de gestion et micro-systèmes); Baccalauréat en administration; Maîtrise en informatique (en préparation).

Le Département d'informatique est particulièrement intéressé aux candidats, spécialisés dans les domaines suivants:

- Intelligence artificielle
- Génie logiciel
- Logiciels d'exploitation (systèmes d'exploitation et téléinformatique)

L'Université du Québec à Hull réserve un pavillon en entier pour la réalisation de ses activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'informatique. Chaque professeur dispose d'un poste de travail constitué d'un terminal ou d'un micro-ordinateur ainsi que d'une imprimante. Les membres du Département d'informatique ont aussi accès à divers types d'appareils que possède l'Université du Québec à Hull: un CYBER 171, deux VAX 11/750 avec lien ETHERNET, 20 IBM/PC, une imprimante QMS Lasergraphic, un terminal graphique JUPITER 7 —, et des terminaux et "créateurs de page" TELIDON. De plus, les professeurs ont accès à plusieurs autres ordinateurs du réseau informatique reliant les diverses constituantes de l'Université du Québec (CYBER, VAX, DEC-10, AMDAHL, etc.).

Le Département d'informatique est l'un des principaux intervenants dans un projet de création d'un Centre de recherche en logiciels. De plus, il est en train de se tailler une place au sein des nombreux services gouvernementaux, des laboratoires industriels de recherche et des industries produisant du matériel informatique dans la région de Hull-Ottawa. Fait intéressant à souligner: la présence de tous ces organismes augmente les possibilités d'obtenir des contrats de développement et de recherche.

Exigences: Les candidats et les candidates doivent détenir un diplôme de 3e cycle en informatique ou dans un domaine connexe et avoir démontré des aptitudes à l'enseignement et à la recherche.

Traitement: Selon la convention collective en vigueur.

Les candidatures sont acceptées à tout moment. Prière de faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:

Département d'informatique
Université du Québec à Hull
92, rue Saint-Raymond
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8385



Université du Québec à Hull

85-86-006

CHUS

CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
DE SHERBROOKE

Un centre universitaire de soins ultra-spécialisés de 388 lits requérant les services de 2,200 employés est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) adjoint(e) des ressources humaines

Sous l'autorité du directeur des Ressources humaines, le(la) titulaire du poste coordonne, dirige et contrôle l'ensemble des activités reliées à la gestion des ressources humaines et aux relations avec le personnel ou leurs représentants.

Il(elle) participe à l'élaboration et à la planification des activités et des politiques générales du directeurat des ressources humaines.

Qualifications requises:

- Baccalauréat en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines (une priorité sera accordée aux candidat(e)s détenant une scolarité de maîtrise en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines).
- Une expérience minimale de 5 ans dans les différentes sphères d'activités de la gestion des ressources humaines démontrant des réalisations particulières en matière de gestion et de développement des ressources humaines.
- L'expérience du milieu hospitalier et/ou des nouvelles formes d'organisation du travail constituera un atout.
- Aptitude pour le travail de groupe et pour la direction d'une équipe.
- Gestionnaire favorisant une approche participative.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales (classe 16). Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 juillet 1985 à l'attention du:

**Directeur des ressources humaines
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE SHERBROOKE
Sherbrooke (Québec) J1H 5N4**

N.B.: Compte tenu de la période estivale, le comité de sélection rencontrera les candidat(e)s à la mi-août.

BASF CANADA Inc., un important fabricant et distributeur de produits chimiques, est à la recherche, pour sa division des produits de chimie fine et intermédiaire, d'un(e)

Coordonnateur(trice) des ventes

Relevant du directeur des ventes, vous serez responsable de la prospection auprès de nouveaux clients et de la clientèle existante dans le domaine des produits organiques intermédiaires et des produits chimiques industriels.

Nous désirons nous adjoindre une personne qui, en plus d'être sociable et débrouillarde, possède les qualifications suivantes:

- une formation au moins de niveau collégial;
- une expérience d'environ trois ans dans un poste semblable au sein de l'industrie des produits chimiques;
- la maîtrise de l'anglais et du français.

BASF Canada Inc. offre de bonnes possibilités d'avancement, un salaire concurrentiel et une excellente gamme d'avantages sociaux.

Si vous êtes qualifié(e) et si vous désirez postuler, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Division des ressources humaines

BASF Canada Inc.

**5850, Côte-de-Liesse
Montréal (Québec) H4T 1C1**

Les intermédiaires sont priés de s'abstenir.

BASF

VÉRIFICATEUR INTERNE Chargé de projets

Alliance mutuelle-vie, une entreprise croissante dans le secteur de l'assurance des personnes, recherche les services d'un vérificateur informatique qui agira en tant que chargé de projets au Service de la Vérification interne.

Sous la responsabilité du Directeur, le vérificateur interne est chargé d'exécuter la vérification interne des secteurs et d'activités désignés en vue d'en évaluer le contrôle interne. Il assume également la responsabilité de certains sous-projets informatiques pour le compte des autres chargés de projets. Il recommande des mesures susceptibles de corriger les carences observées et assiste la direction dans la réalisation de mandats spéciaux.

Si vous êtes la personne qui détenez un diplôme universitaire de premier cycle en informatique ou dans une discipline connexe, cinq (5) années d'expérience en coordination de projets, avez travaillé dans un environnement IBM (VM, DOS/VSE, CICS, CMS - utilisation de logiciels reliés à cet environnement), vous êtes la personne qui nous intéresse.

Alliance mutuelle-vie offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels. Toute candidature sera tenue confidentielle. Vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

**Nicole Cassista
Ressources humaines**

**Alliance
mutuelle-vie**

680, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 2S6



**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DU JEUNE THÉÂTRE**
est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de développement pour le secteur théâtre amateur

Fonction:

- élabore et applique les stratégies de développement du secteur;
- travaille, anime et soutient les différents comités de réflexion et d'orientation;
- collabore de façon générale aux divers dossiers d'activités de l'Association;
- développe et alimente l'information pour le secteur théâtre amateur.

Exigences:

- connaissance du milieu du théâtre amateur au Québec;
- excellente connaissance du français parlé et écrit;
- facilité à travailler en équipe;
- souplesse dans l'emploi du temps;
- avoir de l'expérience comme agent de développement;
- expérience en organisation de festivals ou autres événements d'envergure serait un atout.

Salaire: selon les normes en vigueur.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 juillet, 17h, au:

**426, rue Sherbrooke est
Montréal H2L 1J6**

À la recherche de *la perle*

Une équipe dynamique recherche la personne créatrice, motivée et articulée pour prendre en charge la direction artistique de projets de graphisme et de signalisation

Nos exigences sont à la hauteur de celles de nos clients

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 juillet 1985 à



Bélanger, Legault Designers ltée

296, rue St-Paul ouest
Bureau 300
Montréal
H2Y 2A3

«Minoune» à vendre?



ANNONCES CLASSÉES

285-7111

la presse



Directeur de l'exploitation

Multi Restaurants Inc., chaîne reconnue de 159 établissements de restauration minute au Québec et en Ontario, est à la recherche d'une personne de haut calibre connaissant à fond ce genre d'exploitation afin de combler ce poste de haut niveau.

Tout en assurant à son équipe de gestion une autorité efficace, le directeur de l'exploitation dirige ses objectifs commerciaux et ses priorités. À cet effet, c'est lui qui établit tous les objectifs stratégiques, les priorités, les budgets et les programmes d'action du service.

Le candidat idéal, un professionnel dynamique et orienté vers des résultats, possède un minimum de cinq ans d'expérience complète dans l'exploitation et l'administration en plus de son expérience dans les domaines connexes tels que les services alimentaires et la technologie de l'alimentation.

De solides études en exploitation et en administration de même que des aptitudes exceptionnelles en communication et en relations interpersonnelles sont nécessaires. La situation géographique de nos restaurants exige, du candidat, qu'il soit bilingue.

Le salaire est fonction de l'expérience et des qualifications et la compagnie offre une gamme complète d'avantages sociaux sans frais.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae, sous pli confidentiel, en rappelant le numéro de référence P-2066, au:

Service d'embauche
STEINBERG INC.
Plaza Alexis-Nihon
1500, avenue Atwater
bureau 818
Montréal (Québec) H3Z 1Y3

COMPTABLE PRIX DE REVIENT

Notre compagnie recherche une personne comme comptable en prix de revient. Bilingue, elle devra posséder un R.I.A. ou l'équivalent.

Sa tâche se définit comme suit:

- Planifie et administre, dans une entreprise, la comptabilité du prix de revient, fait les analyses et fait rapport sur les écarts de standards.
- Organise, institue et dirige les systèmes comptables par lesquels sont enregistrés les frais de matières premières, les frais de main-d'œuvre et les frais généraux de production afin d'établir le prix de revient des produits.
- Analyse les systèmes sur les prix de revient, des modifications apportées à la conception, aux matières premières, aux techniques de fabrication ou à d'autres facteurs. Présente à l'administration des rapports qui serviront à décider des prix de vente et à déterminer s'il faut entreprendre ou suspendre la fabrication de certains produits.

Excellentes conditions de travail, assurance-groupe, fonds de pension, etc. Le salaire est discuté lors de l'entrevue.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 juillet, 1985 à:

M. André Lévesque
Directeur du Personnel



Entreprises
DOMINION BLUELINE INC.
230, rue Foch
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6Z3

Le groupe des pâtes et papiers Domtar est au premier plan de la production de papiers fins, de produits forestiers ainsi que de pâtes et de papiers kraft. Nous sommes actuellement à la recherche, pour le siège social de la division des Produits forestiers à Montréal, d'un(e)

Directeur(trice) Analyse financière

Relevant du directeur de l'administration, vous aurez comme principal objectif de fournir à la direction de la division des Produits forestiers l'analyse des résultats financiers des diverses divisions. Vous serez, de plus, responsable de la préparation du budget des dépenses en capital, de l'analyse des acquisitions, de la révision des affectations de fonds et des demandes de cession d'actifs, ainsi que des soumissions et des négociations de demandes de subventions. Enfin, vous assisterez à la planification, la conception, l'implantation et le contrôle de toutes les procédures concernant la division des Produits forestiers.

Pour vous qualifier, vous faites partie d'une association comptable professionnelle (C.A., C.G.A. ou r.i.a.) et avez acquis un minimum de 5 ans d'expérience en analyse financière, de préférence auprès d'une scierie ou en forêt. Un esprit de synthèse et de décision ainsi qu'une facilité à communiquer à différents paliers hiérarchiques, en anglais ou en français, sont des éléments essentiels pour assurer votre succès dans ce poste. Pour permettre un développement de carrière continu, vous devrez être disposé(e) à accepter une mutation à l'extérieur de Montréal.

Domtar offre un salaire initial concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 juillet 1985, en indiquant le numéro de référence 885/82, au :

Chef — Services d'emploi, Domtar Inc.
C.P. 7210, Montréal, Québec H3C 3M1

DOMTAR



PSYCHOLOGUE

NOTRE CLIENT:

Le C.L.S.C. de Fermont, est à la recherche d'un(e) psychologue pour oeuvrer au secteur jeunesse. Principalement affecté auprès de la population scolaire, la personne recherchée devra avoir une bonne connaissance de l'intervention psychosociale et de la psychologie scolaire.

LA RÉGION:

Fermont est une ville mono-industrielle reliée à l'exploitation du fer. Elle compte environ 5000 habitants dont 30% ont moins de 20 ans. Située à environ 30 km de Wabush et de Labrador City, Fermont n'est pas reliée au réseau routier québécois. L'aviation étant le moyen privilégié de transport. La commission scolaire locale dispense l'enseignement primaire et secondaire pour 900 étudiants.

FONCTION:

- Suite aux références, évaluer tant sur les plans cognitif, affectif, comportemental et social (troubles d'apprentissage, troubles de comportements, problèmes socio-affectifs).
- Intervenir sur ces dimensions dans une perspective individuelle ou collective, éventuellement auprès des parents et des enseignants.
- Évaluer et intervenir sur des problématiques plus vastes et à connotations psychosociales touchant la collectivité des jeunes.
- Demotivation
- Abandon scolaire
- Loisir
- etc.

LA PERSONNE RECHERCHÉE:

- est douée d'une grande capacité d'adaptation;
- a une expérience du milieu des affaires sociales et du milieu scolaire;
- a des connaissances en psychologie scolaire (testing, adaptation scolaire);
- est douée d'une grande disponibilité; d'une grande capacité d'écoute et jouit d'habiletés lui permettant de travailler seul, en équipe ou auprès de collectivité selon le cas;
- a au moins quelques années d'expérience;
- est membre en règle de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 26 août 1985

TRAITEMENT: 22.904\$ à 43.101\$

AVANTAGES PARTICULIERS:

- Prime nordique 3 746\$ à 5 618\$
- Conditions de logement avantageuses
- Voyages statutaires: 3 ou 4 selon dépendants
- Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 10 juillet 1985 au:

Centre de Psychologie Organisationnelle
1497, boul. St-Joseph est
Montréal (Québec) H2J 1M6
Tél.: (514) 522-4294

BENDIX AVELEX INC. requiert immédiatement les services d'un ingénieur principal pour combler le poste de

Chef, ingénierie de fabrication

À ce titre, vous serez responsable de la direction de tous les aspects de l'ingénierie de fabrication, notamment les méthodes, la conception d'outils, la fabrication informatisée et le génie industriel. Votre rôle consistera, entre autres, à assurer la liaison avec tous les services internes et les contacts externes dans le but de fournir un soutien aux ateliers de précision mécanique et électronique et d'introduire une technologie de pointe, le tout d'une manière rentable et au moment opportun.

Ce poste exige un diplôme universitaire en génie et l'adhérence à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Vous êtes la personne idéale si vous possédez une solide expérience dans l'industrie, dont une proportion au niveau de la supervision.

Nous offrons un salaire et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que d'excellentes possibilités d'avancement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à Mario Donati.



Bendix
Avelex Inc.
200, boulevard Laurentien
St-Laurent (Québec) H4M 2L5

PROGRAMMEUR SENIOR (2½ à 3 ans d'expérience)

Équipement:
HP/3000 série 42, 2 x 400 MB 2MB.
Mémoire, Tape 6250/1650

Logiciel:

- *MPE/3000 (Image/3000 - Query, etc.)
- *Adager
- Speedware (Designer - Genasys - Reactor)
- Software International (GL/CAP)
- *Cobol - View/3000

Notre compagnie en plein essor au sein de l'informatique recherche un candidat dont les connaissances sont décrites ci-haut. Pourra être appelé à faire de l'analyse et développera des systèmes par la méthode de «Prototypes» ainsi que «Cobol - Views».

Il sera ambivalent, communicatif et pourra travailler en équipe. Ses connaissances prouvées au niveau de MPE - Adager - Cobol - View et Image en font un candidat idéal.

*Les autres logiciels sont en gestion et non requis. Il aura aussi à s'occuper de maintenance.

Si le poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 6 juillet 1985 à:

Directeur de l'informatique
LA FERME ST-LAURENT LTÉE
150, rue Authier
St-Laurent (Québec)
H4M 2C6

P.S. (Aucun appel téléphonique)

Agence: Prière de s'abstenir.

CHUBB DU CANADA STAGIAIRE EN TRAITEMENT DES SINISTRES

Êtes-vous à la recherche d'une carrière remplie de possibilités?

Nous désirons nous adjoindre une personne possédant deux (2) ans d'expérience auprès du public au niveau de la perception ou du service à la clientèle.

Cette personne possède une formation universitaire ou est en voie de l'obtenir et est parfaitement bilingue.

La poste exige de fréquents déplacements et une mutation ailleurs au Canada est possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service des ressources humaines
CHUBB DU CANADA
1981 Avenue McGill College
Suite 600
Montréal, Qc H3A 2X2



WEST ISLAND COLLEGE OF CALGARY PROFESSEURS

Une école privée d'immersion française recherche, pour septembre 1985, des professeurs dans les disciplines suivantes:

Sciences sociales: personne bilingue (anglais-français), 7e - 12e année.

Arts langue française: personne bilingue ou francophone, 7e - 12e année, intéressée aux Beaux-Arts.

Chimie / maths / physique / informatique: personne d'expression anglaise (bilingue de préférence).

Bibliothécaire adjoint, temps partiel

travail général de bibliothèque, 1 à 2 heures par jour, personne bilingue (anglais-français) de préférence.

Envoyez votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
851, Tecumseh Street
Dollard des Ormeaux
Québec H9B 2L2

TEACHERS

A private junior and senior French immersion high school requires teachers in the following disciplines for September 1985:

WEST ISLAND COLLEGE OF CALGARY

Social Studies: Bilingual (French & English), grades 7 - 12.
French Language Arts: Bilingual or French speaking, grades 7 - 12, with interests in fine-arts.

Chemistry / Math / Physics / Computer processing: Senior high school, English-speaking (Bilingual preferred).

Part-time Library Assistant:

General library duties, 1 to 2 hours daily, bilingual (French & English) preferred.

Apply in writing to:

The Director of Personnel
851 Tecumseh Street
Dollard des Ormeaux
Québec H9B 2L2

CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE

Une importante compagnie recherche les services d'un représentant. Le candidat choisi doit être ambivalent, avoir des aptitudes pour l'administration et résider dans la région. L'expérience de la vente ou des affaires sera prise en considération. Secondaire V ou équivalent

Nous offrons:

- Programme de formation.
- Salaire, commissions et bonis.
- Avantages sociaux.

Pour obtenir une entrevue, téléphonez au Directeur du personnel au
672-2362 / 3093 525-1924

"Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents"

Au département de communications POSTE DE PROFESSEUR SUBSTITUT POUR UN AN

Poste accessible aux femmes et aux hommes.

Fonctions et cadre de travail:
Enseignement du cinéma au module Communication et coordination du "profil cinéma".

Date d'entrée en fonction:
Le 1er septembre 1985.

Exigences:
Une maîtrise dans le domaine ou dans un domaine connexe et 4 ans d'expérience pertinente ou un diplôme de premier cycle dans le domaine ou dans un domaine connexe et 5 ans d'expérience pertinente.

Traitement:
Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 15 juillet 1985 à:

M. Gilles Coutlée, directeur
Département de communications
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Domaine de la pâtisserie-boulangerie pour territoire déjà établi.

QUALITÉS REQUISES:

- Bilingue
- Expérience dans la pâtisserie-boulangerie un avantage
- Dynamique
- Initiative
- Motivation personnelle.

AVANTAGES:

- Très bonnes commissions
- Avantages sociaux complets.

Faire parvenir curriculum vitae à:

NUTRICHEF LTÉE
1610, boul. Provencher
Suite E
Brossard, Qc J4W 2T9

Représentant(e) (Produits chimiques fins)

Poste à combler immédiatement. Notre compagnie, chef de file international dans le secteur des produits alimentaires, des vitamines et d'autres produits chimiques fins, est à la recherche d'un(e) représentant(e) avec expérience.

Le candidat choisi travaillera sous la direction du chef des Ventes, région de l'Est, et sera responsable de l'expansion des ventes auprès des fabricants de produits alimentaires et des fabricants de produits pharmaceutiques, situés dans le Grand Montréal, l'est de l'Ontario et les Maritimes. Il aura son bureau à Montréal et ses déplacements seront limités.

Les postulants doivent avoir entre un et deux ans d'expérience dans la vente de produits chimiques fins et, de préférence, être titulaires d'un B.Sc. De l'expérience dans la vente au sein d'une compagnie pharmaceutique est un atout.

Nous offrons un salaire en fonction de l'expérience requise, une voiture, d'excellents avantages sociaux et des possibilités d'avancement. Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Monsieur N.R. Fust, Directeur du Personnel, Hoffmann-La Roche Limitée, 401 The West Mall, Suite 700, Etobicoke (Ontario) M9C 5J4.

ROCHE

Original Research in Medicine
and Chemistry

Une robe originale?



Il me faut
la presse

REPRÉSENTANT(E)S

Une entreprise de construction résidentielle, parmi les plus importantes de la région montréalaise, oeuvrant sur la Rive sud, recherche deux (2) représentant(e)s pour ses bureaux de ventes.

Qualifications requises:

- expérience dans la vente;
- personnalité agréable et dynamique;
- sens du défi, grande disponibilité.

Pour rendez-vous, communiquez avec:

Mme Claudette Houle
(514) 698-1306



HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université
de Montréal

Diététiste,

responsable de la distribution alimentaire aux patients et au personnel

Sommaire de la fonction:

- Sous l'autorité du chef de service de diététique, le (la) titulaire du poste: coordonne et contrôle les activités reliées au service des repas aux patients, au personnel et aux visiteurs
- participe au contrôle budgétaire et à la gestion des problèmes administratifs qui lui sont confiés.

Exigences:

- détient un diplôme universitaire de premier cycle spécialisé en diététique et nutrition
- membre en règle de la corporation professionnelle des diététistes du Québec
- cumule une expérience pertinente de 5 ans.

N.B.:

Poste cadre temporaire avec possibilité de permanence.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Madeleine Gagnon
Direction des ressources humaines
Hôpital Notre-Dame
1560, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec) H2L 4M1



TRUST
GÉNÉRAL

HYPOTHÈQUES

Trust Général du Canada, une des plus importantes sociétés de fiduciaire, recherche dans le cadre de son programme d'expansion, un

ÉVALUATEUR SÉNIOR

Responsabilités: Vous êtes en mesure d'évaluer tout genre de propriétés immobilières, spécialement les propriétés commerciales, les projets de développement en copropriété ainsi que les projets industriels et multifamiliaux.

En plus de produire les rapports d'évaluation et de les présenter aux comités d'approbation, vous agissez comme conseiller technique auprès de nos différents services.

Exigences: Si vous êtes bilingues, détenez un Bac. en administration immobilière et avez ou êtes en voie d'obtenir votre diplôme d'évaluateur agréé, combiné avec une expérience pertinente, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae.

Traitement: Ce poste stimulant est accompagné d'un salaire concurrentiel et d'une gamme complète d'avantages sociaux. Si ce défi est à votre mesure, faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Chantal Décarie,
Conseillère en ressources
humaines,
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1100, rue University, 11e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7



Université de Montréal
Faculté d'aménagement
Institut d'urbanisme

Poste de professeur substitut

L'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal est à la recherche d'un professeur substitut en planification et gestion urbaine et régionale. L'engagement, à mi-temps, est d'une durée d'un an et est renouvelable.

Fonctions

Enseignement aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise en urbanisme (cours et ateliers); enseignement spécialisé en théories et pratiques de la planification; gestion urbaine et régionale.

Exigences

Doctorat en aménagement ou l'équivalent; expérience pertinente; qualités démontrées pour l'enseignement et la recherche multidisciplinaire; sensibilité à l'égard du redéploiement de la profession et de l'émergence de nouvelles pratiques.

Traitement

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction.

À partir de 1985 ou le plus tôt possible.

Date de clôture des candidatures

Le 15 juillet 1985

Les candidats sont priés
de faire parvenir
leur curriculum vitae à:

M. René Parenteau, directeur
Institut d'urbanisme
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL(E) AVEC MAÎTRISE

Pour un centre de santé polyvalent comprenant 225 lits de soins de longue durée.

EXIGENCES:

- Détenir une Maîtrise en travail social décernée par une école de travail social reconnue;
- Être membre de l'Association des travailleurs sociaux professionnels de la province de l'Ontario et du Collège des travailleurs sociaux agréés de l'Ontario, ou y être admissible;
- Pouvoir travailler confortablement dans les deux langues officielles (français-anglais);
- Être capable de se motiver soi-même;
- Avoir travaillé dans le domaine de la gérontologie, psychiatrie, consultation des handicapés et de la réadaptation;
- Avoir occupé un poste cadre ou avoir fait de l'enseignement (facultatif mais souhaitable)

Envoyer sa demande à:

L'Agent de dotation
Service des Ressources humaines
Centre de Santé Elisabeth-Bruyère
43, rue Bruyère
Ottawa, (Ontario)
K1N 5C8



Centre de santé
ÉLISABETH-BRUYÈRE
Health Centre

DIRECTEUR DE PROJET GRANDS TRAVAUX

Une importante compagnie canadienne de construction est à la recherche d'un directeur de projet.

Il devra être un ingénieur professionnel, bilingue (français et anglais), posséder un minimum d'expérience de 10 ans dans l'estimation, la direction et la réalisation de projets majeurs et travaux d'excavation.

Cet emploi est permanent et offre un excellent salaire et boni.

Le candidat sera appelé à voyager et à déménager.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:



Les Constructions
du Saint-Laurent Ltée
C.P. 5010
Beauport, (Québec)
G1E 6B4

Att.: M. Jean-Claude Bouffard



VILLE DE LASALLE COORDONNATEUR(TRICE) RECHERCHE ET ANALYSE

La Ville de LaSalle requiert les services d'une personne qualifiée au poste de coordonnateur(trice) à la recherche et à l'analyse pour l'unité des relations avec la communauté.

Sous l'autorité du directeur délégué des relations avec la communauté, le (la) titulaire du poste coordonne et assume les diverses responsabilités reliées à la recherche des données et à la consultation de la population.

Les personnes intéressées doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration, option marketing et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans l'administration de sondages et dans le développement d'instruments d'analyse, de préférence dans le milieu municipal. La connaissance de traitement informatique des données est essentielle. La capacité d'une bonne communication orale et écrite, en anglais et en français, est requise pour assumer la fonction.

Les personnes qualifiées devront soumettre leur curriculum vitae au plus tard le 12 juillet 1985 en précisant le numéro du concours, RC-10-85, à:

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
HÔTEL DE VILLE DE LASALLE
55, avenue Dupras
LaSalle, (Québec)
H8P 4A8

CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

Une société canadienne spécialisée dans la vente, l'installation et le support d'ordinateurs à base UNIX et de progiciels comptables et de distribution est à la recherche d'un(e)

SPECIALISTE EN SUPPORT TECHNIQUE

Description des tâches:

- Entraînement du personnel
- Installation des progiciels
- Support à la clientèle
- Support à la vente

Prérequis:

- Connaissance approfondie des méthodes comptables et applications de distribution
- D.E.C. en administration, informatique ou expérience équivalente
- Bilingue
- Expérience minimum: implantation de systèmes administratifs dans deux importantes corporations (inclure détails avec C.V.)
- Connaissance du langage Cobol et système d'exploitation UNIX: un avantage marqué.

Rémunération:

- Excellent salaire et bénéfices généraux
- Dépenses automobile remboursées
- Opportunités d'avancement

Faites parvenir C.V. et références à:

LA PRESSE, Réf.: 14020
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qc H3C 3E3

ESTIMATEURS Construction commerciale

LA COMPAGNIE

Solidement établie depuis plus de 30 ans dans les domaines de la manufacture et de la construction commerciale, notre compagnie qui œuvre dans tout l'est du Canada désire s'adjoindre les services de deux estimateurs chevronnés afin de compléter son programme d'expansion.

LES CANDIDATS

Les candidats devront posséder une solide expérience dans l'interprétation des plans et devis de toutes sortes incluant:

- magasins à rayons
- bureaux
- boutiques
- meubles commerciaux
- restaurants
- menuiserie architecturale, etc.

— Le travail étant très varié, ces postes exigent souplesse et versatilité.

— Le souci de la précision et une grande facilité de compréhension globale des projets sont indispensables.

— De plus, une certaine expérience dans la coordination des différents corps de métiers est souhaitable.

— Le bilinguisme est un atout marqué.

— Les positions offertes sont à Montréal et les personnes choisies se rapporteront directement au vice-président.

— Ces postes doivent être comblés immédiatement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir dans les plus brefs délais leur curriculum vitae détaillé en mentionnant le salaire désiré à:

LA PRESSE, référence 14017
C.P. 6041, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3E3

*Notre personnel est informé de cette annonce.

Domtar Inc. est une société canadienne d'envergure œuvrant dans le domaine des pâtes et papiers, des emballages, des matériaux de construction et des produits chimiques. Elle recherche actuellement pour son siège social à Montréal un(e).

CONSEILLER(E) EN RESSOURCES HUMAINES (FORMATION)

Charge(e) d'abord d'identifier et d'analyser les besoins de formation des cadres et du personnel de bureau, le titulaire du poste devra également développer et implanter des programmes de perfectionnement et de formation appropriés. De plus l'animation de rencontres de sensibilisation auprès du personnel sera une partie intégrante des responsabilités.

Dotée d'un esprit ouvert et innovateur, la personne retenue devra démontrer d'excellentes aptitudes en communication orale et écrite, en anglais comme en français. Elle aura également acquis un minimum de 3 ans d'expérience en formation, en milieu industriel, et aura une connaissance générale des ressources humaines.

Un diplôme universitaire en relations industrielles lui assurera un développement de carrière continu au sein de cette société.

Pour ce poste, la compagnie Domtar offre un salaire intéressant assorti d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous désirez vous joindre à une compagnie de renom, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

NADINE GAILLARDET, Le Conseil de Placement Professionnel, 555 ouest, boul. Dorchester, bureau 1120, Montréal, Québec, H2Z 1B1. Dossier 2261LPM.



LE CONSEIL DE
PLACEMENT PROFESSIONNEL

Le premier geste à poser.
Montréal • Toronto • Winnipeg
Edmonton • Calgary • Vancouver

Secrétaire

Une importante société manufacturière est à la recherche d'un(e) secrétaire départementale pour un groupe de services techniques.

La personne recherchée maîtrise une excellente communication bilingue, verbale et écrite, fait preuve d'initiative et d'organisation et connaît bien le système clé de traitement de textes IBM. Elle possède aussi plusieurs années d'expérience pertinente.

Si vous recherchez un milieu de travail dynamique et exigeant, vous êtes la personne qu'il nous faut.

Monsanto offre un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 3 juillet 1985, au:

Service du personnel

Monsanto

Canada Inc.
425, Saint-Patrick
LaSalle (Québec) H8N 2H3

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE de Napierville et Laprairie

Une coopérative québécoise d'assurance I.A.R.D. en pleine expansion

REPRÉSENTANT(E)

Feu • vol • responsabilité • automobile • commerciale

Le poste:

Offrir nos services à de nouveaux clients et assurer le service à la clientèle existante.

Territoires: Laprairie et Saint-Jean

Qualifications requises:

- posséder un diplôme d'études secondaires
- être âgé d'au moins 25 ans
- être dynamique, responsable et capable de faire preuve d'initiative

Avantages:

- Entraînement spécialisé
- Programme de formation
- Avantages sociaux

SALAIRE MINIMUM GARANTI DE \$16,000.

Si l'action mutualiste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à:

S.M.A.I. DE NAPIERVILLE ET LAPRAIRIE
405, C. Montée Lussier
St-Edouard (Napierville), QC
J0L 1Y0
Tél.: (514) 454-4631

Date limite: le 5 juillet 1985

REPRÉSENTANT DES VENTES

20,000\$ de base

Plus commissions et dépenses

Une prestigieuse compagnie multinationale offre une opportunité à un excellent représentant bilingue. Le candidat idéal possèdera 2 années d'expérience de la vente sur la route dans une entreprise de service ou sur le marché de l'informatique ou de l'équipement de bureau. Les personnes ayant fait leurs preuves dans la vente directe jouiront d'un net avantage. Des possibilités de revenus et d'avancement au-dessus de la moyenne sont proposées. PRIÈRE D'APPELER.

J. MONET ou J. LEWIS au (514) 878-9141

Suite 750, Place du Canada, Montréal H3B 2N2

Montréal • Toronto • Québec • Ottawa
Frédéricton • New York

quantum

COMPTABLE AGRÉÉ

27,000\$ à 32,000\$

Une prestigieuse firme de comptables agréés offre un poste à un professionnel possédant de 2 à 3 ans d'expérience en administration publique.

Voici l'opportunité de joindre les rangs d'une corporation multinationale et d'y œuvrer au sein du service de vérification ou de fiscalité.

D'excellentes possibilités de carrière ainsi qu'une rémunération concurrentielle sont offertes. PRIÈRE D'APPELER:

D. CÔTÉ au (514) 878-3333

Suite 750, Place du Canada, Montréal H3B 2N2

Montréal • Toronto • Québec • Ottawa
Frédéricton • New York

quantum

TECHNICIENS(NES) EN ARCHITECTURE

Demandés(ées) avec expérience de 3 à 5 ans dans bureau d'architectes au Québec.

Pour rendez-vous:

455-3383

REPRÉSENTANT EN ÉQUIPEMENT DE BOULANGERIE

COMPAGNIE:

Une P.M.E. québécoise, en plein essor, exportant de par le monde entier, qui a su acquies un rôle de meneur dans son domaine avec de l'équipement à la fine pointe du progrès.

TERRITOIRE:

Québec, Maritimes et Nouvelle-Angleterre.

EXIGENCES:

Contacts dans le domaine de la boulangerie, aptitudes mécaniques, initiative, disponible pour voyager, bilingue, expérience de vente un atout.

COMPENSATION:

Revenus au-dessus de la moyenne comprenant salaire, commissions et bonus, compte de dépenses, avantages sociaux compétitifs, pleine compensation durant l'entraînement.

Si vous pensez rencontrer ces exigences et que ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance d'ici le 12 juillet 1985 à:

LA PRESSE, réf. 14019
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

REPRÉSENTANT TECHNIQUE DES VENTES

Une compagnie, spécialisée en instrumentation, communication et systèmes de données est à la recherche d'un représentant technique des ventes, dynamique.

La personne recherchée devra avoir:

- minimum trois (3) années d'expérience de la vente dans ce domaine;
- parfaite connaissance, parlée et écrite du français et l'anglais;
- excellent salaire, allocation d'auto et gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance au:

Directeur régional
C.P. 383
Station Champlain
LaSalle, Qué. H8P 3J3

INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR EN LOGICIEL: MVS 37000\$

Une société nationale renommée est présente à la recherche d'un(e) spécialiste en logiciel, ayant 2 ans d'expérience avec MVS/ASSEMBLER. Cette personne participera à l'adaptation de SP3 à XA et soutiendra les sous-produits suivants: JES II, RMF et DEP. Un diplôme universitaire et la connaissance des produits de télécommunication CICS, VTAM, ACCF ou NPDA constitueront des atouts importants. D'excellentes possibilités d'avancement et une gamme complète d'avantages sociaux accompagnent ce poste.

PRIÈRE D'APPELER C. SOREL AU (514) 878-3333

Montréal • Toronto • Québec • Ottawa • Frédéricton • New York



Spécialistes en Placement
d'Informaticiens

Suite 750, Place du Canada
Montréal, Qué. H3B 2N2

L'avocat des policiers de Sherbrooke ne sait pas où la Commission de police veut en venir

SHERBROOKE (PC) — J'ai nettement l'impression que je ne gagne pas mes honoraires.

Me Jacques Bellemare, procureur des policiers de Sherbrooke dans le cadre des travaux de la Commission de police du Québec sur l'affaire de Rock Forest, a fait un léger esclandre hier en pleine audience.

Pour la deuxième fois en une semaine, Me Bellemare se plaignait de nager dans le noir, de ne pas savoir où il allait, de ne pas être en mesure d'interroger adéquatement les témoins car il ne sait pas où la Commission de police du Québec veut en venir.

La semaine dernière, à la reprise des travaux des audiences, Me Bellemare avait prié la Commission de dire sur quels critères les trois détectives impliqués dans l'affaire allaient être jugés.

« Il est impossible de savoir où on va. On ne sait pas quelle ligne suivre. On ne sait pas quelles bonnes questions on doit poser aux témoins. Je rappelle à la Commission que ce sont les policiers eux-mêmes, et non pas la ville de Sherbrooke, qui paient pour mes services... et quand je vois la façon dont ça se passe, j'ai l'impression que je ne gagne pas mes honoraires. »

Me Bellemare a fait cette sortie lors du témoignage de l'agent Pierre Gladu, agent de service et préposé aux télécommunications au quartier général de la Sûreté du Québec de l'Estrie.

L'agent Gladu était en devoir au moment où l'opération « 100 » a été déclenchée en vue de retrouver les suspects au sujet d'un hold-up et du meurtre d'un agent de la Brink's au magasin Pascal, le 22 décembre 1983.

Mené par le procureur Bruno Leclerc, de la Commission de police du Québec, le témoignage du policier a essentiellement porté sur les échanges d'informations entre la police de

Sherbrooke et la Sûreté du Québec à partir du déclenchement de l'opération « 100 », à 16h28, lorsque la police de Sherbrooke a communiqué la nouvelle à la SQ.

L'agent Gladu a rappelé à la Commission que le registre dans lequel il puisait ses informations était confidentiel, aussi n'a-t-on pas déposé en preuve, mais seulement utilisé afin de rafraîchir la mémoire du témoin.

Tout s'est bien déroulé dans le témoignage de l'agent Gladu mais ce qui a chiqué Me Bellemare au point qu'il hausse la voix c'est qu'à 16h02, selon le registre de la SQ, la police municipale de Sherbrooke avait communiqué la description de deux suspects à la SQ.

Il s'agissait d'un individu mesurant 5 pieds et 10 pouces, âgé de 30 ans, vêtu d'un manteau bleu marine, le nez chaussé de lunettes à monture d'argent et armé d'un fusil de calibre .12 tronçonné. Il s'agissait également d'un individu de 6 pieds, aux cheveux frisés, portant un « jacket » de ski noir et un pantalon noir. Il était armé d'un revolver chromé.

Me Bellemare a rappelé à la Commission que la description de ces deux suspects avait été donnée à peine 34 minutes après le déclenchement de l'opération « 100 » et qu'elle a pu être modifiée à mesure que les informations entraient et que l'enquête progressait.

« On ignore si vous allez arriver un moment donné avec ces descriptions en disant qu'elles n'étaient pas bonnes ou complètes. C'est pour cette raison que moi, j'ignore quelles questions posées au témoin car on nage dans le noir, on ne sait pas où l'on va. »

Le juge Gosselin a rappelé à Me Bellemare que la Commission apprenait au fur et à mesure, qu'elle recueillait des éléments et que c'était un travail qui devait se faire pour bien comprendre tout ce

qui s'est passé.

De son côté, le policier-patrouilleur André Lemire, de la police municipale de Rock Forest, a révélé qu'il avait refilé des informations policières ou sujet du hold-up chez Pascal aux patrouilleurs de Rock Forest qui ont aussitôt pris place à des endroits stratégiques de la ville comme c'est le cas lors d'une opération « 100 ».

Les informations, il

les avait glanées sur un « scanner » qui lui appartenait mais qu'il laissait jouer dans la salle de garde du quartier général de la police de Rock Forest.

Selon le ton des questions posées par le procureur Bruno Leclerc, on voulait tirer au clair deux points précis : si la police de Sherbrooke faisait son travail d'informateur auprès des autres corps poli-

ciers quand survenait un incident d'importance sur son territoire et si les relations entre la police de Sherbrooke et celle de Rock Forest étaient bonnes.

Les questions de Me Leclerc ont amené le policier Lemire à affirmer clairement que c'était pas hasard en se rendant dans la salle de garde qu'il avait remarqué que le « balayeur » s'était immobilisé sur la

bande » utilisée par la police de Sherbrooke. Il avait saisi les informations au sujet d'un vol important chez Pascal au cours duquel il y avait eu des coups de feu et un blessé.

Le procureur Leclerc a voulu savoir si la police de Sherbrooke mettait la police de Rock Forest au courant de ce qui se passait sur son territoire ou si c'était fréquent en 1983 d'utiliser le

« scanner » à Rock Forest pour savoir ce qui se passait à Sherbrooke ?

« Quand il se produisait un événement d'importance, de sou-

ligner M. Lemire, Sherbrooke nous informait. Quand il s'agissait d'incidents secondaires, on ne nous informait pas toujours et c'est nor-

mal. Il arrivait que nous prenions des informations secondaires sur le « scanner » pour exercer une certaine surveillance. »

SUBVENTION GARANTIE ★
★ Jusqu'à 3000\$ si éligible



RÉNOVATION L'ACADIE 9725, BOUL. L'ACADIE 337-0702

• CUISINES • CUISINES •
45% DE MOINS que notre liste de prix suggérés sur NOS CUISINES EN MÉLAMINE



AUSI 25% DE MOINS que notre liste de prix suggérés sur la plupart de nos CUISINES ENCHÊNE

THERMOPOMPES 2 T. CLIMATISATION et CHAUFFAGE

SPÉCIAL 97\$/mois

1er VERSEMENT DANS 5 MOIS

SI ÉLIGIBLE À LA SUBVENTION ESTIMATION GRATUITE

SUBVENTION HYDRO-QUÉBEC: 650\$
RABAIS TURCOTTE:..... 300\$
TOTAL:..... 950\$



RENSEIGNEMENTS:
• 662-3276
• 662-3277
• 389-9898

215, boul. des LAURENTIDES, PONT-VIAU, LAVAL

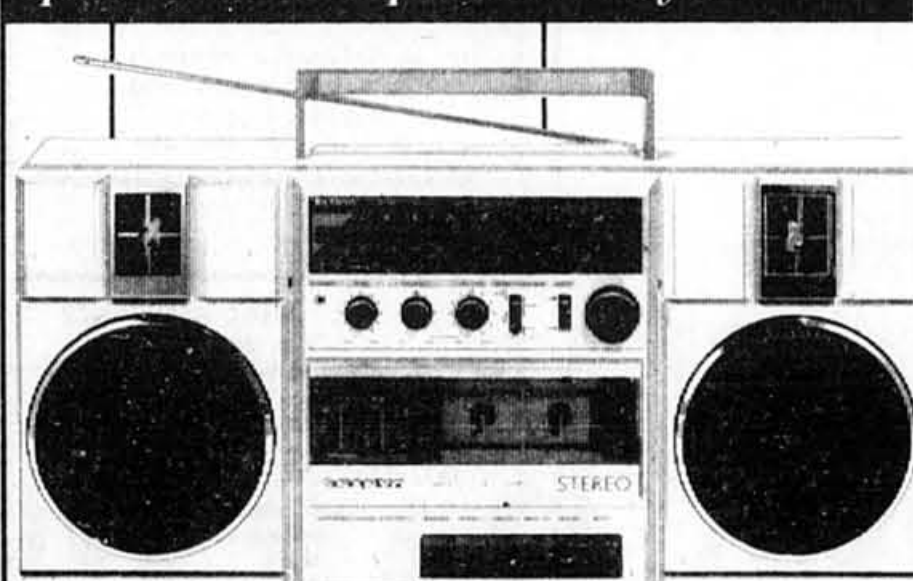
SIMPSON

EN AVANT LA MUSIQUE!

Séréophonie portative

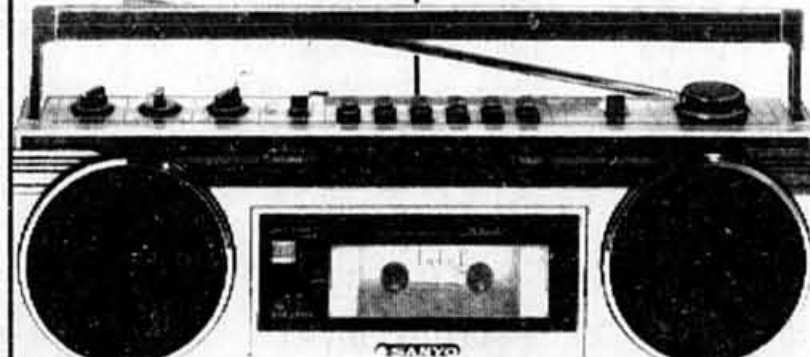
pour écouter vos mélodies

préférées où que vous soyez!



"SANYO" ... POUR DE BONS ENREGISTREMENTS!
Magnétocassette/radio AM/FM avec contrôle automatique du niveau d'enregistrement; enregistrement 1 bouton. Arrêt automatique, commande pause. Modèle M6900.

99⁹⁹



POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT
Divertissement au foyer, 395, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

MAGNÉTOCASSETTE / RADIO AM/FM "SANYO"

Marche arrière automatique/manuelle; système repérage 9 étapes des plus efficaces. Sélecteur de

bande métal/CrO2 normale; sélecteur fonctions et indicateur DEL du défilement de la bande. Coffret profilé rouge ou noir. Modèle M7870

179⁹⁹



RADIO/CASSETTE STÉRÉO "SANYO"

Système 4 hauts-parleurs à 2 voies; contrôle intégré pour intensité du son. Contrôle automatique du niveau d'enregistrement. Modèle M9811.

129⁹⁹



"WALKMAN" FM DE "SONY"

Réception FM hors pair, écouteurs des plus légers. Emportez-le partout avec vous! Modèle SRF-20W.

39⁹⁹

CASSETTE "WALKMAN"

Un petit appareil stéréo de "Sony" avec légers écouteurs. Marche avant rapide et rebobinage. Modèle WM-11.

59⁹⁹

Simpson c'est bien moi

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ASSURANCE-VIE DIRECTEUR D'AGENCE

Compagnie d'envergure internationale recherche un directeur pour une de ses agences de Montréal.

Le candidat doit avoir une excellente formation et une expérience à succès comme assureur-vie.

Préférence sera accordée aux candidats qui ont aussi une expérience à succès du recrutement et de la formation de représentants.

Cette opportunité offre une gamme complète d'avantages sociaux et une rémunération très substantielle.

Discretion assurée.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 13948
C.P. 6041, Succ. «A»,
Montréal, Qc
H3C 3E3

SECRÉTAIRE LÉGALE

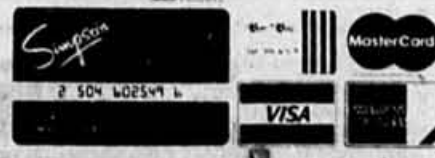
Les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne Inc. requièrent pour le 1er septembre 1985 une secrétaire légale.

— Poste temporaire d'un an.
— Minimum de 2 ans d'expérience en secrétariat légal.
— Bilinguisme et expérience communautaire un atout.

REMUNÉRATION:
Salaire de base 18222\$ avantages selon la politique salariale.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 juillet 1985, à:

Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne Inc.
a/s Madame Vivianne Gilbert
2383, rue Grand Trunk
Montréal, Qc H3K 1M8



Une série d'explosions fait 25 morts dans une usine de feux d'artifice

■ **HALET.** États-Unis (AFP) — Au moins 25 personnes ont été tuées hier dans une série d'explosions qui se sont produites dans une entreprise pyrotechnique près de Hallet dans l'Oklahoma, et au moins six personnes ont été hospitalisées, ont indiqué les services de police.

Les explosions, dont on ignore la cause, ont brisé des vitres jusqu'à 20 km à la ronde. Trente et une personnes travaillaient dans la petite usine au moment de l'accident. Trois des cinq bâtiments de l'usine ont été entièrement détruits par les explosions.

Une explosion s'était déjà produite dans cette même usine en 1979 sans toutefois faire de victime. Hallet, un hameau de 200 habitants entouré de forêts, est situé à environ 60 km de Tulsa.

Selon un témoin, Mary Lewis, qui vit dans une caravane à proximité des lieux de l'accident, le bruit des explosions était semblable à celui d'une bombe puissante. On ne pouvait pas marcher dans la caravane à cause des vibrations, dit-elle, et il y avait cet énorme nuage en forme de champignon et de la fumée blanche partout.

Des responsables du département du travail ont envoyé des experts sur place pour enquêter sur les circonstances de l'accident et déterminer si l'entreprise n'employait pas des mineurs de moins de 18 ans, en violation de la loi.

Le mois dernier, 9 personnes avaient trouvé la mort dans une explosion survenue dans une usine clandestine de feux d'artifice à Youngstown, dans l'Ohio.



Il ne restait plus hier que des ruines fumantes de l'usine de feux d'artifice qui a été balayée par une série d'explosions qui a fait au moins 25 morts dans la petite localité de Hallet, en Oklahoma. laserphoto AP

Louise Harel dirigera la délégation du Québec à la conférence de Nairobi

■ La nouvelle ministre québécoise responsable de la Condition féminine, Mme Pauline Marois, a annoncé hier, au cours d'une rencontre à Montréal avec des représentantes de groupes de femmes, que Mme Louise Harel

JULES BÉLIVEAU

dirigera la délégation du Québec à la conférence des Nations unies sur la femme qui aura lieu à Nairobi, au Kenya, du 16 au 26 juillet.

La ministre Marois a signalé qu'elle-même et le ministre des Relations internationales du Québec, M. Bernard Landry, avaient suggéré le nom de Mme Harel au premier ministre. M. René Lévesque a approuvé ce choix en signant le décret relatif à cette nomination jeudi dernier.

Outre Mme Harel, la délégation du Québec à la conférence de Nairobi comprendra Mme Diane Wilhelmy, sous-ministre associée

à la Condition féminine; Mme Francine Mackenzie, président du Conseil du statut de la femme; Mme Nicole Stafford, directrice du cabinet de la ministre Marois, et Mme Murielle Couture, du ministère des Relations internationales.

La récente défaite de l'ex-ministre responsable de la Condition féminine à l'élection partielle du comté de Bertrand, avait laissé planer l'incertitude sur la participation du Québec à la conférence de Nairobi. Il était en effet prévu depuis longtemps que Mme Francine Lalonde devait diriger la délégation du Québec.

Mme Harel, qui prenait part hier à la rencontre de Mme Marois avec les représentantes de groupes de femmes, a indiqué qu'elle avait de nouveau pensé à «se faire plaisir» en acceptant de diriger la délégation du Québec à Nairobi.

SIMPSON,

C'EST SPECIAL

ÉCHOS DE LA MODE!

RABAIS 1/3!

SÉLECTION DE COORDONNÉS SPORT "ESPRIT", "GENERRA", "JOU JOU" et "EMANUELLE"

19⁹⁹ à 39⁹⁹ SOLDE

LES COORDONNÉS QUE VOUS CONVOITEZ SONT MAINTENANT À VOTRE PORTÉE! Sélection de shorts, pantalons, chemisiers, jupes et T-shirts, portant la griffe des manufacturiers les plus réputés. La plupart en frais tissus coton ou polyester/coton; séduisants motifs nautiques, gais coloris d'été et tons de pastel attrayants. P.M.G. 3 à 11 dans le groupe.

Notez: La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Venez tôt pour avoir un meilleur choix! Ord. Simpson \$30 à \$64 **POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT** Variations pour dames, 302, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

FRAÎCHES TENUES D'ÉTÉ - À BAS PRIX DE SOLDE! C'EST À NE PAS MANQUER!

RABAIS 1/3

SUR PRIX ORIGINAUX ÉTIQUETÉS D'UNE SÉLECTION DE TENUES "STREETSPORT", "BRITCHES", "CARDIN", "RON CHERESKIN", "LÉO CHEVALIER" ET "GANT"!

MESSIEURS... VOICI L'OCCASION QUE VOUS ATTENDIEZ AVEC TANT D'IMPATIENCE! SOLDE DE COORDONNÉS D'ÉTÉ - chemises sport, T-shirts, chandails, pantalons de ville et sport de manufacturiers connus. La plupart en tissus coton et polyester/coton. Sélection imposante de coloris et motifs. P.M.G. dans le groupe.

Notez: Hâtez-vous - certains modèles non offerts dans toutes les tailles et couleurs, dans tous les magasins. Orig. Simpson \$20 à \$75 **POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT** Vêtements sport pour hommes, 264, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

RABAIS 40%

SUR PRIX ÉTIQUETÉS D'UNE SÉLECTION DE TENUES MODE SIGNÉES "TOKYU", "GENERRA", "PERRY FREY", "UNION BAY" et "MADE IN THE SHADE"!

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE CE REMARQUABLE RABAIS! Hauts et bas sport, tenues d'extérieur - des manufacturiers que vous appréciez! Agencez-les au gré de votre fantaisie - tons de blanc, vifs et couleurs classiques; pimpants tissus coton et polyester/coton. P.M.G. 28 à 36 dans le groupe.

Notez: La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Ord. Simpson \$23 à \$165 **POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT** Variations pour hommes, 278, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

RABAIS 1/3

SUR PRIX ÉTIQUETÉS D'UNE SÉLECTION DE TENUES SPORT S.V.P. POUR DAMES

SIMPSON VALEUR PLUS... TOUJOURS UN BON ACHAT! SEYANTES TENUES SPORT. MAINTENANT OFFERTES À PRIX DE SOLDE. Choix intéressant de blouses, chandails, jupes et pantalons calibre d'été. Tissus polyester, acrylique et polyester/coton sans souci. 8 à 18; quelques tailles fortes 38 à 44 dans le groupe.

Notez: Certains modèles non offerts dans toutes les tailles et couleurs, dans tous les magasins. Orig. Simpson 10.99 à \$26 **POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT** Tenues sport S.V.P. pour dames, 617, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Simpson c'est bien moi

Le grand pharaon

RAMSÈS II

et son temps



Plus qu'un souvenir... un objet d'art! Visitez la boutique d'importations artisanales égyptiennes à LaCave, Simpson centre-ville